

ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

BULLETIN TRIMESTRIEL

Secrétariat : PLACE DU VINGT-AOÛT, 7, LIÈGE
C.C.P. N^o 1507.13

ÉDITORIAL

Les problèmes de construction auxquels l'Université de Liège doit faire face se font chaque jour plus pressants. Ils sont devenus la hantise de la vie universitaire. Non seulement maintes exigences du développement de l'Université et de l'extension des services ne peuvent être satisfaites, mais les locaux n'abritent même pas normalement les activités universitaires courantes. Les professeurs, les assistants, les jeunes chercheurs n'ont, dans maints cas, ni bureau, ni salles de travail. Les professeurs ne peuvent recevoir leurs élèves que dans le brouhaha des couloirs ou de quelque salle commune. Les cours mêmes sont donnés souvent dans des conditions, disons, de fortune.

Les problèmes de bâtiment sont des problèmes permanents dans la vie d'une institution telle qu'une université. Comment ont-ils été résolus ailleurs et comment sont-ils si peu résolus chez nous ? M. le Recteur Campus a fait « Le voyage à Bristol », qu'il raconte ici en un article qui édifiera le lecteur par la comparaison des méthodes.

De cet article, dont M. le Recteur Campus veut faire en quelque sorte, nous dit-il, son « testament rectoral », puisse-t-on retenir, à l'abri des projets tentants, mais de réalisation lointaine, la nécessité urgente de passer à Liège de la dispersion désordonnée à la dispersion ordonnée ! Puisse le projet des autorités académiques de Liège être adopté sans plus d'hésitation ! Il est la réponse adéquate à des besoins immédiats. Des objectifs plus ambitieux ne pourraient être atteints qu'à plus longue échéance, ... à trop longue échéance. Et par delà les réalisations qu'il faut commencer aujourd'hui,

on pourra toujours ménager des réalisations futures plus ambitieuses par une politique de « développement » appropriée. « La continuité dans le temps et dans l'espace est le résultat de la continuité de propos et d'action... » Aussi devra-t-on agir constamment en vue de l'avenir si l'on veut éviter de se retrouver tous les quinze ou vingt ans devant le même et lancinant problème. Mais tout d'abord, réparons, et vite, les brèches du présent.

Il n'y a plus de temps à perdre. A cette remise en état minimum, plusieurs années seront nécessaires. Et pour aboutir, il faudra réunir un ensemble de conditions de financement, d'économie, de succession et de transfert, d'exécution technique enfin, que M. Campus met clairement en lumière. Puissent cet avertissement et cet appel être tout de suite entendus !

On ne trouvera pas inutile dans ce même bulletin de se reporter, dans la chronique de « La vie universitaire dans le monde », au bel article du Professeur Nielsen (University of Tennessee) sur l'« Organisation générale des universités d'Etat américaines ». On y trouvera, en effet, maintes indications précieuses sur les conditions d'autonomie qui font la vitalité de ces grands corps et permettent aux Universités d'Etat des Etats-Unis d'avoir en toute matière une véritable politique de développement.

LA RÉDACTION.

Le voyage à Bristol

Vers la fin de la première année de mon rectorat, je trouvai dans mon courrier un petit livre luxueusement édité, publié par l'Université de Bristol et intitulé *The Life of a University* (1). C'est l'histoire familière, voire anecdotique, certes « unformal », remontant à l'époque des débuts de l'indépendance belge, des origines modestes et purement locales d'une Université encore jeune. La Charte Royale qui l'institua et l'Acte qui la régit datent de 1909; ils sont reproduits dans le calendrier annuel. Après l'exposé historique, l'opuscule décrit d'une manière compréhensive et agréable l'état actuel de tous les départements et services, des organisations estudiantines et sociales et des projets d'avenir. On apprend ainsi, sans éprouver d'ennui, mais au contraire avec un vif intérêt, tellement l'ouvrage est peu académique, comment cette jeune Université de province est arrivée à une notoriété effective, *sans avoir poursuivi jamais d'autre but que celui, apparemment modeste, d'être l'Université des comtés du sud-ouest de l'Angleterre et de permettre aux étudiants de cette région de poursuivre l'accès à la maîtrise dans les grandes universités anglaises traditionnelles.* Mais elle s'est appliquée à réaliser ce but modeste avec tant de conviction qu'elle a atteint une situation beaucoup plus élevée. Elle est devenue notamment un des centres de recherches en physique qui comptent dans le monde. Le professeur C. F. Powell a obtenu le prix Nobel de physique en 1950. Le professeur physicien N. F. Mott est bien connu à l'Université de Liège, où il a fait fréquemment des conférences. D'une manière générale, la Faculté des Sciences est remarquable et plus fréquentée que la nôtre. 143 étudiants y sont inscrits *pour la recherche*, dont plus de 60 en physique, appartenant à 20 nations. Ceci en plus des étudiants ordinaires qui, au nombre de 564, surpassent les étudiants de notre faculté des sciences. L'enseignement est à la pointe du progrès. J'y relève une chaire de chimie biophysique, dont le titulaire, le Dr D. D. Eley, a conféré à l'Université de Liège. Il y a des chaires de chimie des insecticides et des fongicides, d'anesthésie, d'analyse spectroscopique, de chirurgie plastique, de neuro-chirurgie, de chirurgie thoracique, de grec hellénistique, de neurologie expérimentale, de catalyse, d'aramaïque et de syriaque, d'art dramatique, etc...

(1) *The Life of a University*, by B. Cottle et J. W. Sherborne, published for the University of Bristol by J. W. Arrowsmith, Ltd. Printers to the University.

L'enseignement est très complet, plus qu'à Liège. Il comprend les « Arts » (Philosophie et Lettres, Commerce, Sciences sociales), le Droit, les Sciences, la Médecine, y compris la médecine vétérinaire, le « Génie » (sciences appliquées), l'Éducation (correspondant à notre Institut supérieur de Sciences pédagogiques, mais plus étendu dans son champ d'action), enfin l'agronomie. Une section rare dans le monde et unique en Grande-Bretagne est consacrée à l'étude scientifique de l'art dramatique. Subventionnée par la Fondation Rockefeller, elle possède une scène expérimentale. Ce n'est pas une école professionnelle; elle ne forme pas des acteurs, encore moins des dramaturges. Son but est l'étude universitaire de l'art du théâtre en général. Cet enseignement peut être compris dans le grade général de bachelier-ès-arts (B. A.), mais des grades plus élevés (master et doctor) peuvent être pris dans la spécialité. On signale quatre étudiants travaillant à la recherche pour ces grades supérieurs d'art dramatique. La très renommée Colston Research Society a consacré son colloque international annuel de 1951 à « La responsabilité des Universités envers le théâtre ».

Le développement de l'Université de Bristol n'est pas dépourvu de perspectives d'avenir. J'extrais ce qui suit du rapport annuel du Conseil de l'Université à la Cour ⁽¹⁾.

« Les plans de l'Université sont réalistes; ils tiennent compte de l'insuffisance actuelle des installations et de l'improbabilité d'aucun progrès sensible des constructions dans un avenir proche. En conséquence, il n'y a pas de suggestion d'aucun agrandissement important en dehors de ceux qui sont impliqués dans les projets actuels, tels que le développement de l'École vétérinaire et la construction de l'École d'Ingénieurs (la construction de la nouvelle École est en cours — note de l'auteur). Le but sera plutôt de consolider les nombreux cours nouveaux institués depuis la guerre et de limiter les nouvelles créations à celles qui résultent naturellement du travail actuellement en cours. Ceci ne signifie pas que l'Université manque de vitalité; sa vigueur a été amplement prouvée par la portée des propositions nécessaires avancées, et il est digne d'être noté que presque chaque département projette d'accroître les facilités pour les « postgraduates » (traduction impossible en français, correspond en somme aux doctorats à l'Université de Liège — note de l'auteur), dans l'opinion que la qualité du travail fait dans une Université, autant dans l'enseignement que dans la recherche, dépend d'un corps suffisant de travail de « postgraduate » (de doctorat — note de l'auteur).

... En ce qui concerne les installations académiques, l'Université espère achever la nouvelle École d'Ingénieurs et commencer le travail de la nouvelle École de Médecine, regardée comme urgente dès avant la guerre. Ces deux projets rendront vacants beaucoup d'espace nécessaire pour les départements des sciences. L'insuffisance

(1) University of Bristol. Annual Report of Council to Court. November 1951.

de la salle de lecture de la bibliothèque devient aiguë et, dès que ce sera possible, l'Université achèvera le projet original de Sir George Oatley en allongeant la bibliothèque principale du double de sa longueur actuelle. Des plans sont à l'étude pour l'édification de deux nouveaux immeubles de logement, le but à long terme de l'Université étant de créer assez de logements pour permettre à chaque étudiant full-time de passer deux ans dans un home. Les besoins de l'Union des Etudiants ne sont pas perdus de vue. Les développements académiques proposés comprennent l'extension des études théologiques, non seulement dans les collèges associés, mais aussi à l'Université même, conduisant autant que possible à l'établissement d'une Faculté de Théologie pendant le lustre 1957-62. Il y a aussi possibilité que l'Université puisse assumer de nouvelles responsabilités pour l'étude de l'Architecture. Ceci résulte d'un événement de la session écoulée. Après des discussions détaillées au sein de l'Université et aussi entre des représentants de l'Université et les autorités de l'Académie, un accord a été établi au sujet d'une ordonnance associant l'Académie Royale d'Architecture de l'Ouest de l'Angleterre à l'Université. Actuellement, aucune des responsabilités financières de l'Académie n'a été enlevée à son organe directeur et il n'y a pas d'ordre d'établir une Ecole d'Architecture dans l'Université. Mais l'aboutissement de l'accord d'association doit signifier qu'en temps voulu, quand les circonstances seront opportunes, l'intention des deux parties est que leurs relations deviennent de plus en plus étroites. »

J'arrête ici ce trop copieux extrait, mais je n'ai pu m'empêcher de le reproduire, tellement il peut et doit donner à réfléchir aux personnes tant soit peu informées des conditions administratives et générales de l'Université de Liège.

Bornons-nous à constater que même dans le régime prévu par le nouveau projet de loi déposé devant le Corps législatif par M. P. Harmel, Ministre de l'Instruction publique, il ne sera au pouvoir d'aucune autorité d'une Université de l'Etat belge de présenter un rapport approchant du caractère de l'extrait reproduit ci-dessus du rapport du Conseil de l'Université de Bristol, qui reflète l'autonomie la plus large. Pour compléter le tableau très général que *The Life of a University* donne de l'Université de Bristol, j'extrais d'un document officiel britannique (1) les renseignements suivants.

Les recettes totales de l'Université de Bristol en 1950-1951 se sont élevées à £ 933.345, dont 64,2 % proviennent de subventions parlementaires et 12,1 % du minerval (inscriptions, etc...), 12,1 % de la

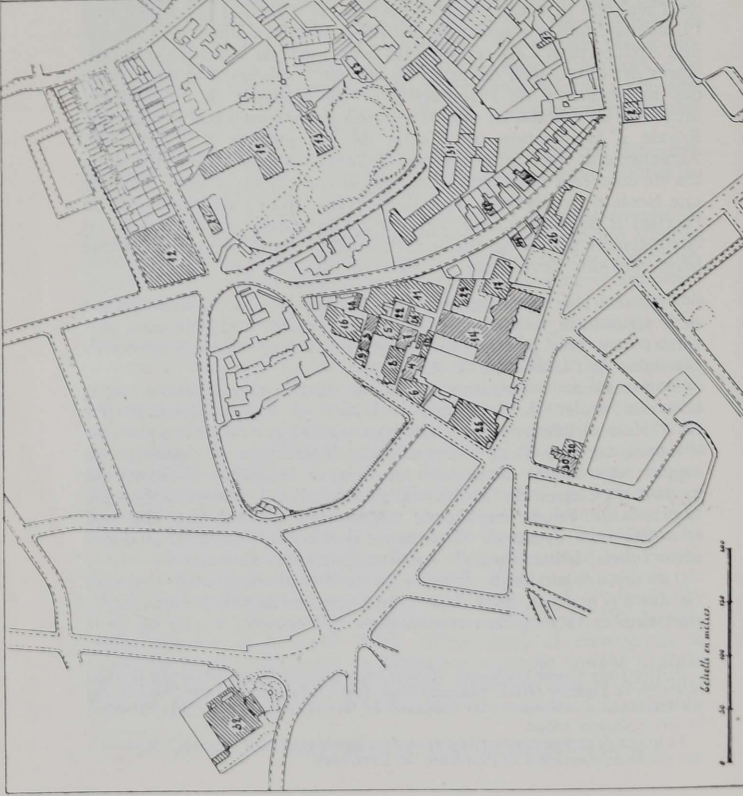
(1) University Grants Committee. Returns from Universities and University Colleges in receipt of Treasury Grant. Academic Year, 1950-51. Presented by the Chancellor of the Exchequer to Parliament by Command of Her Majesty August 1952, London. H. M. Stationery Office.

La lecture de ce document est du plus extrême intérêt pour toute personne s'intéressant aux questions essentielles de l'existence des Universités.

Universit  de Bristol.

Legende.

1	ECOLE DE M�DICAL	1832
2	COLLEGE UNIVERSITAIRIUM (LAW)	1816
3	OSTRACUS ZAMBESI	1880
4	ANATOMIUM	1882
5	GEOLGICUM	1883
6	GEOPHYSICUM ET COSMOLOGICUM	1884
7	MATHESICUM	1885
8	BOVENUM CLERICALIUM	1886
9	OSTRACUS ZOOLOGICUM	1888
10	LIBRARIUM	1889
11	LABORATORIUM PHYSICUM ET MATHESICUM	1910
12	LABORATORIUM CHEMICUM ET PHARMACOLOGICUM	1910
13	LABORATORIUM BOTANICUM ET ZOOLOGICUM	1911
14	LABORATORIUM ANATOMIUM ET PHYSICUM	1911
15	LABORATORIUM MATHESICUM ET COSMOLOGICUM	1911
16	LABORATORIUM PHYSICUM ET MATHESICUM	1911
17	LABORATORIUM CHEMICUM ET PHARMACOLOGICUM	1911
18	LABORATORIUM BOTANICUM ET ZOOLOGICUM	1911
19	LABORATORIUM ANATOMIUM ET PHYSICUM	1911
20	LABORATORIUM MATHESICUM ET COSMOLOGICUM	1911
21	LABORATORIUM PHYSICUM ET MATHESICUM	1911
22	LABORATORIUM CHEMICUM ET PHARMACOLOGICUM	1911
23	LABORATORIUM BOTANICUM ET ZOOLOGICUM	1911
24	LABORATORIUM ANATOMIUM ET PHYSICUM	1911
25	LABORATORIUM MATHESICUM ET COSMOLOGICUM	1911
26	LABORATORIUM PHYSICUM ET MATHESICUM	1911
27	LABORATORIUM CHEMICUM ET PHARMACOLOGICUM	1911
28	LABORATORIUM BOTANICUM ET ZOOLOGICUM	1911
29	LABORATORIUM ANATOMIUM ET PHYSICUM	1911
30	LABORATORIUM MATHESICUM ET COSMOLOGICUM	1911
31	LABORATORIUM PHYSICUM ET MATHESICUM	1911
32	LABORATORIUM CHEMICUM ET PHARMACOLOGICUM	1911
33	LABORATORIUM BOTANICUM ET ZOOLOGICUM	1911
34	LABORATORIUM ANATOMIUM ET PHYSICUM	1911
35	LABORATORIUM MATHESICUM ET COSMOLOGICUM	1911
36	LABORATORIUM PHYSICUM ET MATHESICUM	1911
37	LABORATORIUM CHEMICUM ET PHARMACOLOGICUM	1911
38	LABORATORIUM BOTANICUM ET ZOOLOGICUM	1911
39	LABORATORIUM ANATOMIUM ET PHYSICUM	1911
40	LABORATORIUM MATHESICUM ET COSMOLOGICUM	1911
41	LABORATORIUM PHYSICUM ET MATHESICUM	1911
42	LABORATORIUM CHEMICUM ET PHARMACOLOGICUM	1911
43	LABORATORIUM BOTANICUM ET ZOOLOGICUM	1911
44	LABORATORIUM ANATOMIUM ET PHYSICUM	1911
45	LABORATORIUM MATHESICUM ET COSMOLOGICUM	1911
46	LABORATORIUM PHYSICUM ET MATHESICUM	1911
47	LABORATORIUM CHEMICUM ET PHARMACOLOGICUM	1911
48	LABORATORIUM BOTANICUM ET ZOOLOGICUM	1911
49	LABORATORIUM ANATOMIUM ET PHYSICUM	1911
50	LABORATORIUM MATHESICUM ET COSMOLOGICUM	1911
51	LABORATORIUM PHYSICUM ET MATHESICUM	1911
52	LABORATORIUM CHEMICUM ET PHARMACOLOGICUM	1911
53	LABORATORIUM BOTANICUM ET ZOOLOGICUM	1911
54	LABORATORIUM ANATOMIUM ET PHYSICUM	1911
55	LABORATORIUM MATHESICUM ET COSMOLOGICUM	1911
56	LABORATORIUM PHYSICUM ET MATHESICUM	1911
57	LABORATORIUM CHEMICUM ET PHARMACOLOGICUM	1911
58	LABORATORIUM BOTANICUM ET ZOOLOGICUM	1911
59	LABORATORIUM ANATOMIUM ET PHYSICUM	1911
60	LABORATORIUM MATHESICUM ET COSMOLOGICUM	1911
61	LABORATORIUM PHYSICUM ET MATHESICUM	1911
62	LABORATORIUM CHEMICUM ET PHARMACOLOGICUM	1911
63	LABORATORIUM BOTANICUM ET ZOOLOGICUM	1911
64	LABORATORIUM ANATOMIUM ET PHYSICUM	1911
65	LABORATORIUM MATHESICUM ET COSMOLOGICUM	1911
66	LABORATORIUM PHYSICUM ET MATHESICUM	1911
67	LABORATORIUM CHEMICUM ET PHARMACOLOGICUM	1911
68	LABORATORIUM BOTANICUM ET ZOOLOGICUM	1911
69	LABORATORIUM ANATOMIUM ET PHYSICUM	1911
70	LABORATORIUM MATHESICUM ET COSMOLOGICUM	1911
71	LABORATORIUM PHYSICUM ET MATHESICUM	1911
72	LABORATORIUM CHEMICUM ET PHARMACOLOGICUM	1911
73	LABORATORIUM BOTANICUM ET ZOOLOGICUM	1911
74	LABORATORIUM ANATOMIUM ET PHYSICUM	1911
75	LABORATORIUM MATHESICUM ET COSMOLOGICUM	1911
76	LABORATORIUM PHYSICUM ET MATHESICUM	1911
77	LABORATORIUM CHEMICUM ET PHARMACOLOGICUM	1911
78	LABORATORIUM BOTANICUM ET ZOOLOGICUM	1911
79	LABORATORIUM ANATOMIUM ET PHYSICUM	1911
80	LABORATORIUM MATHESICUM ET COSMOLOGICUM	1911
81	LABORATORIUM PHYSICUM ET MATHESICUM	1911
82	LABORATORIUM CHEMICUM ET PHARMACOLOGICUM	1911
83	LABORATORIUM BOTANICUM ET ZOOLOGICUM	1911
84	LABORATORIUM ANATOMIUM ET PHYSICUM	1911
85	LABORATORIUM MATHESICUM ET COSMOLOGICUM	1911
86	LABORATORIUM PHYSICUM ET MATHESICUM	1911
87	LABORATORIUM CHEMICUM ET PHARMACOLOGICUM	1911
88	LABORATORIUM BOTANICUM ET ZOOLOGICUM	1911
89	LABORATORIUM ANATOMIUM ET PHYSICUM	1911
90	LABORATORIUM MATHESICUM ET COSMOLOGICUM	1911
91	LABORATORIUM PHYSICUM ET MATHESICUM	1911
92	LABORATORIUM CHEMICUM ET PHARMACOLOGICUM	1911
93	LABORATORIUM BOTANICUM ET ZOOLOGICUM	1911
94	LABORATORIUM ANATOMIUM ET PHYSICUM	1911
95	LABORATORIUM MATHESICUM ET COSMOLOGICUM	1911
96	LABORATORIUM PHYSICUM ET MATHESICUM	1911
97	LABORATORIUM CHEMICUM ET PHARMACOLOGICUM	1911
98	LABORATORIUM BOTANICUM ET ZOOLOGICUM	1911
99	LABORATORIUM ANATOMIUM ET PHYSICUM	1911
100	LABORATORIUM MATHESICUM ET COSMOLOGICUM	1911



Scala in metri



1 Bâtiment central adossé à la rive droite de la Meuse dans le type de cloître médiéval qui n'a pas subi de transformations ultérieures.

2 Bâtiment de la rue de la Chapelle, construit au XVIII^e siècle.

3 Bâtiment de la rue de la Chapelle, construit au XVIII^e siècle.

4 Bâtiment de la rue de la Chapelle, construit au XVIII^e siècle.

5 Bâtiment de la rue de la Chapelle, construit au XVIII^e siècle.

6 Bâtiment de la rue de la Chapelle, construit au XVIII^e siècle.

7 Bâtiment de la rue de la Chapelle, construit au XVIII^e siècle.

8 Bâtiment de la rue de la Chapelle, construit au XVIII^e siècle.

9 Bâtiment de la rue de la Chapelle, construit au XVIII^e siècle.

10 Les aménagements réalisés dans le palais de la période 1881-1885.

rémunération de services rendus, 6,1 % de fondations, 0,5 % de dons, et 3,8 % de subventions d'autorités locales.

Les dépenses se sont élevées à £ 902.703, se répartissant comme suit : 5,1 % pour l'administration, 73,8 % pour les dépenses scientifiques, traitements compris, 7 % de dépenses diverses, 11,5 % de dépenses domestiques (entretien, chauffage, éclairage, personnel général d'entretien, etc...).

Le personnel scientifique compte 344 unités, dont 39 professeurs et 188 chargés de cours. Le nombre total d'étudiants full-time est 2515. Le budget de 1950-51 était en considérable augmentation sur celui de 1949-50 (dépenses £ 741.112) et doit dépasser actuellement £ 1.000.000.

Après avoir pris avec l'Université de Bristol le contact bref, mais bien préparé, dont je traiterai plus loin, après avoir partagé avec quelques collègues, au réfectoire de cette Université, à l'étage réservé aux professeurs, un cordial lunch d'austérité britannique, j'en suis revenu avec une grande admiration pour l'organisation de l'enseignement universitaire en Grande-Bretagne et aussi pour l'esprit universitaire qui est la conséquence de cette organisation. Le système anglais justifie les bases saines de la loi fondamentale de l'enseignement supérieur en Belgique, qui stipule en son article 7 : « Des subsides seront accordés aux Universités (de Gand et de Liège) pour les bibliothèques, jardins botaniques, cabinets et collections, et pour subvenir à tous les besoins de l'instruction ». Seulement on s'est chez nous complètement détourné de l'esprit de ces bases.

J'ajouterai encore une remarque. Les chiffres cités ci-dessus établissent qu'à l'Université de Bristol, les frais annuels par étudiant s'élèvent aux environs de 360 livres, que nous pouvons considérer comme l'équivalent monétaire de 50.000 francs belges, mais qui représentent une puissance d'achat locale certainement plus grande. Pour la même année, d'après le budget de l'enseignement supérieur, cette dépense s'élèverait à moins de 45.000 francs en moyenne pour chaque étudiant des Universités de Gand et de Liège, mais ce sont là des prévisions, non des comptes. La comparaison de l'effort financier de la Grande-Bretagne et de la Belgique pour les Universités ne serait pas modifiée en faveur de notre pays, je pense, si l'on tenait compte en outre des « scholarship » ou bourses d'études et des « grants » ou subventions pour recherches, notamment du D. S. I. R. (1)

Quoi qu'il en soit, le parallèle me paraît susceptible de rectifier les idées de beaucoup sur la prospérité réelle des établissements d'enseignement supérieur dans notre pays, alors que la Belgique est réputée prospère. Il pourra aussi les convaincre que les doléances incessantes des universités traduisent un sentiment d'inquiétude qu'il est du devoir des autorités académiques de faire connaître.

Mais mon intention n'est pas de développer ces questions ici.

Mon dessein est beaucoup plus limité et pourtant déjà assez difficile pour que je ne l'aborde pas sans être conscient de sa gravité. Le

(1) Department of Scientific and Industrial Research.

petit livre cité en commençant : *The Life of a University*, m'est parvenu à une époque où mon attention était fortement sollicitée par la question des bâtiments de l'Université de Liège, au sujet de laquelle mes premières réflexions ont été publiées par le *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège* (*). En le parcourant j'ai été frappé aussitôt par deux points également contrastants avec la situation liégeoise. Les bâtiments de l'Université de Bristol sont étroitement groupés sur un terrain exigu et la situation est considérée avec satisfaction et optimisme; tout en déclarant qu'on est un peu à l'étroit, on fait gentiment l'éloge des installations existantes.

A Liège, les bâtiments sont dispersés d'une manière sans pareille; ils font l'objet d'une critique sévère, unanime et publique.

Y a-t-il là une relation de cause à effet? La question de la construction de nouveaux bâtiments étant brûlante à Liège et devant nécessairement, dans un avenir plus ou moins proche, se dénouer, il est d'une importance considérable de rechercher la réponse à la question posée ci-dessus, dans le but d'éviter que de nouveaux travaux, de nouvelles dépenses, de nouveaux efforts, ne conduisent encore à des résultats désastreux, comme ceux que les récents incidents de l'Université de Gand (motion de la Faculté de Médecine et grève des étudiants en décembre 1952) ont mis en lumière en ce qui concerne le nouvel hôpital universitaire de cette ville.

Le premier élément du livre de Bristol qui ne pouvait manquer de frapper ma vue est un plan général des établissements de l'Université, qui figure sur les deux faces intérieures de la reliure. Il me frappa violemment, tant le groupement était serré. Mais il n'y avait aucune indication d'échelle et les spéculations auxquelles je fus obligé de ce fait me rendirent perplexe. Aussi écrivis-je sans tarder à l'Université de Bristol pour demander un plan comportant l'indication de l'échelle. Il me fut aimablement envoyé et c'est celui que j'ai fait reproduire à la planche I, avec les indications extraites du plan figurant dans *The Life of a University*. Mes lecteurs pourront en déduire aussitôt deux observations capitales :

1) Tous les bâtiments de l'Université (y compris la nouvelle Ecole d'Ingénieurs en construction) tiennent sur une surface de terrain inférieure à 7 hectares (il faut en effet tenir compte du musée et de la galerie d'art, du collège baptiste et de nombreux immeubles qui y sont enclavés).

Cependant, des espaces y sont encore réservés pour des extensions et des constructions nouvelles et le parc du Royal Fort est un jardin agréable et remarquablement soigné.

2) On constate que les constructions ont été édifiées suivant une progression continue dont le rythme s'est d'ailleurs accéléré au cours des dernières années.

(*) La question des bâtiments de l'Université de Liège, in *Bulletin trimestriel de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, n° 1, 1951.

En regard de cette situation, dont l'Université de Bristol est satisfaite et qui lui paraît réserver son avenir, l'Université de Liège dispose actuellement de près de 25 hectares de terrains, sur lesquels ses bâtiments sont dispersés d'une manière sans pareille.

D'autre part, outre le fonds ancien du bâtiment central, qui remonte à plusieurs siècles, tous les bâtiments sont soit de la période 1881-1891, soit de la période 1930-1937 (pl. II).

D'un côté donc, la continuité dans le temps et dans l'espace, dont on se félicite, de l'autre, la discontinuité, la dispersion dans l'espace et dans le temps, dont on se mord les poings.

Tel est le contraste total dont nul ne peut manquer d'être frappé comme je le fus. Et à ce point que je me demandai si je pouvais céder à cette impression sans contrôle, si la magie de la photographie et l'évident souci de plaire des auteurs de *The Life of a University* n'embellissaient pas à loisir une situation qui pouvait paraître moins avantageuse sur place. Je me proposai donc d'aller voir de mes yeux et de m'enquérir de ces différences. Sir Philip Moriss, vice-chancellor de l'Université de Bristol, m'accorda très aimablement la permission de faire cette visite à la date qui me convenait. Il était lui-même absent à cette époque, mais je fus excellentement reçu et documenté par M. H. C. Butterfield M. A., Registrar and Secretary et aussi par quelques collègues présents en cette époque de vacances au début de septembre 1952, parmi lesquels je dois particulièrement remercier MM. N. F. Mott (physique) et Macgregor Skene (botanique). J'ai parlé librement à M. H. C. Butterfield et à M. C. M. Singer M. A. Bursar (Conservateur), qui s'occupe plus spécialement des plans et projets et de l'entretien des bâtiments, ainsi qu'à de nombreux collègues, dont j'ai visité les instituts, les salles de cours, les salles de travaux et de collections et les laboratoires. J'ai rôdé seul autour de tous les bâtiments, que j'ai considérés par l'extérieur. Je n'ai pas tout visité à l'intérieur, mais j'ai tout de même vu beaucoup de services (sauf les cliniques médicales, qui sont dans les hôpitaux) et je crois avoir quelque aptitude professionnelle à apprécier des bâtiments. J'ai été conduit aussi sur les chantiers de la nouvelle Ecole d'ingénieurs et j'ai visité en détails la toute récente Ecole de médecine vétérinaire, qui n'abrite que les services pré-cliniques.

Je dois à la simple et pure vérité de dire que j'ai tout trouvé dans un état remarquable. Je ne porte pas de jugement de valeur. Il y a certes quelques inconvénients à certains bâtiments, quelques erreurs de conceptions; des sacrifices ont dû être faits à une esthétique qui relève du caractère local et qui peut ne pas correspondre à mon goût. Mais précisément je ne crois pas avoir le droit de juger cela, car ces sacrifices sont la contrepartie du mécénat local qui a permis d'édifier la plupart des bâtiments antérieurs à la dernière guerre (c'est-à-dire la majeure partie de l'Université actuelle, due surtout à la munificence de la famille Wills). Et cette adaptation au cadre local est un signe visible de la place que l'Université occupe dans la vie publique de la

cité. J'en considère comme symbole le fait que le bâtiment principal possède le beffroi le plus imposant de la ville et il contient la quatrième cloche d'Angleterre (par le poids, qui est de 10 tonnes) et la plus grave (mi-bémol). Dans mon vieil hôtel tout proche, j'ai été éveillé à sept heures du matin par les premiers coups journaliers de « Big George » et aussitôt après, j'ai entendu naître partout aux alentours des bruits banals d'activité humaine. L'Université rythme, par les sons profonds de sa grande cloche, la vie des habitants de la fière et vieille cité de Bristol, la ville aux plus de cent églises anciennes et aux deux évêchés, la ville remplie de souvenirs d'histoire, la ville d'élection des Wesley, la ville célébrée par le Dr Samuel Johnson, par Pepys, par Charles Dickens, par Daniel Defoe, par Robert Louis Stevenson, le port d'attache des Cabot, le berceau de Th. Lawrence, la ville des mécènes Colston et Wills, la ville de l'aviation, de l'avion géant Brabazon. « Big George » donne le signal de l'action quotidienne, sonne les séquences de la journée, anime encore les heures vespérales et se tait pendant le repos nocturne. Je ne connais personnellement aucune autre Université si fortement imprimée dans le cadre local, mais je crois que c'est psychologiquement excellent.

L'Université est édifiée à la lisière de Clifton, le meilleur quartier résidentiel de la ville, en un endroit de construction moyennement dense. L'architecture assez décorée des bâtiments de 1880 à 1939 en est une conséquence. Les bâtiments plus récents sont d'une architecture plus simple.

Mais tous les aménagements des services sont très pratiques, même quand ils ont de l'apparat, comme c'est le cas des locaux à l'usage général des étudiants et du public et pour les cérémonies académiques. Tous les services généraux et administratifs auxquels doivent avoir accès les étudiants, les membres du personnel enseignant et le public, ainsi que la bibliothèque principale, les salles du conseil, de réception et la grande salle académique, sont bien groupés, facilement accessibles et d'une architecture relevée, discutable quant au style, mais volontairement imposante et qui impressionne le visiteur, comme elle doit certes impressionner l'étudiant.

L'entretien est à tous points de vue remarquable. Ma visite, au début de septembre, se situait en période de vacances. Dans tous les locaux que j'ai visités, j'ai trouvé des équipes d'entretien et de nettoyage d'une activité bien ordonnée; tout et partout était remis en bon état et prêt au recommencement de l'activité académique. J'y ai éprouvé exactement les mêmes impressions que celles que l'on rencontre dans les installations d'une grande affaire privée prospère et bien tenue. Je n'y ai point vu de bicyclettes abandonnées à l'intérieur, dans les couloirs; pas de détritrus ni de décombres dans aucun coin de cour. Pas la moindre cour, pas le moindre jardin, pas de coin extérieur le plus secret, pas d'abri d'animaux, jusqu'à la cour de l'institut vétérinaire, avec son abattoir et son crématoire, rien qui ne soit rigoureusement propre et strictement tenu.

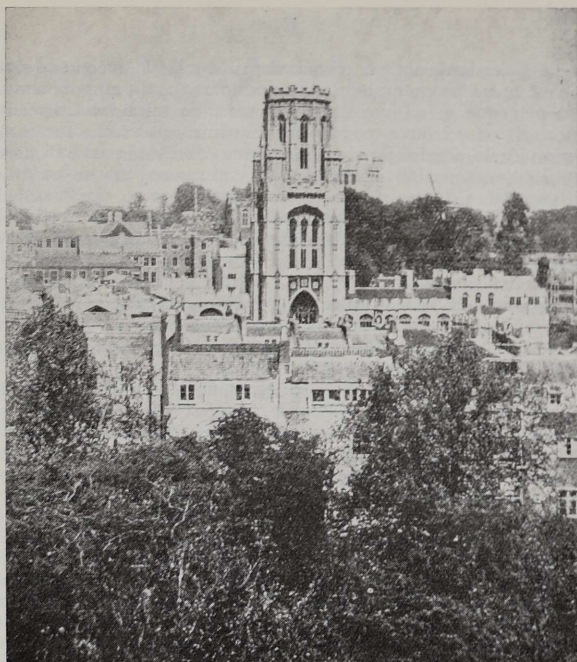
Je me suis ainsi convaincu de visu que *The Life of a University* donnait, dans son esprit plaisant, une description entièrement véridique.

J'ai interrogé les professeurs que j'ai rencontrés; beaucoup n'ont pas attendu mes questions pour répondre à ce que je leur aurais demandé. L'économie d'espace est partout visible et personne ne s'en plaint. On ne trouve certes pas qu'il y ait trop; on trouve que c'est suffisant et que l'on peut s'accommoder de l'espace disponible. Naturellement, on pourrait dans certains services les plus actifs utiliser un plus grand espace, par exemple à l'Institut de physique, vraiment très occupé et encombré, mais où tout est cependant parfaitement en ordre. Les professeurs font des remarques de ce genre, non pas qu'il y a trop peu d'espace, mais que l'espace disponible n'est pas utilisé au mieux. Par exemple, comme il manque à l'Institut de physique des cabinets de travail particuliers, on ne déplore pas qu'il y en ait trop peu, mais on regrette que ceux qui existent soient trop grands; on souhaiterait les voir diviser en deux, ce qui ferait le compte. On juge par là de l'effet de l'esprit d'économie d'espace et d'efficacité sur les conceptions des professeurs.

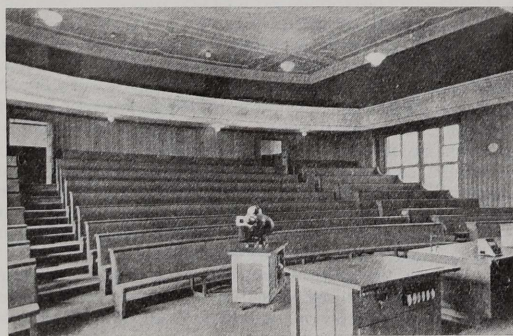
J'ai visité le service du professeur C. F. Powell, Prix Nobel de Physique 1950. Son laboratoire est à vrai dire l'espace qui entoure le globe. La flotte et l'aviation militaires britanniques sont à sa disposition dans le monde entier pour ses expériences sur les radiations cosmiques. Il prépare à Bristol des ballons de grandes dimensions en matière plastique, dont la technique de confection est parfaitement mise au point et soigneusement contrôlée. Comme la hauteur de ces ballons est considérable, il lui fallait un local de grande longueur mais de largeur assez réduite, qui n'existait pas. On a édifé un baraquement léger et provisoire sur la toiture terrasse en béton translucide de l'Institut de physique, qui a été recouverte d'étroites passerelles de caillebotis entourant la longue table de montage des ballons et sur lesquelles on circule. Cette installation de fortune semble rendre le professeur Powell très heureux. Il parle avec satisfaction de ses ballons et n'a pas un mot de reproche pour le local qui lui permet de les confectionner. C'est ainsi, peut-être, que l'on devient Prix Nobel.

* * *

Mais qui est responsable de cet état de choses? *The Life of a University* n'en souffle mot et j'allais à Bristol pour l'apprendre. M. H. C. Butterfield me l'a dit sans aucun mystère; il m'a même remis un beau livre relié en percaline rouge, intitulé « University of Bristol, Calendar 1951-52 », que les étudiants et le public peuvent se procurer au prix de 10/6, et aussi un exemplaire de l'« Annual Report of Council to Court, 1950-51 », dont j'ai donné plus haut la traduction d'un extrait.



Vue générale de l'Université de Bristol



Amphithéâtre de physique

« Le Calendar » n'a pas d'équivalent dans les Universités belges. Ce n'est ni un programme horaire des cours, ni un rapport annuel. C'est plus que le « Livre de l'Étudiant » de certaines Universités françaises; on y trouve tous les renseignements possibles sur l'organisation légale, administrative, académique et scientifique de l'Université, sur l'organisation des études et des examens et sur les droits d'inscription. Cela me paraît un livre très précieux, car il rappelle annuellement à toute personne appartenant à l'Université ce qu'elle doit savoir et ne jamais oublier. Je n'entrerai pas dans les détails de l'organisation très complexe. Je me bornerai à indiquer qu'il y a cinq Facultés comme à Liège; dans l'ordre : Arts, Science, Médecine, Engineering and Law (l'ordre d'énonciation est donc le même qu'à Liège sauf que le Droit est placé après les Sciences Appliquées). Mais ces Facultés comprennent la médecine vétérinaire, l'agronomie et l'art dramatique qui font défaut à Liège.

L'organe suprême est la Cour, qui se réunit une fois l'an, en novembre, sous la présidence du Chancellor (qui est actuellement le Right Honourable Winston S. Churchill), pour recevoir notamment le Rapport annuel du Council, dont un extrait a été reproduit plus haut en traduction. Elle contrôle le Council et y nomme un nombre important de membres.

Le Council est le vrai Conseil d'Administration de l'Université. Il se réunit six fois par an, aux dates fixées par le Calendar dès le début de l'année (il en est de même pour les réunions de tous les comités permanents du conseil, des conseils de faculté, des jurys d'examens, etc...). Le Council a un président extérieur à l'Université; il a d'ailleurs rang hiérarchique après le pro-vice-chancellor (ou pro-recteur). Le Senate (l'équivalent de notre Conseil académique), qui ne compte que 55 membres, est présidé par le vice-chancellor (recteur). Ensuite, il y a les conseils des Facultés et des Ecoles ou Instituts, tous présidés par le vice-chancellor (recteur), bien que chaque Faculté ait un doyen (Dean). De nombreux professeurs sont membres de plein droit des conseils de plusieurs facultés ou instituts.

Le Council et le Senate exercent leur action par de nombreux comités permanents ou existant en vertu d'ordres permanents du Council. Parmi les comités permanents, celui qui est responsable de l'état de chose décrit plus haut est le « Developments Committee ». Ce Comité est très restreint, il comprend : 1) le président du Council; 2) le président adjoint du Council; 3) le trésorier (étranger à l'Université, qui suit dans l'ordre hiérarchique des autorités académiques le président du Council); 4) le président du « General Purposes Committee »; 5) le Vice-Chancellor (recteur); 6) le Pro-Vice-Chancellor (pro-recteur); tous ex-officio; 7, 8, 9) deux professeurs et un membre du Council, nommés par le Council.

On me dit spontanément que c'est « a strong committee », c'est-à-dire qu'il a de l'autorité. « It is not impressed by those who shout the loudest » me dit-on lorsque je manifeste un léger scepti-

cisme, que j'évoque l'action personnelle des professeurs influents. Ce comité n'est donc pas impressionné par ceux qui crient le plus fort. Mais c'est parce qu'il est vigilant, bien inspiré et qu'il fait du bon travail. Le Bursar, M. C. M. Singer, me montre dans son bureau les plans de développement réalisés par le Comité, en accord naturellement avec toutes les autorités légales. Les projets s'étendent bien au-delà de ce qu'indique l'extrait du Rapport Annuel dont j'ai donné la traduction plus haut. Des programmes à longue prévision sont établis et sont en voie de réalisation constante, par une politique effective d'acquisitions immobilières. Selon les propositions du Developments Committee, l'Université achète tous les terrains et tous les immeubles à vendre au voisinage de l'Université, de manière à arrondir et à unifier progressivement son domaine, en vue de pouvoir rattacher à la concentration universitaire ce qui en est encore détaché, comme les services de bactériologie et d'hygiène, installés au service d'hygiène municipal, à un demi-mile, me dit-on, de l'Université. Les cliniques médicales se trouvent dans divers hôpitaux, qui sont cependant tous assez voisins, à un demi-mile en moyenne à l'Est du Royal Fort. L'Université possède déjà de nombreux immeubles et terrains dans cette région et ses projets se développent en accord avec ceux de la municipalité, préparant ainsi le site de la nouvelle Ecole de Médecine qui sera directement jointive à l'Est aux terrains de l'Université à Royal Fort.

Ainsi se poursuivent à la fois le développement et la concentration conjugués.

Mais l'Université a aussi des installations extérieures, par exemple la Station expérimentale d'agronomie, à peu de miles hors de la ville; la station clinique et expérimentale vétérinaire, à 14 miles hors de la ville. De même, les divers « Halls of Residence » ou homes pour les étudiantes et les étudiants sont à quelque distance de l'Université, jusqu'à 3 miles environ (Wills Hall); le terrain athlétique très spacieux est encore 2 miles plus loin. Actuellement, les homes peuvent abriter 250 jeunes filles et 350 jeunes gens, par groupes de 40 à 160 (le Wills Hall groupant avec quatre annexes 280 étudiants). Une somme de £ 270.000 a été recueillie par souscription et les projets existent pour édifier des logements supplémentaires pour 725 étudiants et étudiantes. Il est à remarquer que si l'Université est groupée et le sera toujours davantage, les homes ne le sont pas. Ceci contribue au contraste avec Liège où l'Université étant dispersée, des suggestions sont faites pour grouper tous les logements des étudiants dans une cité universitaire. Il y a d'ailleurs un Comité permanent du Council pour les Halls of Residence, qui s'occupe de leur organisation, de leur administration et de leur surveillance.

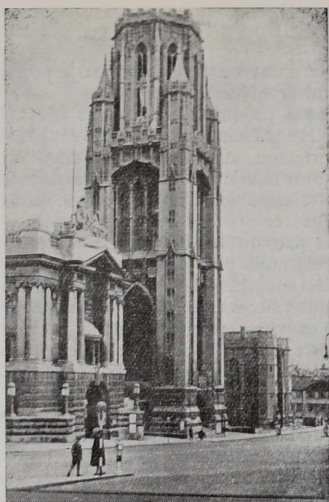
Le « General Purposes Committee », dont le président siège « au Developments Committee », est un autre comité permanent du Council qui, comme son nom l'indique, s'occupe de tous les détails de la vie de l'Université. De lui dépend notamment le Gardens Committee,

dont le Professeur de botanique est un animateur, et sous l'autorité duquel le Superintendent of Gardens (jardinier en chef) veille au bon état de tous les jardins intra- et extra-muros.

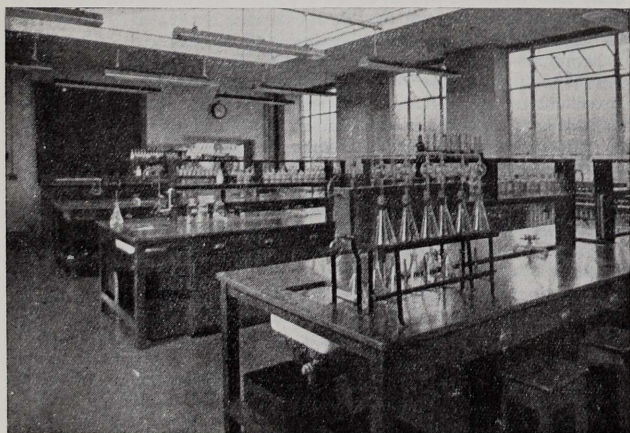
* * *

Ce qui précède établit à suffisance les vertus de l'organisation de Bristol. La continuité dans le temps et dans l'espace est le résultat de la continuité de propos et d'action assurée par le « Developments Committee »; l'avenir de l'Université de Bristol est inscrit sur le terrain et en préparation depuis de nombreuses années pour de nombreuses années. Il en résulte une quantité d'avantages. Pas de fausses manœuvres coûteuses, toutes les dépenses faites à bon escient au moment le plus favorable. Les impulsions sont entravées; rien ne se fait qui n'entre dans un plan mûrement réfléchi pendant de nombreuses années et qui ne permet pas de volte-faces. La concentration des bâtiments universitaires entraîne non seulement des économies appréciables d'administration, de chauffage, d'éclairage, d'entretien, de réparations, de personnel et de frais généraux, mais évite aussi la dispersion du personnel et de ce fait assure un rendement plus efficace de tous les services. Il semble d'ailleurs, à en juger par les tableaux du personnel figurant au Calendar, que tous les services soient assez étoffés et que l'administration de l'Université soit fortement organisée. C'est ce qui produit à un prix supportable ce « well-groomed look » qui impressionne si favorablement le visiteur et que j'ai plaisir à louer autant que l'illustration scientifique de l'Université de Bristol, parce que l'un ne dépare pas l'autre et parce que je ne vois pas pourquoi la Science et ses serviteurs ne méritent pas d'être aussi bien accommodés que la Finance, l'Industrie, le Commerce ou la Politique et leurs serviteurs.

Si l'Université de Liège avait possédé dès avant 1880 un « Developments Committee », sans doute ne serait-elle pas dispersée comme elle l'est sur tout le territoire de la Ville. Il y a longtemps qu'elle aurait acquis les terrains et les immeubles à l'angle du quai P. Van Hoegarden et de la Place du XX Août, sinistrés par deux guerres successives. Elle aurait acquis des terrains de la Ville de Liège, rue Charles Magnette, et l'immeuble de l'ancienne Banque Liégeoise, rue de l'Université, qu'elle occupait d'ailleurs encore pendant la dernière guerre. Elle n'aurait pas laissé échapper en 1931 l'occasion d'acquérir à bon compte, rue du Val-Benoît, le terrain qu'elle laissa acheter par l'Union Coopérative. Elle aurait de même acquis tous les terrains de l'Avenue des Tilleuls contigus à ses propres terrains du Val-Benoît, sans attendre que les immeubles qui s'y trouvent aient été relevés de leurs ruines de la dernière guerre. Elle aurait une politique effective et cohérente d'achat de terrains et de propriétés au voisinage de l'Hôpital de Bavière, en accord avec la Ville de Liège et la Commission d'Assistance publique,



Université de Bristol. Le Beffroi



Institut vétérinaire. Un laboratoire de biochimie

comme le suggère d'une manière pressante le professeur L. Brull et avec lui la Faculté de Médecine.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les bâtiments de l'Université de Liège présenteraient comme ceux de Bristol un aspect toujours bien entretenu, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur et aux abords. Les cours intérieures et extérieures de la Place du XX Août ne seraient plus si minables d'aspect, on ne trouverait plus nulle part des décombres et des détritns ni à l'intérieur ni à l'extérieur des bâtiments. Le parc du Val-Benoît ne ferait pas honte à l'Université. On ne verrait nulle part des bicyclettes et d'autres engins de transport dans les couloirs (À Bristol, les étudiants sont informés qu'ils ont à soigner eux-mêmes pour le garage de leurs bicyclettes ou véhicules). Les vitres seraient partout propres et claires. Les étudiants auraient quelques homes, des salles de réunion spacieuses et bien organisées, un terrain de sport et un réfectoire; les professeurs auraient un véritable club.

Les étudiants n'auraient pas à consacrer une grande partie de leur temps à courir d'un bâtiment à l'autre, par tous les temps, en bicyclette, à pied ou dans des tramways encombrés; ils n'auraient pas à attendre sur la voie publique l'ouverture de certains instituts ou auditoires, bref ils auraient peut-être l'impression que l'Université est leur maison (1) et une maison accueillante, faite pour eux.

Sans doute, tout le monde serait-il satisfait, le corps académique, le personnel scientifique, le personnel auxiliaire et les étudiants, aussi sans doute le public et les autorités officielles, encore que le propre d'une Université soit de n'être jamais tout à fait satisfaite, la Science étant exigeante et avançant sans relâche.

Ajoutons qu'à l'Université de Bristol, toutes les nominations sont faites par élection du Conseil. Ceci doit contribuer beaucoup à l'excellent esprit de l'Université, car il n'y a aucune raison que tous les membres du corps académique ne s'apprécient pas comme également qualifiés, puisque aucune influence extra-universitaire ne peut intervenir dans les nominations.

On voit, finalement, que tout se tient dans un tel système, comme aussi d'ailleurs dans celui des Universités de l'Etat belge, si l'on peut dire.

* * *

Cette interdépendance totale, je m'en rends compte, m'expose à être entraîné en dehors du sujet auquel je veux me limiter, les bâtiments de l'Université de Liège et leur développement. Je ne reviendrai pas ici sur le caractère déplorable de la situation actuelle; je me réfère à l'article que j'y ai consacré dans le *Bulletin trimestriel*

(1) Les statuts de l'Université de Bristol stipulent à la Section 2 : « Les personnes suivantes seront membres de l'Université : les autorités académiques, à savoir le Chancelier, les graduates, les undergraduates ». Ces deux dernières catégories désignent les étudiants.

de janvier-mars 1951 de l'Association des Amis de l'Université de Liège. Mais il convient sans doute, à la lumière de ce qui précède, d'insister sur ce qui, dans la mauvaise situation de l'Université de Liège, résulte d'erreurs de principe et non d'insuffisances financières, administratives et techniques.

C'est essentiellement la dispersion désordonnée que révèle bien la planche II. J'écris désordonnée, car on pourrait avoir une dispersion du moins ordonnée. Ce serait le cas si toute la Faculté des Sciences appliquées était groupée. Actuellement ses étudiants doivent passer du Val-Benoît à l'Institut Montefiore (rue St-Gilles) et au Bâtiment Central (place du XX Août) en traversant la partie la plus encombrée de la ville et cela aux heures du trafic le plus élevé. Je citerai le cas d'étudiants qui font chaque jour le voyage aller et retour en chemin de fer, du chef-lieu d'une province voisine à Liège, où ils débarquent vers huit heures du matin. Ils peuvent arriver assez facilement au Val-Benoît, en tramway. Ensuite, ils doivent éventuellement se rendre à l'Institut Montefiore ou au Bâtiment Central, l'intervalle de temps entre deux cours étant à peine suffisant à cet effet. Ensuite, ils doivent revenir au Val-Benoît. Comprend-on qu'il advienne qu'ils fassent l'économie de l'effort physique qui leur est imposé en surcroît de la fatigue intellectuelle. Qu'ils soient absents presque systématiquement de l'un ou l'autre cours pour lequel la présence impose cet effort. Et que par suite de cette absence régulière, leur échec aux examens de passage soit pour ainsi dire fatal. Ce n'est là qu'un exemple. Un groupe d'étudiants du Val-Benoît frète régulièrement un autocar qui vient les attendre à la sortie de l'Institut de Mécanique pour les conduire en ville.

Au lieu de poursuivre la concentration des étudiants de la Faculté des Sciences appliquées au Val-Benoît, on a utilisé les réserves disponibles à y enseigner depuis quelques années les étudiants de la candidature d'ingénieurs, rattachés à la Faculté des Sciences. Nouvelle dispersion, car ces étudiants doivent fréquemment se rendre du Val-Benoît au Bâtiment Central pour deux de leurs cours les plus importants : la physique et la chimie ; cependant que les Instituts du Val-Benoît sont détournés de leur destination première. Plus récemment, des transformations majeures de l'Institut de Zoologie l'ont rendu indisponible. Des centaines d'étudiants des candidatures en sciences naturelles sont envoyés pour plusieurs années au Val-Benoît, loin des autres endroits où ils reçoivent la plupart de leurs cours et ce à la grande insatisfaction des professeurs et des étudiants de l'Institut de Mécanique.

Ce sont là des conséquences parmi les plus frappantes d'une dispersion désordonnée ; on comprend que la dispersion générale des bâtiments les multiplie, encore que les désagréments en soient heureusement moindres en moyenne.

Cette dispersion favorise aussi l'emploi d'engins de transports individuels ou privés, car les moyens de transport en commun

conviennent mal aux périples estudiantins imposés aux heures de grand trafic. Or les bâtiments universitaires et leurs abords, sauf au Val-Benoît, se prêtent très mal au garage des bicyclettes, motos et autos qui sont de plus en plus utilisés par les étudiants les plus consciencieux, ceux qui s'efforcent de ne pas manquer certains cours. Cet aspect de la question ne peut pas être minimisé et il est détestable : il expose les étudiants aux accidents de voirie et de santé; il contribue à aggraver les problèmes de circulation et il est anti-économique en imposant des déplacements doubles (aller et retour) inutiles; il fait naître des problèmes de parcage et de stationnement qui entraînent des inconvénients domestiques et même parfois des incidents personnels : j'ai été informé parfois d'incidents de ce genre indignes d'une Université.

Quels sont les remèdes à une situation aussi mauvaise. L'idéal est, à mon avis, la concentration telle qu'elle existe non seulement à Bristol, mais aussi à Cambridge, à Glasgow (Université vieille de plus de cinq siècles), à Harvard, à Sydney, à Bruxelles, à Caen, etc... Elle existe en fait dans la plupart des Universités et là où elle n'existe pas, on tend à la réaliser, comme à Louvain. A Gand, la dispersion est beaucoup moindre qu'à Liège, de même à Zurich. Je ne connais guère que Delft où l'École polytechnique soit relativement aussi dispersée, mais avec de moindres distances et de moindres inconvénients.

Mais cette solution idéale présente de grandes difficultés pratiques : financières, administratives et techniques. Je désire rendre aussi attentif à ce sujet sur un point important : celui du régime de transition. On se rend compte que la construction d'une nouvelle Université groupée, même si elle est faite sous la direction d'une « forte autorité » analogue au « Developments Committee » de Bristol, demandera un grand nombre d'années d'études et de travaux, sans parler des sommes d'argent considérables. En outre, on ne pourra pas tout construire à la fois, mais nécessairement un établissement après l'autre. Comment se fera le transfert ? D'un bloc (comme cela a été le cas ou presque à Bruxelles) ou progressivement. Dans cette dernière hypothèse, il faut prendre garde au trouble énorme, au désordre et à la dispersion qui affecteront l'Université pendant un grand nombre d'années sans interruption. Que l'on songe au problème que constituerait le transfert de toutes les usines et ateliers d'un complexe comme Ougrée-Marihaye, par exemple, ou Espérance-Longdoz, dans une installation unique et groupée sur un nouveau site. Et encore, cela se ferait-il dans un tel cas dans les meilleures conditions de direction et d'autorité. Cette comparaison, d'ailleurs très approximative, me permet d'affirmer que, dans le système actuel d'organisation des travaux des bâtiments universitaires, la construction d'une nouvelle Université groupée est strictement impossible; la situation de l'hôpital universitaire de Gand m'en est témoin (cfr. mon article de 1951 dans ce bulletin). Et puis, il y a



Manor Hall (home d'étudiants)



Réfectoire des étudiants

la question du choix d'un emplacement éventuel ! Je me résumerai comme suit, ainsi que je l'ai écrit dans un rapport officiel. Je ne crois pas que l'on puisse abandonner l'idée du regroupement futur de l'Université; il faut la défendre au moins pour le principe et en raison de ses avantages. Mais je ne crois pas qu'elle soit réalisable avant longtemps, même si des circonstances imprévisibles, probablement peu souhaitables en elles-mêmes (comme celles qu'a connues l'Université de Caen), la favoriseraient. Je l'appellerais volontiers l'Université de l'an 2000 et si l'on croit vraiment pouvoir la réaliser pour lors, il ne faut pas tarder à s'en occuper.

Entretemps, l'Université de Liège ne peut mourir; elle doit continuer à vivre et à se développer; c'est là le propre de toute Université. Il faut des améliorations urgentes et pratiques aux tares et aux misères actuelles. La solution consiste, peut-on dire, à passer le plus tôt possible de la dispersion désordonnée à la dispersion ordonnée. Plus simplement, à mettre un peu d'ordre dans la dispersion actuelle, afin d'en atténuer les pires inconvénients tout en faisant face aux besoins de développement les plus urgents et en réservant l'avenir pour quelques dizaines d'années. Cette solution peut paraître modeste; on verra plus loin qu'elle exige déjà des conditions qui sont loin d'être acquises et qui ne le seront pas sans peines. Sans doute ne remédiera-t-elle pas aux inconvénients généraux de la dispersion, notamment du point de vue administratif et économique, mais du moins les atténuera-t-elle quelque peu.

Il ne convient pas d'exposer ici un programme. Une telle communication est réservée aux autorités administratives. Un programme a été soumis aux avis des facultés et présenté ensuite au Ministre de l'Instruction publique. On se bornera ici à en schématiser sommairement les grandes lignes.

Il vise en premier lieu à rétablir la continuité avec le programme de 1930, tel qu'il a été exposé par M. l'Administrateur-Inspecteur honoraire M. Dehalu dans ces colonnes, ainsi que je l'ai rappelé dans mon article de 1951. Ceci serait réalisé par la construction de deux nouveaux instituts pour les sciences minérales et l'électrotechnique au Val-Benoît. Toute la Faculté des Sciences appliquées y serait alors groupée, mettant ainsi fin à une dispersion partielle actuellement très fâcheuse. En outre, l'Institut Montefiore, à la rue St-Gilles, et un certain espace au bâtiment central seront rendus disponibles.

Ensuite, un institut sera construit à front de la Place Cockerill pour la Faculté de Philosophie et Lettres et les Instituts y annexés. Il sera suivi de l'aménagement du Bâtiment Central pour les services administratifs et généraux ainsi que pour la Faculté de Droit et les Instituts y annexés. Puis viendra l'aménagement de l'Institut Montefiore pour les cours de mathématiques et de physique et l'aménagement avec extension de l'Institut de Chimie du quai P. Van Hoegaerden et de la Place du XX Août.

Ces constructions et aménagements réaliseraient des groupements des facultés des sciences d'érudition et humaines au voisinage de la bibliothèque et atténueraient fortement la dispersion actuelle des candidatures scientifiques. La bibliothèque elle-même pourrait obtenir des agrandissements dans l'ancien institut de physique du quai P. Van Hoegaerden, qui lui est contigu.

Pour la Faculté de Médecine, tous les aménagements dépendraient de la reconstruction intégrale de l'Hôpital de Bavière, qui figure au programme du Ministère de la Santé publique. Ceci permettrait le transfert de l'Institut de Pharmacie à l'ancienne Maternité du Boulevard de la Constitution. Un Institut nouveau de chimie biologique pourrait être édifié sur les terrains disponibles de la rue de Pitteurs et des extensions de certains services non cliniques de la Faculté de Médecine réalisées sur les terrains de l'Université du Boulevard de la Constitution ou sur certains terrains à acquérir (selon le vœu de la Faculté de Médecine évoqué plus haut), peut-être de la Ville de Liège et de la Commission d'Assistance publique. La Faculté de Médecine serait ainsi assez bien groupée. L'ancien Hôtel Lamarche au Val-Benoît pourrait être aménagé pour l'Institut supérieur d'éducation physique et l'Institut de botanique pourrait s'étendre dans l'ancien Institut de pharmacie contigu.

Telles seraient les principales constructions, sans préjudice de quelques extensions ou aménagements nécessaires aux instituts existants du Val-Benoît, d'astrophysique à Cointe, de zoologie (en cours), d'anatomie, éventuellement de physiologie, etc...

Ce programme, le plus modeste possible, coûtera au bas mot un demi-milliard et exigera vraisemblablement dix années pour sa réalisation. Encore cela demandera-t-il d'assez nombreuses conditions qui, répétons-le, ne sont pas réalisées actuellement et ne le seront pas sans peine.

Conditions financières

Il est nécessaire d'assurer à l'Université, pour la réalisation de ce programme, des crédits annuels spéciaux de 50.000.000 pendant dix ans, reportables d'une année à l'autre, selon le rythme d'avancement des travaux et d'engagement des dépenses. M. le Ministre de l'Instruction publique, P. Harmel a annoncé le dépôt d'un projet de loi pour la prolongation et l'extension du Fonds Vanderpoorten, susceptible de réaliser les conditions financières requises ci-dessus définies.

Conditions d'économie

Il sera nécessaire, pour pouvoir réaliser ce programme sans dépassements financiers et sans difficultés techniques d'approvisionnements en matériaux et de main-d'œuvre, d'appliquer dans la conception et l'exécution les règles de la plus stricte économie. Naturellement,

tout caractère somptuaire devra être écarté, ce qui ne doit pas nuire à un aspect de bon aloi des bâtiments. Mais il faudra surtout éviter le gigantisme (se souvenir des avatars de l'hôpital universitaire de Gand), éviter tout ce qui est superflu et tout ce qui fait double emploi.

Par exemple, il y a dans certains instituts existants du Val-Benoît quelque abondance dans les salles de dessin (notamment à l'Institut du Génie Civil) et dans les grandes salles de cours. C'est ce qui a conduit à les mettre actuellement à la disposition des cours de caractère mathématique et graphique des candidatures d'ingénieurs. Comme elles seront rendues disponibles à nouveau par le transfert de ces candidatures à l'ancien Institut Montefiore, rue St-Gilles, elles devront être utilisées dans la mesure du possible pour les nouveaux Instituts de la Faculté des Sciences appliquées au Val-Banoît. Par exemple, il sera inutile de doter le nouvel Institut électro-technique d'une grande salle de dessin, pour remplacer celle de l'Institut Montefiore. On pourra utiliser à cet effet une grande salle de dessin de l'Institut du Génie Civil. Des grandes salles de cours des instituts existants pourraient de même servir aux sciences minérales et électriques, permettant ainsi l'économie provisoire de grandes salles de cours dans les nouveaux instituts, salles dont la construction pourrait être différée jusqu'aux temps où le développement scientifique le rendrait nécessaire. De même l'existence de la Centrale thermo-électrique au Val-Benoît pourrait rendre des services au nouvel Institut électro-technique. Dans le même ordre d'idées, les aménagements actuels de l'Institut Montefiore pourraient faciliter son adaptation à l'enseignement de la physique et sa grande salle de dessin serait très adéquate pour les candidatures d'ingénieurs.

L'économie doit donc consister à tirer le meilleur parti de ce qui existe en le conjuguant le mieux possible avec les constructions neuves. Comme il est montré ci-dessus, cela est possible avec un résultat avantageux, sans absurdités ni mesquineries.

Conditions de succession et de transfert

Il faut que le programme soit exécuté dans l'ordre le plus adéquat et de telle manière qu'aucun service ne soit momentanément désorganisé ou troublé. Pour atteindre ce résultat, il faut principalement veiller à ne rien détruire totalement ou partiellement avant de permettre le transfert définitif des services intéressés.

C'est pourquoi il faut commencer par les constructions neuves des Instituts de sciences minérales, d'électro-technique et philosophie et lettres. Après l'occupation de ces nouveaux bâtiments par les services auxquels ils sont destinés, les locaux qu'ils auront abandonnés peuvent être aménagés pour d'autres services, et ainsi de suite. Ceci évitera non seulement beaucoup de perturbations et d'inconvénients pour l'enseignement et le travail scientifique, mais aussi de nombreuses dépenses improductives de locations, transferts provisoires, aménagements provisoires, etc...

Pour cela il est nécessaire que l'Université soit maîtresse de l'ordre des travaux, c'est-à-dire que les crédits soient inscrits au Ministère de l'Instruction publique et non au Ministère des Travaux publics. Je suis entièrement conscient que ce point est particulièrement délicat et qu'il semble devoir rencontrer des difficultés, dont les principales seront de nature personnelle et mettront en cause des susceptibilités de fonctionnaires, surtout des inspecteurs des finances et aussi d'ingénieurs. Je ne puis naturellement approuver que les intérêts de l'Université, qui sont des intérêts publics, dont dépend l'élite des générations à venir, soient compromis par de telles circonstances. Il va de soi que mes observations ne visent aucune personne, mais un système qui constitue une erreur préjudiciable au pays et qui doit être réparée.

Actuellement, les crédits pour les travaux aux Universités de l'Etat sont inscrits au budget du Ministère des Travaux publics et celui-ci en dispose à sa guise, c'est-à-dire selon les vicissitudes d'une administration compliquée, surchargée et souvent insuffisamment pourvue de moyens techniques (en personnel notamment). Ainsi, les travaux aux Universités se font d'une manière qui ne cadre pas du tout avec les vues des responsables de l'Université, qui n'ont finalement aucune action sur eux. Les services des Travaux publics arrêtent en effet tous les plans directement avec les professeurs, sans aucun contrôle modérateur des autorités académiques. Le principe d'économie précédemment exposé et le principe de succession et de transfert sont ainsi directement méconnus, au grand préjudice du Trésor public. Je n'hésite pas à dire qu'il en résulte de véritables gaspillages, toujours en mettant hors cause les personnes, mais en n'accusant que le système.

Je donnerai en exemple les transformations actuelles de l'Institut de Zoologie, qui avaient pour objet d'apporter un soulagement urgent à la situation du professeur, devenue insupportable par suite de l'accroissement du nombre des étudiants. La manière dont ce problème a été résolu en dehors de toute intervention de l'Université a pour effet de rendre l'Institut de Zoologie indisponible pendant de nombreuses années, de mettre le professeur pendant ce temps-là dans une situation encore plus pénible, avec un transfert provisoire et incommode de son enseignement au Val-Benoît, entraînant toutes sortes d'inconvénients et de dépenses perdues. Et lorsque le professeur aura finalement réintégré son institut considérablement agrandi, il constatera l'insuffisance de ses moyens devant des prestations matérielles fortement accrues et en éprouvera probablement de nouvelles difficultés. Ainsi tout se fait sans sagesse ou disons sans bon sens à l'Université.

Autre exemple de travail à contretemps. Un professeur de géologie demandait depuis plusieurs années des extensions. Les travaux viennent de commencer en décembre 1952, précisément quelques semaines après que le Ministère des Travaux publics a demandé le programme du nouvel Institut des sciences minérales, dont la réali-

sation si elle est prochaine, rend inutile les aménagements nouveaux entrepris à grands frais et qu'il faudra peut-être démolir, à frais nouveaux, lors des futurs aménagements du bâtiment central. J'insiste encore sur le fait que tout ceci ne permet aucun reproche à aucune personne, mais est la conséquence automatique et inéluctable d'un système déraisonnable. Ce système est non seulement déraisonnable, mais il a été institué dans des conditions qui sont très discutables au point de vue légal. La concentration des services des bâtiments des divers départements au Ministère des Travaux publics a été réalisée par un arrêté des Secrétaires généraux du 9 août 1940. Après la guerre, ce régime a été maintenu en vertu d'un arrêté du Régent contresigné par les ministres, c'est-à-dire d'une réglementation d'exception.

Il s'agit dans les deux cas de mesures non contrôlées ni débattues, inspirées par la fatalité concentrationniste des administrations centrales de la plupart des départements ministériels, qui sont prises aveuglément et sans aucun souci des conséquences.

Conditions techniques

Parallèlement à la nécessité pour l'Université de régir l'emploi des crédits pour la construction, par leur inscription au budget du Ministère de l'Instruction publique, il faut qu'elle dispose de l'autorité générale du « maître de l'œuvre » sur l'exécution. Ceci ne peut être réalisé que si l'étude et l'exécution sont confiées non à un service général, mais bien à un service spécial, comme l'était la Direction technique des travaux de construction des instituts universitaires du Val-Benoît, qui a exécuté les travaux de 1930 à 1938 et a existé encore jusqu'en 1940, époque à laquelle elle a été absorbée par le Ministère des Travaux publics, pour former le noyau essentiel de la Direction provinciale de Liège de l'Administration des Bâtiments. Cette dernière remarque fera admettre ma sincérité lorsque j'écris que je ne reproche rien aux personnes, car un grand nombre des personnes qui sont actuellement actives dans les conditions déraisonnables indiquées ci-dessus sont mes anciens collaborateurs et je leur ai conservé toute mon estime. C'est le système actuel qui est condamné par ses résultats. Je n'hésite pas à dire non plus, sans connaître de chiffres, mais par ce que je vois et que j'apprécie professionnellement, que le système actuel conduit certes à des dépenses plus élevées et que la Direction technique, en dépit des critiques passionnées dont elle a été l'objet, précisément à cause de cela, a réalisé ses travaux de la manière la plus économique et plus rapidement qu'il n'a été fait pour aucune autre entreprise équivalente de l'Etat. Je ne cherche ici aucune satisfaction personnelle, je renouvelle simplement les conseils que, sur leur demande, j'ai donné aux autorités responsables en 1929 et dont l'observation a été couronnée de succès, non en raison des personnes, mais du principe juste. La contre épreuve est établie par le système actuel.

Un souvenir anecdotique s'impose ici à ma plume. Lorsque j'arrivai à Liège aux premiers jours de janvier 1926 pour commencer mon enseignement, j'eus l'occasion d'avoir un entretien avec le Gouverneur de la Province, qui était alors M. Grégoire. Il me reçut sévèrement. Il avait compris que j'étais ingénieur des Ponts et Chaussées et il m'accueillit par des critiques très vives du service d'entretien du Palais provincial. Lorsque je lui eus fait comprendre que j'étais totalement étranger à cette administration, il se radoucit et notre conversation prit un cours plus normal. Je ne me doutais certes pas à cette époque que 27 ans plus tard, je serais conduit à adopter, d'une manière plus nuancée et moins personnelle mais aussi plus étayée et plus fondée, la même attitude. Mais, ainsi que je l'écrivais plus haut, les mêmes causes produisent les mêmes effets.

En fait, le système actuel, institué par l'arrêté-loi du 23 octobre 1946 est encore plus mauvais que celui qui pouvait exister en 1926. Il stipule en effet que le Ministère des Travaux publics fait fonction de « propriétaire » de tous les immeubles de l'Etat et que les occupants font fonction de « locataires ». Il s'agit là d'une pure fiction administrative, qui n'a rien de juridique. C'est naturellement l'Etat et non un département qui est propriétaire. En fait, le Département des Travaux publics est le « régisseur » du « propriétaire », plus particulièrement même l'architecte. A Liège, par exemple, l'Etat n'est juridiquement propriétaire de presque aucun des bâtiments de l'Université, parce qu'aucun des terrains ne lui appartient. En fait, la fiction du « propriétaire » a été créée pour donner au Département des Travaux publics de l'autorité à l'égard des « locataires ». L'anecdote que j'évoquais plus haut a plus de portée qu'il n'y paraît; elle caractérise la mission ingrate et difficile que constitue l'entretien des bâtiments de l'Etat. La tâche des fonctionnaires qui l'assument n'est certes pas facile ni agréable. On peut imaginer que le Département des Travaux publics n'a pas accepté sans hésitation la charge de tous les bâtiments de toutes les administrations civiles, d'autant plus qu'il n'avait guère les moyens pour faire face à une telle tâche, surtout en personnel. L'autorité du propriétaire constitue une sorte d'encouragement et de protection pour une administration assez désarmée.

Cette situation malaisée est particulièrement inopportune dans le cas des Universités. Elle interdit, par exemple, au chef d'un service scientifique, de procéder à aucune modification constructive nécessaire du point de vue scientifique sans autorisation d'un préposé du Ministère des Travaux publics, même lorsque les frais sont couverts par des fonds scientifiques. C'est à peine si ce chef de service peut faire effectuer les travaux par l'entrepreneur de son choix, et à un prix souvent beaucoup plus bas que celui d'un entrepreneur officiel ou habituel du Département des Travaux publics. Il me déplait de poursuivre ce sujet, qui ne réserve aucune satisfaction et qui gêne autant ceux qui l'appliquent que ceux qui le subissent.

Si l'on veut éviter à Liège l'équivalent des déceptions et des troubles de l'Hôpital universitaire de Gand et faire exécuter en dix ans le programme de cinq cents millions à la satisfaction de l'Université, il est nécessaire d'en confier l'étude et l'exécution à un service spécial, travaillant selon les instructions de l'Université. Celle-ci a d'ailleurs des besoins d'une nature permanente et si particulière, que ce service devrait s'occuper en permanence des bâtiments de l'Université et aussi de leur entretien constructif.

* * *

Telles sont mes réflexions inspirées par un voyage à Bristol, à la fin de l'été 1952. Je les confie au *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, à une époque qui pourrait être importante pour l'avenir immédiat des installations de l'Université. Je les publie sans témérité et sans timidité, selon la belle devise de la Société royale des Sciences de Liège, qui m'a fait l'honneur de m'inscrire jadis au nombre de ses membres. J'éprouve comme un devoir, l'obligation d'exposer la somme de ces réflexions qui constituent en quelque sorte mon testament rectoral.

Qu'en adviendra-t-il? Le voyage à Bristol sera-t-il jamais de quelque utilité pour l'Université? Je l'ignore et je n'ai certes pas l'impudence de croire que ce soit nécessaire. Mes observations sont purement personnelles et je me permets seulement, comme conclusion, d'en déduire des conseils. A chacun de les apprécier. Ce voyage a été une excursion strictement privée, à mes risques et périls (bien réduits d'ailleurs tellement l'hospitalité de l'Université de Bristol a été grande).

Il en restera toujours au moins pour moi un souvenir inoubliable. J'en dois rendre grâce surtout à Mrs et au professeur N. F. Mott. Ils m'ont initié aux délices du « Bristol milk ». Ils m'ont guidé, par un clair de lune romantique vers ces beaux jardins qui surplombent la gorge de l'Avon, aux approches du célèbre pont suspendu de Clifton (1). J'ai goûté intensément la splendeur de ce site auquel une œuvre admirable de l'industrie humaine ajoute encore de la grandeur sans troubler sa majesté, plaisir rare. J'ai éprouvé l'impression d'une grande communion avec la nature et avec les hommes. Je n'en demande pas davantage pour moi-même.

F. CAMPUS

Recteur de l'Université de Liège

(1) Dû au grand Brunel, qui le commença en 1831.

Les Sociétés scientifiques liégeoises

Nous avons publié dans ce bulletin (n° 2 de 1952) une enquête sur les Sociétés scientifiques liégeoises.

Nous tenons à compléter cette enquête par la présente note qu'a bien voulu nous adresser M. F. SCHOofs, professeur émérite.

SOCIÉTÉ DE SALUBRITÉ PUBLIQUE ET D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE LIÈGE

A la suite du Congrès médical de Bruxelles en 1835, fut fondée à Liège en 1837, sous le nom de « Conseil de salubrité publique », une société de médecins, de chimistes, d'ingénieurs, d'architectes, de fonctionnaires pouvant contribuer par leurs connaissances scientifiques à l'amélioration des conditions d'hygiène et coopérer à l'assainissement des agglomérations. Cette association d'hommes compétents était basée sur le libre concours de ses membres, indépendante de l'Administration, mais travaillant sous ses auspices. Ses études portaient sur les questions capitales de salubrité, notamment les habitations, les eaux potables, la voirie, les clos d'équarissage, les cimetières, les immondices, les égouts, les établissements industriels, la prostitution, les épidémies, les denrées alimentaires, etc. Les particuliers et les Pouvoirs publics avaient souvent recours à ses lumières; en échange la Province et la Ville de Liège lui accordaient des subsides et l'Administration communale mettait à sa disposition, pour ses séances, un local à l'Hôtel de Ville. M. L. Delaye, pharmacien en chef à l'Hôpital des Anglais, a décrit d'une façon détaillée l'histoire et l'activité du Conseil, ainsi que l'évolution de la Société de Salubrité publique qui lui fit suite (Bulletin de la Société, tome XXII, 1926, et tome XXXIII, 1936).

La présente notice a pour but de faire ressortir la part qui revient aux Membres de l'Université dans l'activité de l'organisme : parmi ses onze fondateurs, cinq personnalités appartenaient au corps enseignant universitaire : N. Ansiaux, J. A. Leroy, G. P. Péters-Vaust, Ch. Frankinet, J. Vottem. Ultérieurement le Conseil a été complété par l'adjonction de pharmaciens, d'architectes, de vétérinaires, de jurisconsultes; il a fait preuve d'une grande vitalité comme en témoignent des rapports importants publiés dans ses « Annales »;

le professeur de clinique médicale Ant. Spring en a occupé la présidence pendant de longues années.

La pureté des denrées alimentaires prélevées par la Police retenait particulièrement la sollicitude du Conseil; un laborieux travail d'analyses était exécuté par les professeurs Kupfferschläger et Fr. Dewalque.

Dès 1848, le Conseil de salubrité publique avait proposé à la Ville de Liège la création d'un laboratoire d'analyse des denrées.

Dans la suite, l'activité du Conseil a décliné, surtout à partir de 1880, époque de la réorganisation des Commissions médicales provinciales qui avaient les matières d'hygiène dans leurs attributions. Néanmoins, les progrès incessants et rapides de la science de l'hygiène ne laissaient pas indifférents les membres du Conseil.

Quelques hommes clairvoyants et tenaces, parmi lesquels, G. Dewalque, Remy, G. Jorissenne, H. Kuborn, contribuèrent à donner un nouveau stimulant à l'ancien Conseil; celui-ci fut transformé le 25 janvier 1889 en « Société de Salubrité publique et d'Hygiène de la Province de Liège », qui se réunit encore actuellement sous ce nom.

Conformément à son programme cette société étudie au point de vue *exclusivement scientifique* toutes les questions qui peuvent intéresser la santé de la population.

Elle s'est assurée le concours actif d'un grand nombre de professeurs de notre université : Wasseige, Davreux, L. de Koninck, Lesoinne, A. Spring, W. Spring, Schmit, Kupfferschläger, Frankinet, Th. Schwann, G. Dewalque, A. Raikem, L. Perard, V. Masius, F. Putzeys, F. Schiffers, C. Renard, A. Jorissen, F. Henrijean, E. Malvoz, F. Fraipont, G. Corin, M. Brouha, E. Hairs, L. Crismer, etc. Plusieurs médecins ont collaboré assidûment à ses travaux.

Il serait trop long d'énumérer les matières qui ont fait l'objet de ses études; aucun chapitre important de la science hygiénique n'est resté étranger à ses préoccupations, comme en témoignent les rubriques relevées dans ses annales : atmosphère, brouillards, fumées, climatologie, pollution de l'air, aérosols, le sol et les eaux minérales, eaux ferrugineuses, ferrobactériacées, eaux de boisson, eaux d'égout, habitations, urbanisme, nuisance du bruit, hygiène hospitalière et scolaire, balnéation, natation, sports, alimentation, hygiène chez les coiffeurs, intoxications alimentaires, hygiène industrielle et intoxications dans les usines, pneumoconioses, hygiène des transports par automobiles et par avions, gaz de combat, intoxications par l'oxyde de carbone et par les gaz d'échappement des moteurs, hygiène coloniale, maladies transmissibles, allergène du pollen dans la fièvre des foins, insecticides, désinfection, désinsectisation, alcoolisme, fatigue de l'appareil visuel dans les mines, nystagmus, etc., etc., sans oublier les questions d'hygiène sociale et la législation sanitaire.

Les premiers temps de son existence, la Société publiait des rapports étendus dans ses « Mémoires »; c'est ainsi que nous trouvons

vers les années 1891 à 1896 des travaux importants de Malvoz, Herman, Lambotte et E. Hénault sur l'action du formaldéhyde comme désinfectant des locaux contaminés, une étuve à désinfection par la vapeur fluente sous pression, les nappes aquifères le long du canal de Liège à Maestricht, l'identification du bacille typhique par la séro-réaction, le sort du bacillus typhosus dans l'eau de boisson.

Actuellement, en raison de difficultés financières, la Société en est réduite à ne plus publier que des comptes rendus moins développés qui paraissent périodiquement mais quelquefois avec un certain retard. Ses publications, s'étendant de 1889 à 1949, comportent 40 tomes; le tome 41 relatif aux années 1950-1952 est en préparation; les travaux de la Société ont été interrompus pendant les guerres 1914-18 et 1940-44.

La Société se compose de membres effectifs, de correspondants, de membres honoraires et de protecteurs; ses adhérents sont recrutés, par élection, dans toutes les professions qui contribuent soit scientifiquement, soit techniquement, aux progrès de l'hygiène.

L'année sociale commence en octobre et se termine en septembre; les séances ordinaires se tiennent mensuellement dans un salon de l'Hôtel de Ville mis gracieusement à sa disposition par l'Administration communale. Ces séances comportent l'exposé de sujets scientifiques librement choisis par leurs auteurs, leur discussion et éventuellement la rédaction de conclusions ou de vœux transmis aux Administrations compétentes.

Ces dernières années, des matières particulièrement importantes et d'un intérêt d'actualité ont été traitées au cours de conférences par des spécialistes éminents : prof. H. Frédéricq (1924), Les gaz de combat; prof. J. Firket (1924), Les directives de la lutte contre le cancer; prof. M. Herman (Mons, 1926), Hygiène d'autrefois et hygiène d'aujourd'hui; prof. R. Bouillenne (1925), La campagne de salubrité publique au Brésil; *idem* (1952), Eau et végétation; prof. G. Batta (1939), Les bactéries ferrugineuses; prof. L. Brull (1947), Le traitement de la silicose; D. Serane (Paris, 1952), Les calculs du rein; prof. A. William (1951), Pollution de l'atmosphère; prof. Gueben (1952), Energie atomique.

Des questions d'une haute portée sociale ont fait l'objet d'échanges de vues intéressants à la suite de causeries de MM. M. Heuseux (1946), Assurances sociales; Pirotte (1948), Orientation professionnelle; E. Montrieux (1948), Urbanisme et habitation.

En certaines circonstances, la Société organise des excursions, des visites d'installations sanitaires. Chaque année, au mois d'octobre, se tient une Assemblée générale réglementaire au cours de laquelle le Secrétaire général expose l'activité pendant l'année écoulée; le Trésorier fait part de la situation pécuniaire et on procède aux élections.

Les ressources de la Société résultent des cotisations modiques de ses membres, de dons de généreux bienfaiteurs et occasionnellement de subsides de Pouvoirs publics.

La Société de Salubrité publique et d'Hygiène de la Province de Liège a commémoré son centenaire en 1938; à cette occasion son président, le professeur J. Van Beneden, avait organisé une série de conférences suivies par de nombreux auditeurs. Des sujets judicieusement choisis pour la circonstance ont été traités par le prof. R. Sand (Médecine sociale), le prof. Langelez (Maladies professionnelles), l'ingénieur De Bruyne (Urbanisme et hygiène), l'inspecteur J. Lacomble (Inspection médicale), le pharmacien L. Delaye (Histoire de la Société depuis sa création). Une séance jubilaire fut tenue dans les salons du Gouvernement provincial sous la présidence d'honneur du Gouverneur et sous le patronage de la Députation permanente; une réception eut lieu à l'Hôtel de Ville.

La présidence de la Société depuis sa création en 1889 à nos jours a été occupée par G. Dewalque (1889-1895), H. Kuborn (1896-1910), P. Questienne (1910), F. Putzeys (1912), G. Jorissenne (1913), Remouchamps (1914), L. Delaye (1921), Loppens (1922), Barlet (1923), F. Schoofs (1924), R. Ledent (1925), F. Schoofs (1926), J. Lacomble (1928), Goffart (1929), Dallemagne (1932), Bienfait (1934), J. Van Beneden (1935), E. Leclerc (1945), F. Schoofs (1947), Ph. Questienne (1949), Mme M. van't Hof (1951).

Les fonctions de secrétaire général ont été assumées par MM. G. Jorissenne (1889), M. Stassen (1912), F. Schoofs (1921), Ph. Questienne (1923), E. Gérard (1925), Y. De Bast (1926), M. Bohet (1929), E. Philippot (1932).

La Société compte actuellement 85 membres.

F. SCHOOFS,
Professeur émérite.

Les Carrières universitaires

Le recrutement des universitaires dans les services administratifs de l'Etat en 1951

Selon une coutume qui s'est instaurée dans cette chronique depuis deux ans déjà (1), on analysera ici les données contenues dans le rapport annuel (2) du Secrétariat permanent du recrutement, qui se rapportent aux débouchés offerts aux « universitaires » (3) dans les différents services administratifs de l'Etat au cours de l'année 1951.

Rappelons brièvement que le Secrétariat permanent de recrutement est chargé d'organiser, sur la base des demandes qui lui sont adressées par les départements ministériels, les épreuves destinées à opérer une sélection parmi les candidats aux emplois administratifs. Les universitaires ont le privilège de participer à celles de ces épreuves qui donnent accès directement aux grades de première catégorie; ces épreuves sont dénommées « concours d'admission au stage » lorsqu'elles permettent d'accéder à des fonctions *définitives* et « épreuves de classement » lorsqu'elles doivent alimenter les réserves de candidats à des fonctions *temporaires*.

La situation actuelle du recrutement de personnel, — et en particulier de personnel universitaire, — dans les services administratifs de l'Etat est dominée depuis 1949 par la question de la « régularisation des temporaires »; c'est-à-dire par les modalités d'intégration dans les cadres de fonctionnaires définitifs, des nombreux agents engagés, à titre temporaire, pendant et après la guerre.

Une décision gouvernementale a posé le principe que, en attendant que soit réalisée cette « régularisation des temporaires », le recrutement de nouveaux stagiaires, étrangers à l'administration, ne serait désormais admis que dans le seul cas où serait constatée une urgence réelle.

La loi du 28 décembre 1950 a fixé les principes qui doivent présider à cette régularisation. Ses arrêtés d'exécution n'ont cependant été mis au point qu'à la fin de l'année 1951 et leur mise en application semble devoir s'étendre sur un délai assez prolongé.

Il en résulte que l'activité du Secrétariat permanent de recrutement, en ce qui concerne les opérations de sélection de candidats, — et notam-

(1) Cf. *Bull. Amis Université Liège*, 1951, n° 2, pp. 43-51 et 1952, n° 1, pp. 44-49.

(2) Ce rapport a été publié au *Moniteur* des 29-30 décembre 1952.

(3) Sur l'ampleur qu'il convient de donner ici à la dénomination « universitaires », voir ci-dessous, p. 38.

ment de candidats universitaires, — à des emplois définitifs a considérablement fléchi en 1951, ainsi qu'il ressort du tableau I ci-dessous.

I. — *Concours d'admission au stage aux emplois de 1^{re} catégorie, organisés ou terminés (1) en :*

Année	Nombre de concours	Participants	Admissibles
1947	29	332	147
1948	34	346	78
1949	47	895	224
1950	33	521	196
1951	16	133	69

Par contre, pour compenser dans une certaine mesure la réduction du recrutement de stagiaires, il a dû être fait appel à un plus grand nombre d'agents temporaires. Le nombre des épreuves de classement s'est ainsi accru, ainsi d'ailleurs que le nombre des participants à ces épreuves, comme l'indique le tableau II.

II. — *Epreuves de classement pour le recrutement d'agents temporaires de 1^{re} catégorie, organisées ou terminées (2) en :*

Année	Nombre d'épreuves de classement	Participants	Admissibles
1947	6	52	49
1948	3	267	146
1949	2	75	60
1950	7	247	202
1951	4	481	206

(1) Les chiffres de ce tableau, qui sont ceux du Secrétariat permanent de recrutement diffèrent quelque peu de ceux que nous avons repris dans nos analyses de 1949 et de 1950, ainsi que de ceux qui seront repris dans la suite de cette étude, pour 1951; c'est que, contrairement au Secrétariat permanent de recrutement, nous ne tenons compte que des seuls concours terminés au cours de l'exercice.

(2) Voir note (1) ci-dessus.

Quelle a été en 1951 l'importance du recrutement des universitaires dans les administrations de l'Etat? Le Rapport du Secrétariat permanent de recrutement caractérise la situation par « la suspension à peu près totale de tout recrutement, à titre définitif, d'étrangers à l'administration, dans les grades de qualification générale » (1).

Les données du tableau III confirment cette appréciation en ce qui concerne les universitaires. Dix concours d'admission au stage seulement ont été terminés en 1951. Ils n'ont mis en compétition que 34 emplois (dont 18 du rôle français). Sauf pour 3 d'entre eux, la participation a été fort peu importante (116 candidats pour ces 10 concours, dont 61 du rôle français) et par conséquent le nombre de candidats déclarés admissibles (60, dont 30 du rôle français).

A la suite de ces concours et de quelques autres terminés antérieurement, 44 lauréats (dont 19 du rôle français) ont été mis à la disposition des départements ministériels en qualité de stagiaires.

Il convient en outre d'observer que ces 10 concours devaient permettre le recrutement d'universitaires dans des emplois à caractère « spécialisé ». Ainsi, le concours accessible aux porteurs d'un diplôme de fin d'études supérieures conduisait aux carrières diplomatiques; le concours qui s'adressait aux docteurs en droit est celui de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines auquel il n'était permis d'accéder qu'après avoir justifié d'une année au moins de pratique dans un bureau ressortissant à cette administration; de même encore, c'est aux emplois de secrétaire d'administration-économiste que devaient accéder les lauréats du concours réservé aux docteurs ou aux licenciés en sciences économiques ou aux docteurs en sciences commerciales, consulaires, coloniales, financières ou politiques et sociales; les autres concours s'adressaient exclusivement à des géologues, à des ingénieurs, à des vétérinaires, à des licenciés en éducation physique, en vue de fonctions « techniques ».

La situation est quelque peu différente en ce qui concerne le recrutement d'agents temporaires. Trois épreuves de classement ont été terminées en 1951. Deux d'entre elles, commencées d'ailleurs dès 1950, étaient accessibles à des universitaires de toutes formations et étaient destinées à la constitution de réserves de recrutement de candidats commissaires de l'Etat au Ministère de la Reconstruction ou de candidats secrétaires d'administration pour les différents départements ministériels. La troisième épreuve était réservée à des diplômés du régime néerlandais en vue d'emplois de secrétaires d'administration-docteurs en droit pour le Ministère de la Reconstruction.

Sauf pour cette dernière épreuve, qui ne réunit que 14 participants, les candidats aux emplois temporaires ont afflué (467 participants, dont 254 du rôle français). Il faut sans doute voir dans cet afflux, la conséquence du resserrement de l'offre d'emplois définitifs en même temps que de leur caractère nettement spécialisé; il indique également l'importance

(1) On sait que pour ce qui concerne les universitaires, le grade de « qualification générale », en début de carrière, est celui de secrétaire d'administration.

III. — Relevé des examens organisés par le Secrétariat permanent de recrutement et terminés en 1951

Examens réservés aux :	Nombre d'exa- mens	Emplois mis en compé- tition			Partici- pants			Admissi- bles		
		Fr	N	T	Fr	N	T	Fr	N	T

A. Concours d'admission au stage

1. Diplômés de l'enseigne- ment supérieur de toutes spécialités	1	4	4	8	28	24	52	14	21	35
2. Docteurs en droit	1 ⁽¹⁾	3	1	4	2	3	5	1	0	1
3. Diplômés en sciences commerciales, en scien- ces économiques, en sciences politiques ou sociales	1 ⁽²⁾	1	2	3	12	15	27	3	4	7
4. Ingénieurs civils	5 ⁽³⁾	5	3	11 ⁽⁴⁾	4	5	9	3	2	5
5. Licenciés en éducation physique	1	2	—	2	3	—	3	1	—	1
6. Docteurs en médecine vétérinaire	1	3	3	6	12	8	20	8	3	11
	10	18	13	34 ⁽⁴⁾	61	55	116	30	30	60

B. Epreuves de classement pour la constitution de réserves de candidats agents temporaires

1. Diplômés de l'enseigne- ment supérieur de toutes spécialités	2				254	213	467	113	87	200
2. Docteurs en droit	1				—	14	14	—	6	6
	3				254	227	481	113	93	206

(1) Pour participer à ce concours, qui est celui de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines, les docteurs en droit devaient justifier d'une année au moins de préparation et de pratique dans un bureau ressortissant à cette Administration.

(2) A ce concours étaient admis les porteurs d'un diplôme soit de docteur ou de licencié en sciences économiques, soit de docteur en sciences commerciales, consulaires, coloniales, financières ou politiques et sociales et, en outre, les docteurs en droit, les ingénieurs civils et les ingénieurs agronomes porteurs d'un diplôme de licencié dans une quelconque de ces spécialités.

(3) A 2 de ces concours, étaient admis outre les porteurs d'un diplôme d'ingénieur géologue obtenu en complément d'un diplôme d'ingénieur civil, les docteurs en sciences géologiques et minéralogiques.

(4) 3 de ces emplois étaient à conférer à la suite d'une épreuve subie soit en langue française, soit en langue néerlandaise.

des candidats universitaires à des emplois « de caractère général » dans les administrations de l'Etat.

A la suite de ces épreuves, 206 candidats ont été déclarés admissibles à des emplois temporaires.

Par ailleurs, le Secrétariat permanent de recrutement a pu, au cours de l'année 1951, mettre à la disposition des départements ministériels 102 agents temporaires (dont 45 du rôle français), en puisant dans les réserves de candidats dont il disposait en début d'année et dans celles qui lui ont été fournies à la suite des épreuves de classement de 1951.

Fin 1951, ses réserves de secrétaires d'administration s'étaient cependant fortement accrues, ainsi que le montre le tableau IV.

IV. — *Etat des réserves disponibles pour les fonctions générales de 1^{re} catégorie (secrétaires d'administrations)*

Année	Réserves de secrétaires d'administration		
	Fr.	N.	T.
Fin 1948	21	24	45
Fin 1949	35	18	53
Fin 1950	25	12	37
Fin 1951	91	65	156

Si de nombreux universitaires ont attendu en vain, en 1951, l'organisation d'examens leur permettant d'accéder à des emplois dans l'Administration, on peut noter par contre que sur les 10 concours terminés en 1951, 5 se sont révélés « déficitaires », c'est-à-dire qu'ils n'ont pas permis à l'Etat de recruter les universitaires qu'il avait manifesté l'intention d'engager à son service. Ces déficiences proviennent, comme les années précédentes, soit de l'absence complète ou du nombre insuffisant de récipiendaires, soit de l'insuffisance de la préparation de ceux-ci, soit le plus souvent de ces deux causes réunies.

On a signalé l'an dernier déjà le peu d'attrait que paraissent offrir aux ingénieurs les carrières administratives : 4 candidats inscrits pour 6 emplois offerts au concours de l'Administration des Mines; 1 géologue seulement inscrit alors que le Service géologique de Belgique offrait 3 emplois; 4 candidats inscrits en vue de l'attribution des 2 emplois d'ingénieurs au Service de la Propriété industrielle et commerciale (Brevets d'invention), mais à la suite des épreuves, aucun candidat n'avait pu être retenu.

On a fait aussi allusion au peu de succès rencontré par les concours organisés pour le recrutement d'inspecteurs d'éducation physique ainsi d'ailleurs qu'à la faible participation des docteurs en droit aux examens

de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines (1 candidat admissible pour 4 emplois offerts).

En résumé, on se trouve devant la situation assez paradoxale suivante : l'Etat a en face de lui de très nombreux universitaires candidats à des emplois « de caractère général » qu'il ne peut recruter pour l'instant; par contre, il s'efforce de recruter des diplômés universitaires pour certaines fonctions à caractère spécialisé et ne peut les trouver en nombre suffisant.

On voudrait terminer cette chronique en rapportant les quelques considérations suivantes émises par le Secrétaire permanent dans son dernier rapport au sujet de la politique générale du recrutement des fonctionnaires et en particulier sur la question de l'opportunité d'exiger des candidats aux emplois administratifs la possession de certains certificats d'études.

Le Secrétaire permanent note d'abord à ce propos que « la condition du diplôme ou du certificat d'études constitue une garantie de base et opère une sélection préalable parmi les candidats aux emplois ». Il ajoute que si « l'examen a l'avantage d'établir un classement, de permettre une sélection parmi les candidats qui se croient capables, le diplôme apporte la certitude qu'ils ont passé par la longue et constante éducation intellectuelle requise pour que puissent être exercées le plus utilement les fonctions à attribuer ».

S'attachant ensuite à la situation propre aux diplômés de l'enseignement supérieur, le Secrétaire permanent fait observer que, depuis l'arrêté royal du 31 juillet 1951, peuvent être désormais admis aux emplois de première catégorie des diplômés venant d'institutions d'enseignement supérieur très divers allant « des grades académiques légaux, décernés après l'obtention du certificat homologué d'humanités et au moins cinq années de faculté, aux diplômes des instituts et écoles supérieurs de commerce de la classe A5, en passant par toute la gamme des diplômes scientifiques délivrés par les écoles spéciales annexées aux facultés universitaires ». Et de conclure : « Cette trop grande disparité de niveau et de structure requiert un correctif sérieux qui ne peut, dans la situation actuelle, être trouvé que dans les études donnant une formation secondaire solide et complète qui doit nécessairement être à la base de toutes études supérieures ou universitaires dignes de ce nom. »

La Vie de notre Association

Les professeurs de l'enseignement moyen visitent l'Université de Liège

Ainsi qu'il a été annoncé dans le précédent numéro de ce bulletin, les Amis de l'Université de Liège ont organisé, le 22 novembre dernier, une visite des différents services universitaires pour les membres du corps professoral de l'enseignement moyen.

Cette manifestation a connu un très vif succès : de très nombreux inspecteurs de l'enseignement moyen, préfets d'athénées et de lycées, directeurs de collèges, professeurs de ces établissements, s'étaient déplacés à Liège des divers points des régions wallonnes, du Limbourg et du Grand-Duché de Luxembourg. Dès 9 h. 15, ils se trouvaient réunis à la Salle académique, où M. A. Dewandre, président de l'Association, leur souhaita une cordiale bienvenue et leur définit l'objet et l'esprit de la réunion : offrir aux professeurs de l'enseignement moyen une occasion de contact direct avec les services universitaires et avec leurs directeurs, et les aider ainsi à connaître d'une façon concrète, l'atmosphère même des diverses sections d'études universitaires, leurs méthodes propres de travail, les ressources dont elles disposent pour la recherche scientifique et pour l'enseignement.

Un choix très large de visites s'offrait aux invités de l'Association. Au cours d'une matinée et d'une après-midi, ceux-ci purent circuler dans des instituts, bibliothèques, séminaires, laboratoires, salles de cours, examiner leur équipement scientifique et didactique, entendre des exposés, illustrés de démonstrations, sur les recherches en cours ou sur les travaux des étudiants, échanger leurs vues avec les professeurs de l'Université.

Un déjeuner réunit, à midi, les professeurs de l'enseignement moyen et les professeurs de l'Université qui les recevaient dans leurs services, ainsi que les membres du Conseil d'Administration de l'Association, des journalistes, les représentants de l'Association des Etudiants luxembourgeois de l'Université, et les étudiants en sciences politiques et sociales qui pilotaient les visiteurs dans les bâtiments universitaires.

En fin d'après-midi, se déroula, dans la Salle académique, une séance de clôture au cours de laquelle, M. le professeur R. Clémens entretint les visiteurs des services organisés, à l'Université pour répondre à différents besoins des étudiants : Service Social, Centre de documentation et de renseignement sur les carrières universitaires, Maison des Etudiants, Home des Etudiants...

M. F. Campus, Recteur de l'Université, qui avait accepté de rehausser de sa présence cette séance, se réjouit des contacts étroits noués, au cours de cette journée, entre l'Université et l'enseignement moyen.

Après que M. Hinnisdaels, inspecteur général de l'enseignement moyen, eut remercié les Amis de l'Université de leur initiative et les professeurs de l'Université de leur accueil, M. A. Dewandre clôtura la séance en exprimant le vœu que de nouvelles rencontres, semblables à celle-ci, puissent être organisées.

La visite de l'Université par les professeurs d'athénée et de collègue a été fertile en enseignements; elle a été l'occasion de nombreuses suggestions en vue de nouveaux rapprochements, sous des formes diverses, entre l'Alma Mater liégeoise et l'enseignement moyen. Nous nous proposons de revenir sur ce sujet, dans un prochain numéro du bulletin.

Une réception des fils de coloniaux de l'Université par les Amis de l'Université de Liège

Le mardi 16 décembre, dans la salle des professeurs, les Amis de l'Université ont reçu les fils de coloniaux qui poursuivent à Liège des études universitaires.

M. le prorecteur H. Fredericq avait bien voulu participer à cette réunion et, en l'absence de Monsieur le Recteur retenu à l'étranger, y représentait l'Université.

De nombreux professeurs attachés à l'idée congolaise d'une manière toute particulière en raison soit de leurs enseignements au Centre inter-facultaire d'études coloniales, soit du parrainage qu'ils accordent aux fils de coloniaux, soit de leurs séjours au Congo pour la poursuite de leurs travaux, avaient accepté de se joindre aux membres du Conseil d'Administration des Amis de l'Université pour témoigner leur sympathie aux étudiants coloniaux. Ceux-ci avaient répondu, en grand nombre, à l'invitation de l'Association.

Dans son allocution de bienvenue, M. A. Dewandre, président de l'Association, tint d'abord à rendre hommage à l'« œuvre » congolaise en insistant sur le rôle qu'y ont joué les parents des étudiants présents. Il salua, en ceux-ci, la « présence vivante du Congo belge dans notre université ».

Il exprima sa fierté de la fidélité manifestée par les coloniaux à Liège et à son université.

Il félicita ensuite les étudiants coloniaux d'avoir créé une association destinée à accueillir les jeunes gens et les jeunes filles venus du Congo pour poursuivre leurs études universitaires. Il les encouragea à être à l'université un « centre de rayonnement de l'idée congolaise ». Il remercia également les professeurs qui se dévouent à l'œuvre du parrainage des fils de coloniaux.

L'Association des étudiants coloniaux, dit encore M. Dewandre, est un point de contact entre l'Université et les milieux de la colonie; elle peut contribuer, avec les Amis de l'Université et les Associations congo-

laises d' « Anciens », à rassembler au Congo et à rendre agissantes les sympathies à l'égard de notre Alma Mater.

Il termina en remerciant Monsieur le Protecteur et toutes les personnalités présentes et en souhaitant aux étudiants coloniaux un franc succès dans leurs études, dans leur carrière future et dans les activités de leur association.

Au milieu des applaudissements enthousiastes, M. Dewandre annonça aux étudiants coloniaux que l'aide nécessaire à l'établissement d'un Foyer congolais à Liège leur était assurée.

M. P. Dufays, président de l'Association des Etudiants coloniaux, remercia, en des termes chaleureux, M. Dewandre et les Amis de l'Université. Il présenta aussi à M. le professeur M. Legraye, président d'honneur de l'A. E. C., ses remerciements les plus vifs pour l'appui qu'il n'a cessé d'apporter aux étudiants coloniaux.

Un porto fut ensuite servi. Dans une atmosphère de grande cordialité, professeurs et étudiants se réunirent par petits groupes et entreprirent des conversations animées.

Membres protecteurs

Nous avons reçu, pour 1952, les inscriptions suivantes de membres protecteurs :

M. A. Dewandre	fr. 2000
I. B. M. of Belgium	» 1000
M. Genon	» 1000
M. de Fraiteur	» 1000
M. Delhalle	» 1000
M. Verdy	» 1000
S. A. Téco	» 1000
Le Grand Liège	» 1000
S. A. Linalux	» 1000
M. Robert	» 1000
M. E. Van Zuylen	» 1000
M. H. Buttgenbach	» 1000
M. H. Fredericq..	» 1000
S. A. John Cockerill	» 1000
M. G. Devillez	» 1000
M. G. Thône	» 1000
M. Delori	» 1000
Charbonnage du Bonnier.....	» 1000
S. A. Ougrée-Marihaye.....	» 1000
M. A. Feron.....	» 1000
M. A. Sagehomme	» 1000
M. de Radzitzky	» 1000
Charbonnages de Wérister.....	» 1000
M. F. Perot	» 1000
Grand Bazar de la Place St-Lambert	» 1000

S. A. Ciments du Katanga	fr.	1000
S. A. Métallurgique de Prayon.....	»	1000
Mme F. Van Zuylen	»	1000
Cie générale d'Automobiles et d'Aviation du Congo	»	1000
M. L. Lepage.....	»	1000
A. I. Lg.	»	1000
Société belge de l'Azote.....	»	1000
M. Nagelmackers.....	»	1000
M. L. Hirsch.....	»	1000
Maison Desoer	»	1000
M. N. Dessard.....	»	1000
M. Griparis.....	»	1000
Fabrique Nationale de Herstal.	»	1000
M. G. Joassart.....	»	1000
M. F. Graindorge	»	1000
Etablissements Graindorge	»	1000
M. Henricot.....	»	1000
M. F. Van de Berg.....	»	1000
Etablissements Pieux Frankignoul	»	1000
S. A. Métallurgique d'Espérance-Longdoz.	»	1000
Banque de la Société générale de Belgique.....	»	1000
M. Balteau	»	1000
Imprimerie Vaillant-Carmanne	»	2000
Cie générale des Conduites d'eau.....	»	1000
Huilever.....	»	1500
M. J. Stieners	»	1000
Comité spécial du Katanga	»	1000
Union minière du Haut-Katanga	»	1000
Policlinique médicale D ^r Brull	»	1000
S. A. Peltzer	»	1000

Nous avons aussi reçu les versements de :

Sogechim	fr.	500
M. J. Nyst.....	»	500
S. A. des Usines à Cuivre et à Zinc de Liège....	»	500
M. H. Nagelmackers	»	500
M. Vienne.....	»	500
Géomines.....	»	500
M. C. Decroyer	»	500
Etablissements Beaupain.....	»	500
M. Noez	»	500
M. A. Fassin	»	500
Charbonnages des Kessaes	»	500
M. Beirens	»	500

Appui des pouvoirs publics

Les Administrations provinciales et communales suivantes ont bien voulu nous apporter leur appui, en 1952. Nous les remercions très vivement de l'intérêt qu'elles portent à notre Association.

Province de Hainaut	fr.	1000
Province de Liège	»	1000
Province de Limbourg	»	1000
Province de Luxembourg	»	1000
Province de Namur	»	2000

Administrations communales de :

Alleur	fr.	100
Andrimont	»	100
Ans	»	100
Battice	»	150
Beaufays	»	50
Ben-Ahin	»	100
Bergilers	»	100
Bressoux	»	200
Chaufontaine	»	300
Chênée	»	1000
Comblain-au-Pont	»	100
Dison	»	100
Elsenborn	»	1000
Engis	»	100
Ensival	»	1000
Eupen	»	100
Eynatten	»	100
Flémalle-Grande	»	100
Fléron	»	100
Forêt-Trooz	»	150
Francorchamps	»	100
Grâce-Berleur	»	50
Hergenrath	»	100
Héron	»	100
Herve	»	100
Hollogne-aux-Pierres	»	50
Huy	»	100
Jupille	»	100
La Reid-Spa	»	100
Liège	»	1000
Limbourg	»	100
Lixhe	»	200
Manderfeld	»	100
Marchin	»	250
Momalle	»	100

Moresnet	fr.	100
Olne	»	100
Ougrée	»	100
Pépinster	»	1000
Polleur	»	100
Queuc-du-Bois	»	250
Ramet-Ivoz	»	100
Robertville	»	1000
Rocherath	»	200
St-Nicolas-lez-Liège	»	100
Seilles	»	100
Sougné-Remouchamps	»	500
Soumagne	»	100
Spa	»	100
Sprimont	»	200
Stavelot	»	000
Stoumont	»	100
Theux	»	100
Thommen	»	1000
Trembleur	»	200
Verviers	»	1000
Walhorn	»	100
Wandre	»	1000
Wanze	»	100
Waremme	»	100
Welkenraedt	»	100

A l'Association des Anciens Etudiants de l'Université de Liège, d'Elisabethville

Nous venons de recevoir d'Elisabethville, un rapport d'activité de l'Association des « Anciens » de Liège, que nous nous faisons un plaisir de publier ci-dessous.

Ainsi que nous le confie son auteur, M. E. Letawe, secrétaire de l'Association, « ce rapport présenté parfois sous une forme un peu humoristique permettra de constater que les Anciens sont toujours un peu là ».

« En novembre 51, le D^r Schwers, avec une rare compétence, soulevait un problème d'actualité. « Quand aurons-nous des médecins noirs ? ». Pendant plus d'une heure, il nous exposa ses vues sur ce sujet délicat. L'échange d'impressions qui en suivit fut la preuve de l'intérêt pris par l'auditoire à ce brillant exposé.

Le 15 décembre, sous un ciel pluvieux, le Camarade Libotte, Commissaire de District au C. E. C. réunit les Anciens au Centre extra-coutumier. L'organisation du Centre, le problème de la construction, les réalisations déjà obtenues, les agrandissements futurs furent l'objet d'une causerie circonstanciée. Les anciens purent ensuite circuler à loisir au Kenya et obtenir du Camarade Libotte toutes les explications désirées.

Le 31 janvier 52, les Anciens férus d'esprit scientifique et surtout critique se réunirent chez le Camarade Leruitte pour écouter celui que nous appelons tous « le docteur Cabu ». Celui-ci, avec compétence, conduisit de sa main sûre des disciples un peu haletants dans les ténèbres de l'au-delà... non pas de l'au-delà *post-mortem*, mais bien dans le lointain des âges, des âges de l'*Épitome*, à une époque où les « gènes » sans gêne préparaient l'humanité que nous connaissons actuellement... Néanderthal, Pithécantrope, l'homme de Spy, l'*homo sapiens* et combien de nos ancêtres que je passe sous silence, nous ont bien fait regretter ce jour-là notre ignorance de notre arbre généalogique. A refaire, je crois que beaucoup d'entre nous s'inscriraient au cours de préhistoire.

Pour mêler le savoir de l'esprit au savoir-vivre tout court, une visite à la brasserie s'imposait et c'est ainsi que le 7 février, la bière « Tembo Simba » coula à flots, dans l'évocation des bonnes sorties d'antan; puis, le 16, dans une atmosphère très estudiantine, quelque vingt-quatre anciens se retrempeaient dans le calme et la sérénité d'une guindaille tonitruante. Sous l'égide d'un chef de cérémonie à la page, le Camarade Richir, moultes libations propitiatoires et expiatoires furent faites en l'honneur de Bacchus; une dime pantagruélique fut rendue au roi Cambrinus; un hommage musical des plus vibrant s'éleva à la gloire des « Moines de Saint-Bernardin ». De plus, les sentiments patriotiques furent exaltés à l'évocation des exploits des vaillants 600 Franchimontois... L'aurore aux doigts de rose, dans son manteau de brume, comme dirait Homère, trouva encore ces vaillants chevaliers à leur poste de combat.

La technique reprenant ses droits, une visite guidée des installations de la Lubumbashi eut lieu le 3 mars, visite précédée d'une conférence des plus intéressante du Camarade Hubin. Celle-ci permit aux vingt-cinq participants d'avoir des idées théoriques sinon pratiques sur le traitement du minerai de cuivre. Des émanations « cupriques » ayant occasionné quelques dégâts aux voies respiratoires des invités, réparation fut faite sur le champ aux gosiers intoxiqués par un passage assez prolongé au Mess Minautkat... Le remède fut agréablement ingurgité avec une tonalité : *bis repetita... placet*.

En avril, un ancien de Liège, M. Jacquemin, professeur à la Faculté polytechnique de Mons, exposa ses vues sur le sujet « Construire », lors d'une conférence publique. Il fut présenté par le camarade Leruitte, présentation, pleine de finesse et de causticité.

En juillet, un cocktail fut organisé lors de l'arrivée de M. Carlo Bronne, conseiller à la Cour d'Appel de Liège. Ce dernier fit une brillante conférence sur le sujet « Comment on écrit l'histoire » et fut présenté avec tact et brio par le Camarade Derriks.

Puis ce fut le passage de M. Dreschel, un Ancien lui aussi, directeur de l'Institut Warocquez de Mons. Nous eûmes le plaisir de le rencontrer à un cocktail donné en son honneur.

Pour terminer la saison, le 14 septembre, le Camarade Derriks nous faisait passer « quelques moments avec Verhaeren ». Dans une leçon bien simple mais combien sentie, il nous a fait revivre le poète de chez

nous, le poète belge, le Grand Verhaeren, parfois si méconnu, mais si proche de nous. Dans un langage à la fois direct et cependant combien nuancé, le Camarade Derriks et Mme Lozet, dans une alternance bien cadencée, nous régalerent pleinement lors du récital des œuvres choisies de Verhaeren. Un déjeuner amical, empreint de franche camaraderie, suivit cette agréable réunion.

Outre les diverses activités effectivement déployées, le comité avait prévu une visite des installations de l'U. M. à Kipushi; une visite à Jadotville n'a pu se faire par suite d'incompréhension disons familiale entre les anciens de Jadot et ceux d'E'ville; un pique-nique et un souper « genre crasse eureye » attendent toujours leur réalisation; il en est de même d'une visite guidée au Musée. Voilà du pain sur la planche pour le nouveau comité. D'ores et déjà, il est prévu une conférence que le professeur Dellicour nous donnera en novembre et qui sera intitulée « Une leçon de bon sens et de bonne humeur ».

A l'analyse du bilan, il nous semble, sans trop de prétention, que l'année qui vient de s'écouler, peut-être marquée d'une croix blanche ».

E. LETAWE.

L'Assemblée générale de l'Association des « Anciens » d'Elisabethville s'est tenue le 26 octobre dernier. Le Comité 1952-53 a été ainsi composé : président, M. Ch. Piedbœuf, directeur général adjoint U. M. H. K.; vices-présidents, MM. Schwerts, médecin provincial et Richir, conseiller à la Cour d'Appel; secrétaire, M. Sohler, substitut du Procureur du Roi; trésorier, M. Letawe, directeur de la S. A. Synkin; commissaires, Mme Lozet, professeur, MM. Derriks, directeur général adjoint U. M. H. K. et Beckers, chef de bureau U. M. H. K.

Toutefois, M. le substitut Sohler ayant été désigné pour le Parquet de Jadotville, les fonctions de secrétaire-trésorier seront exercées par M. Letawe.

La Vie universitaire à Liège

L'Université

In memoriam : Herman Chauvin

Le 26 décembre 1952, le professeur émérite Herman Chauvin est décédé à Liège dans sa 77^e année, alors qu'il manifestait encore quelques jours auparavant une belle vitalité.

Petit-fils du peintre Auguste Chauvin qui dirigea l'Académie des Beaux-Arts de Liège, et fils de l'orientaliste érudit Victor Chauvin qui enseigna à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, Herman Chauvin se sentit attiré dans une voie différente. Ayant fait ses études moyennes à l'Athénée royal de Liège, il obtint à notre Université le diplôme d'ingénieur électricien en 1903. Après quelques années de formation pratique dans l'industrie, il fut attaché à l'Institut électrotechnique Montefiore où devait se dérouler sa longue carrière scientifique. Entré comme assistant en 1906, il fut promu chef de travaux et répétiteur en 1919. Nommé chargé de cours en 1926, au moment où le développement de l'Electrotechnique rendait nécessaire une extension des programmes, il se vit confier un enseignement complémentaire sur les Installations électriques. En 1935, il fut promu au rang de professeur ordinaire et ses attributions s'étendirent considérablement à l'occasion de la retraite du professeur Omer De Bast; il fit depuis cette date, d'une part le cours spécial approfondi d'Etude et projets des installations électriques destiné à la section des ingénieurs électriciens, et d'autre part le cours général d'Electricité et applications industrielles conçu synthétiquement pour toutes les autres sections d'ingénieurs. Dans le cours spécial, il s'efforça de suivre l'évolution continue et rapide de la technique des réseaux, en évitant judicieusement de donner trop d'ampleur à des développements nécessaires de caractère pratique; dans le cours général, il s'attacha surtout à donner aux étudiants non spécialistes électriciens des notions essentielles bien claires, et à cette fin il mit à leur disposition un texte autographié rédigé entièrement par lui-même. Le professeur Herman Chauvin fut admis à l'éméritat en 1946, après avoir mis pendant quarante années son esprit d'homme de science, son talent de pédagogue et son dévouement sans limites au service de nombreuses promotions d'ingénieurs.

Les publications scientifiques de M. Chauvin jalonnent sa longue et belle carrière. Dès sa sortie de l'Université, deux études publiées attirèrent

sur lui l'attention de son maître Eric Gérard, et lui facilitèrent l'entrée comme assistant à l'Institut Montefiore. Engagé dans la carrière scientifique, il s'intéressa à des questions variées. Il fit notamment à ses débuts des exposés sur l'aviation dans le cadre des Conférences et cours publics donnés à la salle académique de l'Université sous le patronage de la Ville de Liège. Plus tard, un mémoire relatif à la Mécanique des fluides et un autre intitulé « Avant-projet de captation des énergies hydrauliques belges » lui valurent en 1922 la Médaille d'or de l'A. I. Lg. Une étude approfondie sur l'échauffement des câbles souterrains lui apporta le Prix triennal Eric Gérard en 1930. Son domaine favori de recherches était l'utilisation des ressources hydrauliques de la Belgique pour la production d'énergie électrique, question à laquelle il consacra de nombreuses études, et notamment encore un important travail effectué et publié à la fin de sa carrière. La compétence et la notoriété qu'il acquit de bonne heure dans ce domaine technique particulier l'amènèrent à siéger comme membre de la Commission des grands travaux de 1927.

En 1946, M. Chauvin fut appelé à faire à la tribune « Radio-universitaire » de la Radiodiffusion nationale belge un cycle de cinq causeries sous le titre « L'énergie hydraulique en Belgique ». Il y exposa, en termes accessibles au grand public, les principes du captage des énergies hydrauliques, les possibilités de notre pays, l'opportunité de les mettre en valeur et l'organisation que l'on pourrait donner à leur exploitation.

En relation naturelle avec son activité universitaire, M. Chauvin apporta une collaboration appréciée aux deux Associations d'ingénieurs liégeois : l'A. I. Lg. et l'A. I. M. Il joua au sein de la seconde un rôle très actif. Y donnant de nombreuses conférences, il fut notamment élu à quatre reprises Président du Comité scientifique, puis en devint Conseiller permanent. Il fut aussi choisi comme membre et comme Président du Jury du concours international de la Fondation George Montefiore.

À côté de ses fonctions principales, M. Chauvin consacra une partie de sa prodigieuse activité à l'École industrielle supérieure de la Ville de Liège, dont il fut successivement assistant, professeur et directeur.

Indépendamment de ses activités scientifique et professorale, pour lesquelles il obtint des distinctions honorifiques, étant nommé notamment Commandeur de l'Ordre de la Couronne et Officier de l'Ordre de Léopold, M. Chauvin eut dans un tout autre domaine des mérites exceptionnels moins connus du public. Ardent patriote, il participa durant les deux guerres mondiales à la Résistance à l'ennemi, envahisseur et occupant. Il fut l'un des principaux organisateurs des Services secrets de renseignements « La Dame blanche » (1914-1918) et « Clarence » (1940-1944). Ces prestations patriotiques dangereuses lui valurent de hautes distinctions militaires, belges et étrangères : Croix de guerre belge avec palme, Officier de l'Ordre de Léopold avec palme et citation, Médaille de la Résistance, Croix de guerre française avec citation, Médaille de guerre anglaise, Commandeur de l'Ordre du British Empire avec citation, et King's Medal for courage.

Outre ses grands mérites d'homme de science, de professeur, et de patriote, M. Chauvin possédait les plus belles qualités d'homme de cœur,

pleinement appréciées par son entourage. Il encourageait ses collaborateurs, et les traitait en toute circonstance avec un tact extrême qui devait entraîner, d'une manière toute naturelle, déférence et respect. Tous ceux qui l'approchèrent découvrirent en lui un trésor inépuisable d'affabilité, de tolérance, de bonté, de dévouement, de droiture et d'optimisme. Le professeur Herman Chauvin laissera dans la mémoire de ceux qui l'ont connu un souvenir ému et un profond regret.

M. ROUSSEAU.

In memoriam : Servais Etienne

Depuis plusieurs mois Servais Etienne ne paraissait plus à l'université et cependant sa présence ne s'en était pas retirée, tant est fort le rayonnement d'un esprit. Même les plus jeunes romanistes, qui n'avaient jamais aperçu son visage, ressentaient le bienfait d'une orientation secrète. Oui, le nom de Servais Etienne signifiait quelque chose à notre section romane. Sur nous, ses amis et collègues, la seule pensée de son existence agissait comme le rappel d'un devoir de qualité, de tenue, de finesse. Comment pourrait-on douter que cette action silencieuse et toute de vertu intellectuelle ne persiste, et que nos études ne conservent longtemps la marque imprimée par trente années d'un exemple constant et d'un enseignement à la fois sans fracas et sans faille ?

Servais Etienne ne semblait pas chercher à exercer une influence : il l'exerçait irrésistiblement, du fait d'être l'homme qu'il était. Le tranquille déroulement de son activité d'esprit constituait sa seule pédagogie. Ses jugements énoncés d'une façon très simple, souvent familière, possédaient par eux-mêmes une force éclairante et suggéraient sans la formuler toute une philosophie critique. C'est qu'ils étaient des types de jugement, procédant d'une attitude d'esprit mûrement définie en même temps que d'un goût inné, confirmé et comme fourbi par une vaste et intelligente lecture. Ce maître avait, dès la jeunesse, mis toute sa vie dans la contemplation de la chose littéraire, et ce que sa scrupuleuse et sensible attention savait y déchiffrer c'était la vie. Rien d'un esthète chez ce fin liseur : pour lui, tout écrit était message humain. Dans son ingénieuse patience à déceler le *comment* de l'écrit, il ne fallait voir que décortication délicate visant à mettre à nu la pulpe, la nourriture vitale.

C'est pourquoi ses préférences allaient aux écrivains dont l'œuvre porte en soi, comme il aimait à dire, quelque chose d'*important* : depuis Montaigne et Pascal jusqu'à Valéry, en passant par Hugo, Balzac, Dostoïevski... Si ses recherches avaient longuement fouillé le terreau d'idées et de sentiments du XVIII^e siècle, c'est cependant des penseurs et moralistes classiques qu'il se rapprochait le plus par l'allure spirituelle, le comportement humain et même le langage. Descartes de l'explication littéraire, il avait eu sa conversion à l'intelligible, il avait fait sa *tabula rasa*, et *Défense de la philologie* fut un peu son *Discours de la méthode*.

On ne mesurera sans doute jamais ce que la décision de distinguer nettement la compréhension des œuvres en elles-mêmes de tout ce qui est

histoire des idées, des goûts et des mœurs, biographie, anecdote, et de considérer à part les livres et l'histoire des livres, avait dû coûter d'héroïsme intellectuel à l'auteur du mémoire érudit sur les *Sources de Bug-Jargal* et du bel ouvrage sur le roman au XVIII^e siècle. Mais un héroïsme n'est jamais vain, du moins dans le domaine intérieur, et c'est de toute évidence cet arrachement dicté par la rigueur qui a donné tant de poids à sa démonstration, fruit d'une victoire de la clairvoyance sur la vanité d'une pure connaissance du détail. N'est-ce pas au surplus parce qu'il connaissait beaucoup de choses qu'il avait senti la nécessité de séparer les divers ordres de choses ? Son érudition, il ne l'avait ni reniée ni sacrifiée mais l'avait mise à sa place de soubassement. La faisant servir à préparer la lecture efficace des œuvres mais sachant qu'elle ne peut remplacer cette lecture sans nous frustrer de l'essentiel, il avait ainsi rendu à l'érudition son vrai rôle, et, du même coup, fait jaillir en pleine lumière le vrai destin des œuvres, qui est de nous faire entendre clairement et complètement leur langage.

Comment Servais Etienne était-il arrivé à cette conception dont la sévérité même était si féconde ? Ce fut, j'imagine, par deux voies dont la rencontre produisit l'étincelle. L'une était la voie d'évolution naturelle de son esprit affinant sans cesse son exigence. L'autre fut le chemin de la probité pédagogique. Ayant à former de futurs maîtres de l'école secondaire, il comprit qu'il importait avant tout de mettre ces jeunes esprits, destinés à en éclairer d'autres, en communication avec la littérature considérée moins comme un objet de complaisance érudite ou comme un témoignage plus ou moins curieux du passé, que comme un témoignage vivant de l'homme éternel. Témoignage servant à éveiller l'homme actuel en le rendant conscient de ses propres trésors.

Robert VIVIER.

L'examen médical obligatoire des étudiants

Le *Moniteur* du 21 janvier 1953 publie le texte de la loi du 30 décembre 1952 soumettant les étudiants des Universités de l'Etat, ainsi que ceux des établissements d'enseignement supérieur de l'Etat assimilés aux Universités, à un examen médical en vue du dépistage des maladies contagieuses.

Cette loi oblige les étudiants à subir un examen médical, préalablement à leur première inscription aux cours. Un arrêté royal en déterminera les conditions. La loi donne en outre le pouvoir au Roi de prescrire le renouvellement de cet examen au cours des études.

Service social universitaire

Rapport sur les activités de l'exercice 1951-1952

Le Service social a été amené, cette année, à examiner la situation d'un nombre encore accru d'étudiants : 561 étudiants (contre 420, l'an dernier) se sont adressés à lui, dont 36 de nationalité étrangère ; ce qui, sur une population de 3488 étudiants, représente un peu plus de 16 %.

Les activités du Service social se sont exercées dans des directions très variées, partout où des besoins se sont fait sentir. Certaines de ces activités sont traditionnelles et on ne les rappellera que pour mémoire : distribution de repas gratuits ou semi-gratuits (7741 tickets ont été distribués cette année; un budget de 107.275 frs y a été consacré); distribution de vêtements et d'indemnités de logement; aide spéciale des étudiants étrangers, en collaboration avec des organismes spécialisés, comme le Fonds d'assistance aux étudiants D. P., la Croix-Rouge de Belgique et l'U.N.A.C.; aide aussi aux étudiants orphelins de guerre; en collaboration avec les Œuvres patriotiques s'intéressant à ces jeunes gens; fonctionnement du service du travail rémunéré aux étudiants et du service de logement; encouragement au sport universitaire, aux activités artistiques (Concerts de Midi, Chorale universitaire, Jeunesses musicales, Théâtre national).

On insistera davantage sur l'activité du Service social dans les domaines suivants :

1^o *Prêts et bourses d'études.* — 185 bourses de la *Commission mixte des Bourses d'études* ont été attribuées cette année contre 173 l'an dernier. Le prêt de la Fondation Universitaire, de 4000 fr., est obligatoire pour chacun des bénéficiaires d'une bourse d'études.

Le montant total de ces bourses et prêts d'études représente pour l'Université de Liège une somme de 2.763.500 fr., soit une augmentation sur l'année précédente de 523.500 fr. et de 17 bourses.

Pour les étudiants de Liège, les bourses et prêts les plus importants s'élèvent à 29.500 fr. et les moins élevés à 5500 fr.

Le *Fonds des Bien Doués* de la Province de Liège a accordé 42 prêts à des étudiants de l'Université de Liège représentant une somme de 206.500 fr. 21 étudiants ont obtenu, à la demande du Service social, des prêts d'études de 4 à 5000 fr. au *Cercle des Bourses de l'Université*. L'aide apportée par l'une de nos plus anciennes œuvres estudiantines à des étudiants momentanément dans le besoin s'est montrée réellement très efficace cette année. Le Cercle des Bourses a bien voulu intervenir dans tous les cas qu'après enquête le Service social leur a signalés.

Le Service social s'est efforcé dans la mesure du possible d'établir pour chaque étudiant bénéficiaire d'une bourse ou d'un prêt d'études, un dossier avec une petite enquête sur sa situation familiale et financière et sur l'aide que les différents organismes boursiers lui ont accordée. De cette façon, il est en possession de tous les éléments qui permettent d'apprécier l'aide supplémentaire dont cet étudiant pourrait avoir besoin.

2^o *Aide médicale aux étudiants.* — a) *L'examen médical* a été effectué de la même manière que les années précédentes.

1004 circulaires ont été adressées par le Service social aux étudiants de première année; 682 étudiants y ont répondu; 464 étudiants ont demandé à être convoqués à cet examen.

Les rapports que nous ont envoyés M. le professeur Brull pour la Polyclinique et le Dr Destexhe pour l'Institut d'Hygiène nous fournissent les indications suivantes : 372 étudiants de première année se sont pré-

sentés à la Policlinique où il a été effectué 372 scopies et 12 clichés; 38 étudiants se sont présentés à l'Institut d'hygiène, auprès du D^r Destexhe, où 38 examens radioscopiques ont été effectués.

La Policlinique a également examiné 210 étudiants des doctorats en médecine : 210 scopies, 6 clichés.

Parmi les étudiants autres que ceux de première année et que ceux des doctorats en médecine, la Policlinique en a examiné 25 et l'Institut d'hygiène 42.

Le total des étudiants examinés systématiquement s'élève donc à 607 à la Policlinique et 80 à l'Institut d'Hygiène.

En outre, de nombreux étudiants de toutes les facultés se sont présentés en Policlinique, soit pour un examen complet, soit pour un examen radiologique des poumons, sans avoir demandé une convocation préalable (50 environ).

A la suite des examens systématiques, 5 cas de lésions tuberculeuses ont été dépistés; 4 étudiants ont été envoyés au Sanatorium (3 cas de première candidature, 2 cas de doctorat en médecine). Il convient de noter que, parmi ces étudiants, 2 avaient été examinés l'année précédente à l'examen systématique et n'étaient porteurs à ce moment d'aucune lésion.

Des anomalies ont été également décelées qui se décomposent comme suit : 4 cas de lésions anciennes cicatrisées, 1 cas de lésion pulmonaire aigue non tuberculeuse, 3 cas d'anomalies cardiaques.

A l'Institut d'hygiène, on n'a pas enregistré de lésions évolutives de tuberculose; on a constaté 15 réactions tuberculiques positives, 18 réactions tuberculiques négatives, 5 non contrôlées; on a pratiqué 12 vaccinations au BCG.

b) comme précédemment, le Service social a fait appel au *Fonds Malvoz*, pour régler les frais d'hospitalisation au Sanatorium universitaire d'Eupen, des étudiants ne possédant pas les ressources suffisantes. Une seule intervention a été nécessaire cette année.

c) 15 étudiants et 1 étudiante ont été hospitalisés au Sanatorium d'Eupen durant l'année académique 1951-52. Presque tous heureusement bénéficiaient de la Sécurité sociale.

Tous ces étudiants sont passés par le Bureau du Service social avant leur départ pour le Sana et sont restés en contact avec lui durant tout leur séjour à Eupen. La Secrétaire se rend à Eupen plusieurs fois par an.

C'est surtout aussi lors de la reprise des études que le Service social peut aider ces jeunes gens moralement et financièrement. Une association des « anciens » d'Eupen s'est créée à l'Université en octobre 1951. Des liens étroits unissent le Service social à cette Association.

Depuis quelques mois, lorsqu'un étudiant sait qu'il doit partir à Eupen, nous demandons immédiatement à un ancien hospitalisé appartenant à la même faculté que lui de vouloir bien se mettre en rapport avec le nouveau malade. Nous pensons que c'est là une aide très efficace.

Le Service social a versé à un étudiant particulièrement éprouvé et méritant des mensualités durant son séjour à Bavière et à Eupen. Il a

également versé à 3 étudiants sortants d'Eupen des indemnités pour leur logement ou leur nourriture.

Le Fonds d'assistance aux étudiants de la Fondation Universitaire est intervenu à la demande du Service social, dans les frais de cure de repos à Eupen, après les examens, d'un ancien pensionnaire du Sanatorium.

d) Le Service social a réglé en tout ou en partie les *frais d'hospitalisation* à Bavière de 4 étudiants et d'1 étudiante, ainsi que les frais d'hospitalisation à Glain d'1 étudiant. De plus, il a obtenu du Fonds d'assistance aux étudiants de la Fondation Universitaire une intervention pour les frais de traitement d'un étudiant atteint de polyomyélite.

3° *Vacances et cures de repos.* — Une documentation nombreuse et variée a pu être consultée par les étudiants au Bureau du Service social sur les cours de vacances et sur les camps de travail à l'étranger. Des étudiants ont pu bénéficier d'une cure de repos, ou d'une intervention, totale ou partielle, dans les frais de séjour au Home de Heist.

C'est la seconde année que nos étudiants ont pu bénéficier de la générosité du Baron Allard qui a bien voulu à nouveau mettre à notre disposition son très agréable Home de Vacances de Heist-sur-Mer. Le Home a été ouvert du 3 au 31 août; 24 étudiants et 14 étudiantes y ont séjourné, totalisant 408 journées de vacances.

C'est M. Froidœur, directeur de la Maison des étudiants, qui comme l'année dernière s'est occupé de la direction du Home. Il s'est acquitté de sa tâche à la satisfaction générale et tous les étudiants sont rentrés enchantés de leur séjour. Le Service social tient à remercier la Maison des étudiants qui a bien voulu l'aider dans la réalisation de cette entreprise.

Le confort du Home avait été amélioré : grâce à des démarches auprès du Service national de la Jeunesse, le Home a pu obtenir *gratuitement* de magnifiques matelas Beka et des couvertures, ainsi que des tables et des bancs supplémentaires; en outre une cabine de bains avait été louée sur la plage.

Le Royal Cercle Athlétique des étudiants a bien voulu encore accorder son patronage au Home et nos étudiants ont bénéficié de l'assurance « accidents » moyennant une cotisation minime de 20 fr.

Les professeurs Legraye et Buttgenbach se sont vivement intéressés au Home et sont allés à différentes reprises se rendre compte sur place de l'atmosphère qui régnait à Heist.

Comme les années précédentes, le Service social a poursuivi une collaboration féconde avec différents organismes, le Cercle des Bourses, le Fonds Malvoz, le Service social de l'A. G., le Service du logement de l'A. G., la Maison des étudiants, la Croix-Rouge de Belgique, des Œuvres patriotiques, le Centre de formation sociale de Liège, le Centre de documentation et de renseignement sur les carrières universitaires,... Il remercie ceux-ci vivement de leur appui.

D'autre part, des échanges de vues fructueux ont eu lieu entre les secrétaires des Services sociaux des quatre universités belge et du Sanatorium universitaire.

Section liégeoise du Cercle des Alumni

Les Alumni de la Fondation universitaire, section de Liège, se sont réunis en assemblée statutaire le vendredi 5 décembre 1952, afin d'élire un nouveau président, M. le professeur M. Welsch, président sortant, n'étant plus rééligible.

Mme J. Gobeau-Thonet, Bibliothécaire en chef de l'Université, fut élue présidente à l'unanimité et le mandat de secrétaire de Mme S. Chèvremont-Comhaire a été renouvelé.

Par ailleurs, durant l'année académique 1951-1952, le Cercle des Alumni a organisé diverses manifestations.

Le 16 décembre 1951, a eu lieu une visite des laboratoires d'Histologie et de Culture de tissus de la Faculté de Médecine, dirigés par le professeur M. Chèvremont. La visite des nouvelles installations et les démonstrations furent suivies de la projection de films de recherche réalisés dans ce laboratoire. La séance se termina par un cocktail offert aux membres.

Le 1^{er} mars 1952, à l'Institut de Physiologie, fut projeté un film américain « Beyond the Towers », montrant la vie d'une université américaine (Kansas City). A cette manifestation furent invités également les étudiants des diverses Facultés.

Le Fonds Malvoz

On a défini le Fonds Malvoz « une somme de solidarité estudiantine et d'argent, se transformant en un capital de santé et de sourire ».

Il est né de la décision du professeur Malvoz, d'affecter à l'aide aux universitaires tuberculeux, le montant d'une souscription que lui offraient ses amis à l'occasion de son accession à l'éméritat.

Depuis 1933, le Fonds Malvoz poursuit, à l'Université l'accomplissement de sa mission : le dépistage précoce de la tuberculose parmi les étudiants et le placement en sanatorium des universitaires malades dont les ressources sont insuffisantes. Il continue cette œuvre grâce au dévouement du professeur Van Beneden et de ses assistants qui gèrent le capital financier et assurent les services médicaux, grâce aussi à l'activité du comité estudiantin qui se charge de la propagande et de la collecte des fonds.

Il a tenu, depuis ses origines, plus de 850 séances de consultations et a procédé à l'examen de plus de 3700 étudiants. De nombreux cas de tuberculose ont pu ainsi être décelés et soignés. Pour sa part, le Fonds Malvoz a consacré un budget d'environ 1.000.000 francs au paiement de plus de 15.000 journées de cures.

Pour continuer son action, le Fonds Malvoz compte sur le généreux appui de toutes les personnes qui s'intéressent à l'Université. Il remercie toutes celles qui l'ont aidé jusqu'à présent (C. C. P. 2246.13).

La vie de l'Association générale des Etudiants

Cette année, l'Association générale des Etudiants s'est surtout attachée à des problèmes sociaux. C'est ainsi que nous avons mis à l'étude la création d'un centre psycho-pédagogique. Les motifs ? Nous avons été effrayés

par le nombre d'échecs en 1^{re} candidature. De plus certains étudiants qui ont les qualités nécessaires pour entreprendre des études universitaires ne savent pas utiliser leurs aptitudes à bon escient tandis que d'autres, excellents étudiants, ne réussissent pas dans la vie par suite de timidité, de manque de confiance, etc... Nous pensons que la psycho-pédagogie peut résoudre en partie ces problèmes. Mais nous estimons que cette solution est délicate et doit être soigneusement mûrie. Aussi procédons-nous, avant toute réalisation, à de larges consultations des personnalités universitaires.

Les bons de solidarité, cet autre but de l'A. G., destinés à créer un fonds pour aider les étudiants nécessiteux, seront envoyés à tous les étudiants au mois de janvier. Nous demandons à tous d'y réserver bon accueil.

Un office de tourisme vient d'être créé. Il n'en est qu'à ses débuts, mais nous espérons qu'il pourra rendre d'efficaces services pour les prochaines vacances.

Diverses commissions sont également établies. Nous citerons spécialement les commissions sociale, coloniale, militaire, la commission de la réforme de l'enseignement, celle de la Maison de repos, etc...

Malheureusement la direction de l'A. G. se renouvelle chaque année et il n'est, dans ces conditions, guère possible de réaliser de grandes choses en un an. Tout ce que nous pouvons espérer, c'est avoir « déblayé » le terrain afin que nos successeurs puissent trouver matière à construire.

L'A. G. a organisé, le 18 décembre dernier au sanatorium d'Eupen, une fête tout simplement magnifique. Tandis que l'orchestre Fred Leclercq et la troupe de l'Etuve égayaient la soirée, nous avons offert huit postes de radio, cent paquets de friandise, cent livres, cent bibelots. Cette fête a pu être réalisée grâce à l'entente merveilleuse qui a régné entre la commission culturelle d'Eupen, le Fonds Malvoz et l'A. G. C'est pourquoi, c'est un devoir pour nous de remercier particulièrement Mme Dubuisson, M. Devaux, directeur du Palace, les sociétés Philips, Nowak, S. B. R., Mlles Oriot et Dessart, MM. J. P. Graphé, J. J. Rolland, J. M. Romsée, Libens.

A. PLATEAU,
Président de l'A. G.

L'Association des Etudiants Coloniaux

Les premiers mois de l'année universitaire sont traditionnellement consacrés à des activités proprement estudiantines. Une modification aux statuts de l'Association des étudiants coloniaux a été décidée à la suite de deux importantes réunions au cours desquelles les professeurs Legraye et Van Hove prirent la parole. Dorénavant l'Association acceptera des membres « sympathisants » non coloniaux. Ces membres sympathisants seront les universitaires se destinant à partir au Congo pour y faire carrière. Les membres « effectifs » se chargeront de les renseigner et de les aider.

La réunion la plus importante fut la réception des Etudiants coloniaux par l'Association des Amis de l'Université. Le professeur Legraye avait

organisé avant cette réunion une séance d'enregistrement de messages de nouvel-an à l'intention des parents d'étudiants coloniaux résidant au Congo. D'après les dernières nouvelles reçues ces messages firent sensation au Congo. Remercions le professeur Legraye, président d'honneur de l'A. E. C. U. Lg., pour son inlassable dévouement à la cause coloniale et plus particulièrement aux fils des coloniaux.

Notons encore le succès obtenu par la séance cinématographique du mardi 13 janvier dans les salons de l'A. I. Lg. Ce fut pour le comité la plus belle récompense; on remarquait à cette séance outre de nombreux professeurs de notre *Alma Mater* un bon nombre d'anciens coloniaux et de coloniaux en congé.

Signalons pour terminer que le mardi 29 janvier, M. E. Lamy, substitut à Usumbura et ancien de notre *Alma Mater*, a pris la parole à la tribune de l'A. E. C. sur le sujet suivant : « Vers une évolution politique de l'indigène ? » D'autre part, M. Edouard Goffin, étudiant en Sciences sociales, prépare une étude très fouillée sur le genre de vie des étudiants coloniaux à Liège.

Jean PAELINCK, jr.

Secrétaire de l'A. E. C. U. Lg.

Les Facultés

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Conférences

Dans le cadre des accords culturels franco-belges, M. A. LATREILLE, correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Lyon, a fait deux conférences publiques, les 12 et 14 novembre derniers. La première était consacrée à « La renaissance religieuse française au XVII^e siècle » et la seconde à « Napoléon et l'Eglise ».

Personalia

M. A. L. CORIN, professeur ordinaire, a été nommé docteur *honoris causa* de l'Université de Lille.

MM. A. L. CORIN et J. WARLAND, professeurs ordinaires, ont été nommés membres d'honneur de l'Institut grand-ducal de Luxembourg (section de Linguistique, de Folklore et de Toponymie).

M. Paul HARSIN, professeur ordinaire, a été désigné en qualité de titulaire de la Chaire Francqui pour l'Université libre de Bruxelles; il fera à la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques, au cours des mois de janvier et février 1953, six conférences sur la Théorie monétaire et l'évolution économique.

A l'Association des Classiques de l'Université de Liège

Une assemblée générale constitutive de l'Association des Classiques de l'Université de Liège (A. C. Lg.) s'est tenue, le 26 octobre dernier, à la Salle académique de l'Université.

Au cours de la réunion, les statuts de la nouvelle association ont été adoptés et les membres de son Comité ont été élus par acclamation.

Le bureau a été ainsi constitué : président, M. J. Hardy; vice-présidents, Mme J. Muyters et M. E. Derenne; secrétaire, M. A. Grisart; secrétaire-adjoint, M. F. Duysinx; trésorier, M. E. Evrard.

L'A. C. Lg. envisage de publier un bulletin qui paraîtrait trois fois par an.

Institut supérieur de sciences pédagogiques

M. le professeur E. LOBET, conseiller au Ministère de l'Instruction publique, a présidé la commission chargée de préparer le Séminaire international d'Orientation professionnelle qui se tiendra à Florence, en avril-mai 1953.

FACULTÉ DE DROIT

Séance d'accueil des Etudiants

La traditionnelle séance d'accueil aux étudiants a eu lieu le 22 novembre 1952 dans les locaux de la Maison des étudiants. Tour à tour M. le Doyen Casters, MM. les professeurs Renard et Buttgenbach, M. Plateau, président de l'A. G., et M. Gérard, président de l'A. E. D., exposèrent aux étudiants l'organisation des études à la Faculté, l'organisation et les activités des œuvres et des cercles estudiantins, du Service social universitaire, de l'Association des Amis de l'Université et du Centre de documentation sur les carrières universitaires. Un échange de vues très cordial termina la séance.

Conférences

M. Maurice BATELLI, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève, a fait, le 1^{er} décembre 1952 une leçon sur « L'Etat et l'Economie en Suisse ». Il a présidé le 2 décembre un colloquium sur « Les rapports entre le Pouvoir Exécutif et le Pouvoir Législatif ».

M. A. PIETTRE, doyen de la Faculté de Droit de Strasbourg, a introduit et présidé le vendredi 16 janvier 1953 un colloquium ayant pour objet « Le progrès social : frein ou stimulant du progrès économique ».

Personalia

M. F. CASTERS, professeur ordinaire, a été admis à l'éméritat.

M. R. CLÉMENS, professeur ordinaire, a été désigné par l'Unesco comme directeur scientifique du Symposium international de Sciences sociales

qui s'est tenu à Athènes du 8 au 15 octobre 1952. Ce séminaire réunissait des professeurs des Universités des pays du Proche et du Moyen-Orient pour étudier l'influence que le développement technique y exerce sur les transformations des structures sociales et juridiques traditionnelles.

M. A. BUTTGENBACH, professeur ordinaire, a fait le 20 janvier, une conférence à la Société d'économie politique de Belgique ayant pour objet : « Les Services publics, les entreprises publiques et les nationalisations ».

Ecole supérieure de sciences commerciales et économiques

M. P. GEMÄHLING, professeur à la Faculté de Droit de Paris, a fait une leçon publique, le 28 novembre, sur « La place de l'homme dans la science économique ». Il a présidé ensuite deux séances de séminaire consacrées respectivement aux sujets suivants : « Vers une sociologie concrète : de la sociologie dynamique à la sociologie comparée » et « Le profit que l'économiste moderne peut retirer de l'étude de l'histoire de la pensée économique ».

FACULTÉ DES SCIENCES

Conférences

Les 14, 15 et 16 octobre derniers, à l'Institut de Mathématiques, M. ENRICO BOMPIANI, professeur à l'Université de Rome, a fait trois conférences sur « La Géométrie des espaces à connexion ».

M. PHEMISTER, professeur de Géologie à l'Université d'Aberdeen, a parlé, les 21, 23 et 24 octobre, à l'Institut de Géologie, de « Quelques problèmes de la géologie écossaise ».

M. F. WENT, professeur de Biologie végétale (California Institute of Technology à Pasadena), a entretenu, le 30 octobre dernier, les auditeurs de l'Institut de Botanique de l'« Effet du climat sur les plantes ».

M. J. P. MATHIEU, professeur à la Faculté des Sciences de Paris, a fait une conférence, le 21 octobre, à l'Institut W. Spring, sur « Les applications de l'effet Raman à l'étude de la structure des cristaux ».

M. G. BOULIGAND, correspondant de l'Institut, professeur à la Sorbonne, a exposé, les 8 et 9 décembre derniers, à l'Institut de Mathématiques, quelques unes de ses récentes recherches sur « Les transformations de contact ».

Personalia

M. H. BUTTGENBACH, professeur émérite, a été élu membre d'honneur de la Société française de minéralogie et de cristallographie.

Mlle S. LECLERCQ, professeur ordinaire, a été invitée à la IV^e session de l'Indian Science Congress Association, qui se tiendra à Lucknow, en janvier 1953; à cette occasion, les universités de Lucknow et de New-

Delhi, ainsi que le Birbal Sahni Institute of Paleobotany de Lucknow, lui ont demandé de faire des conférences dans leurs institutions respectives. Elle a été nommée membre correspondant de la Botanical Society of America, à la suite de ses travaux sur la flore du Devonien de Belgique.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Association Internationale de Gérontologie La première Conférence de la Section européenne du Comité de Recherches de Biologie et Médecine

Trente-quatre membres des diverses Sociétés européennes de Gérontologie, activement engagées dans la recherche gérontologique, prirent part à la première Conférence de la Section européenne du Comité de recherches de biologie et de médecine, qui s'est tenue à l'Hôpital de Bavière, du 25 au 27 septembre derniers. Le professeur Brull fut élu président de la Conférence.

Le programme de la Conférence fut discuté dans les cinq sous-comités suivants : *Sous-comité de Physiologie clinique et pathologique* (Président, Prof. L. Brull); *Sous-comité d'Endocrinologie* (Président, Prof. A. P. Thomson); *Sous-comité de Biologie cellulaire* (Président, Prof. A. Haddow); *Sous-comité de psychiatrie* (Président, Prof. A. Kennedy); *Sous-comité de la nutrition et du métabolisme* (Président, Prof. B. C. P. Jansen).

Le Professeur Thomson, Président de la Division Européenne du Comité de Recherche, en conclusion de la conférence, a résumé les opinions de tous les membres sur l'opportunité et la valeur de telles réunions comme suit : « La Conférence était une expérience et il n'est pas douteux qu'elle a remporté un grand succès. Les caractères inhabituels de son organisation étaient son but même : discussions sur des projets de recherche, et le fait d'avoir étendu les invitations à des personnalités distinguées qui ne s'occupent pas directement de gérontologie mais dont les travaux, par leur caractère et leur qualité, ont permis d'envisager qu'il serait intéressant d'avoir leurs commentaires sur nos problèmes. Leur contribution a mis de la variété dans notre réunion et a été un stimulant inattendu.

Nous sommes grandement redevables au Professeur Brull et au Docteur Korenchevsky pour le travail qu'ils viennent de nous permettre de faire. Je ne doute pas que le Comité général de Recherche (Président : Prof. W. O. Thompson et le « Governing Body » de l'Association Internationale de Gérontologie (Président : Prof. E. V. Cowdry) voudront considérer nos tentatives de conclusions et de suggestions pour l'avenir ».

La Conférence approuva ensuite la création de deux nouveaux sous-comités, dans la Division européenne du Comité de Recherche, pour étudier la psychiatrie et la génétique. Le Prof. Kennedy et le Prof. Kemp furent respectivement élus présidents de ces deux sous-comités.

Elle émit également certaines suggestions en vue de faciliter les échanges internationaux d'opinions et de résultats, fixa l'organisation des sessions

du Comité de recherche en connexion avec le 3^e Congrès international de Gérontologie (Oxford, juillet 1954) et suggéra différents sujets de discussions pour les sessions ultérieures ainsi que des projets de recherche.

Conférences

M. J. DANIELLI, professeur au King's College de Londres, a fait deux conférences publiques, les 25 et 26 novembre, à l'Institut d'Anatomie, sur le « Transfert de noyau de cellule à cellule et sur l'Histochimie des protéines ».

M. A. MIRIMANOFF, professeur à l'École de Pharmacie de l'Université de Genève (Faculté des Sciences), a traité le 3 décembre, à l'Institut de Pharmacie A. Gilkinet, du sujet suivant : « Synergie et antagonisme entre antiseptiques et mouillants ».

Hôtes étrangers

Le Dr DUMONT, chef de travaux d'Histologie de l'Université de Lyon, a séjourné au Laboratoire du professeur M. Chèvremont pendant les mois de septembre et d'octobre, pour se mettre au courant des techniques de cytologie expérimentale.

Personalia

Le professeur M. CHÈVREMONT a été invité à faire un rapport au XIV^e Congrès des anatomistes italiens, qui s'est tenu à Naples, en octobre dernier. Il y a eu outre présenté trois films réalisés dans ses laboratoires avec la collaboration de M. J. Frederic.

Le Dr H. BETZ, chef de travaux d'Anatomie pathologique et associé du F. N. R. S., a été invité à remplir pendant la présente année académique 1952-1953, les fonctions d'Assistant-Professor of Pathology à la nouvelle Université de l'Etat de Missouri, créée depuis deux ans à Kansas-City.

Pour un film de recherches réalisé en 1951 au Laboratoire d'Histologie (Prof. M. Chèvremont) et intitulé « Cytophysiologie des Phagocytes », les Drs J. FREDERIC et R. ROBINEAUX ont remporté le prix du Film biologique et scientifique, décerné en 1952 par l'Expansion scientifique à Paris (Entretiens de Bickat).

Agrégation de l'enseignement supérieur

M. Ch. LAPIÈRE, pharmacien, a subi avec succès, le 20 octobre dernier, la dernière épreuve de l'examen pour le grade d'agrégé de l'enseignement supérieur. Le sujet de la thèse qu'il avait défendue publiquement était le suivant : « Contribution à l'étude des alcaloïdes des erythrinées (*Erythrina tholloniana*, *Erythrina abyssinica*, *Erythrina orophila*) ».

Le 10 décembre, M. GOFFART, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, a été également reçu agrégé de l'enseignement supérieur. Il avait défendu une thèse intitulée : « Recherches physiologiques relatives à l'action de l'adrénaline sur le muscle strié de mammifère ».

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

Conférences

M. le professeur MARTINOT-LAGARDE, directeur de l'Institut de Mécanique des Fluides à Lille, a donné une conférence, le 8 décembre dernier, dans le Grand Auditoire de l'Institut de Mécanique, sur « La turbulence en mécanique des fluides ».

Création d'un cours facultatif

Un cours facultatif de notions de déontologie de l'ingénieur et d'organisation du travail a été créé à la Faculté des Sciences appliquées (ingénieurs toutes sections).

Personalia

M. M. LEGRAYE, professeur ordinaire, a été réélu, pour un septième terme de trois ans, secrétaire général de la Société géologique de Belgique; il a été désigné en qualité de représentant de la Belgique auprès du Comité international pour l'étude pétrographique du charbon; il a été choisi comme vice-président du Cercle des Alumni de la Fondation universitaire ainsi que de la Fédération Spéléologique de Belgique; il a été nommé membre de la Commission consultative de la cartographie coloniale au Ministère des Colonies.

M. Frédéric HAUS, ingénieur civil, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences de l'Université de Gand, a été nommé chargé de cours à la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège. Il y fera le cours de Compléments d'aérodynamique (mécanique de l'avion-performances), en remplacement de M. le professeur Allard, décédé.

M. B. FRAEIJIS DE VEUBEKE, chargé de cours, a effectué un séjour d'étude de six mois aux Etats-Unis sous les auspices de l'I. R. S. I. A. Ce séjour a comporté l'exécution au Massachusetts Institute of Technology d'un programme de recherches théoriques et expérimentales sur la statique et la dynamique des structures à parois minces; l'étude de l'Aéroélasticité et la participation à un symposium sur le même sujet; une étude de la calculatrice électronique Mk. IV à l'Université de Harvard et enfin la visite de plusieurs universités et laboratoires de recherche aéronautiques. M. Fraeijs de Veubeke a été reçu en qualité de membre par l'Institut des Sciences aéronautiques des Etats-Unis.

Centres interfacultaires

Centre interfacultaire du Travail

Les marques de l'intérêt suscité par le Centre interfacultaire du Travail ne cessent de croître.

Elles lui ont été exprimées notamment par l'Office belge pour l'accroissement de la productivité, tandis que des demandes de renseignements parviennent d'Algérie et même de l'Equateur.

Centre interfacultaire d'études coloniales

A la suite d'une entente entre délégués des quatre Universités du pays et de l'Institut universitaire des Territoires d'Outre Mer (MM. K. BOLLENGIER, de Gand, N. LAUDE, d'Anvers, M. LEGRAYE, de Liège, G. MALENGRAU, de Louvain et A. MARZORATI, de Bruxelles) il a été convenu d'organiser, à des intervalles réguliers, des journées inter-universitaires d'études coloniales.

La première session, celle de 1952, s'est tenue les 29 et 30 décembre à Bruxelles. Le thème choisi en était l'Evolution politique du Congo. Les trois rapporteurs choisis ont traité respectivement : M. A. MARZORATI, L'évolution constitutionnelle du Congo; M. G. MALENGRAU, La participation des indigènes à la vie politique; M. G. VANDERKERKEN, Développement de l'économie indigène congolaise.

Ces journées ont connu un plein succès et ont donné lieu à des échanges de vues fructueux. La présidence de la première séance fut confiée à M. BOURS, professeur à l'Université de Liège.

Mémoires de licence et dissertations doctorales, présentés par les étudiants de l'Université de Liège, en 1951-1952

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Licence en Philosophie et Lettres

I. — *Philosophie*

Marique, Colette : L'espérance en Grèce.

II. — *Histoire*

Lemaire, Fernand : Les débuts du protestantisme dans le Marquisat de Franchimont (1521-1576).

Forgeur, Richard : L'organisation et les statuts des collégiales dans le diocèse de Liège à l'époque moderne.

Tomson, Marie-Thérèse : Philippine de Luxembourg, Comtesse de Hainaut (1250-1311).

III. — *Philologie classique*

Theunissen, Michel : Virgile et l'annalistique romaine.

Gigot, Pol : L'expression de la folie et de la sottise en grec ancien.

Houtain, Paulette : Les sentiments amoureux dans la comédie nouvelle de Ménandre à Térence.

Carlier, Franz : La légende épique de Néoptolème.

Servais, Jean : Recherches sur le rite de supplication en Grèce d'Homère à l'époque classique.

IV. — *Philologie romane*

Claessens, Francis : Etude sur Paul Eluard.

Dirix, Irène : La continuation du Perceval et Gerbert de Montreuil.

Debaar, Claire : Un manuscrit verviétois du XV^e siècle. Etude de langue.

Engel, Tony : Les prépositions *en* et *dans*.

Halsdorf, Denyse : Giovanni Papini du *Leonardo* à *Un uomo finito*.

Richelle, Marc : L'humour chez Marcel Proust.

Penders, Noémi : Glossaire complet des lais de *Desirré*, *Graelent* et *Mélion*.

Tyssens, Madeleine : Le roman de Partinopeus de Blois, édition du Ms 368 de la B. N.

Boulangier, Elvire : Les théories concernant le déclin du prétérit et du subjonctif imparfait en français moderne.

Thiriart, Jacques : La première génération de poètes lyriques français.

Leblon, Paulette : La légende de Girart de Roussillon. Etat de la question.

V. — *Philologie germanique*

Laurent, Gilliane : Das Seelenbild Deutschlands um die Wende des 20. Jahrhunderts in Brochs Trilogie « Die Schlafwandler ».

Cordonnier, Yvonne : Some Aspects of Elizabethan Life seen through Th. Nashe's Works.

Hannotte, Monique : The Herries Chronicle by Hugh Walpole. A Study of the Main Characters.

Marcotte, René : Sprachvergleichende Studien zur Semantik der althochdeutschen Verben « Weidôn » und « jagôn ».

Lincé, Raoul : Einführung in das dichterische Werk von Heinrich Lersch. Eine kommentierte Auswahl seiner Gedichte.

Lampe, Gilberte : T. L. Peacock's Novels.

Candeur, André : Evelyn Waugh's Satire of Society. A study of the first three Novels.

- Albert, Simone : Untersuchungen über einige Erzählungen von Ricarda Huch unter besonderer Berücksichtigung des Aufbaus.
- Bossowaerts, Régine : Dos Passos' Conception of the American Society in « U. S. A. ».
- Lepot, René : Het determinisme in de drie Haagse Romans van Louis Couperus.
- Sherrington, Hélène : Scenes from a Fragment of Twentieth Century England. The Noel Coward Version.

Doctorat en Philosophie et Lettres

I. — *Philosophie*

- Duyckaerts, François : La notion de normal en psychologie clinique.

II. — *Histoire*

- Deschamps, Henry : La Belgique et la France de juillet de 1839 à 1848.
- Bruwier, Marinette : Le domaine des comtes de Hainaut du début du X^e à la fin du XIII^e siècle.

Institut supérieur d'Histoire de l'art et d'archéologie

Doctorat

- Hairs, Marie-Louise : La fleur dans la peinture flamande du XVII^e siècle.
- Vogels, Renée : L'art des steppes et le proche Orient ancien.

Institut supérieur d'Histoire et de Littératures orientales

Doctorat

- Rowton, Michael-Boris : The transitive Stative in Old Semitic.

Institut supérieur de Sciences pédagogiques

Licence

I. — *Sciences pédagogiques*

- Mestrez, Clément : Le rôle de la motivation affective dans l'acquisition de l'orthographe en 2^e année primaire.
- Pinte, Louis : Etude du test d'habileté mécanique de Stenquist.
- Nowak-Lestrade, Jacqueline : Le raisonnement mathématique chez l'enfant et l'adolescent.
- Husquinet, Albert : Le test sociométrique de Moréno. Quelle valeur attribuer à l'image qu'il donne des relations interindividuelles.
- Quitin, José : Essai de méthodologie de l'initiation à la musique chez les élèves de 3^e moyenne, 4^e d'Athénée.

- Demaret, Paul : Etude de tests de latin.
- Palatre, Fredy : Du problème de l'orthographe usuelle, liée au mode d'apprentissage de la lecture.
- Moulin, Joseph : Recherche de l'incidence d'une activité physique sur le rendement scolaire.
- Emons, Victor : L'analyse de la fonction de vendeuse de grand magasin par la méthode des exigences critiques.
- Renard, Gabrielle : L'adaptation des enfants étrangers à nos milieux scolaires.
- Desmedt-Williot, Germaine : Contribution à l'étude des tests analytiques d'intelligence de Meili.
- Orval, Joseph : Essai de justification de la fonction esthétique dans l'œuvre d'éducation.
- Marchandise, Fernand : Enquête sur les conditions matérielles et pédagogiques de l'enseignement de l'écriture à l'école primaire.
- Pire, Georges : Les doctrines pédagogiques des Stoïciens.

II. — *Orientation et sélection professionnelles*

- Doutrepont, Georges : Application du test de Rorschach à 102 ouvriers liégeois.
- Gilbert, Laure : Contribution à la mesure objective des acquisitions dans l'enseignement moyen.
- Van Roy, Fabienne : Etude de la frustration chez les handicapés.
- Mairlot, Fernand : Contribution à la pathologie de l'épilepsie.
- Husquinet, Henri : Essai sur la théorie et la pratique de l'ambiguïté dans le test de Szondi.
- Nuytens, Yvonne : Aptitude à l'étude de l'algèbre élémentaire.

Doctorat

Sciences pédagogiques

- Groux, Gilbert : La valeur méthodologique de l'illustration des manuels d'histoire destinés à l'enseignement primaire.

FACULTÉ DE DROIT

Sciences politiques

Licence

- Balthazar, Albert : La Vénétie Julienne.

Sciences sociales

Licence

- Denoiseau, Jean : La famille et le droit social.
Dieudonné, Mady : Etude sociologique des jeunes ménages à Huy.
Forthomme, Georges : Un aspect de l'évolution de la mentalité indigène au contact des centres industriels, au Congo belge.
Gérard, Anne-Marie : Mouvements de jeunesse : le Guidisme.
Hélas, Marie-Louise : Etude sociologique de l'influence de l'industrialisation sur l'évolution d'une commune du Limbourg : le cas de Genk.
Rey, Madeleine : Groupes spontanés de jeunes filles en milieu scolaire et influence du milieu familial.
Tassin, Désiré : Etude sociologique de la nuptialité à Huy, pendant la première moitié du XX^e siècle.
Verdin, Henri : Inventaire et analyse des fonctions exercées par les assistants sociaux dans la province de Liège ou Eléments pour l'élaboration d'un statut professionnel de l'assistant social.

Sciences économiques et financières

Licence

- Dabin, Léon : Les sources et les modalités du financement des investissements privés, de 1945 à 1950. Etude comparative des phénomènes observés dans certains pays de l'Europe occidentale et anglo-saxons.
Oury, Christian : Les taux d'intérêts en Belgique, de 1946 à 1951.
Paquot, François : Présentation de quelques équations sur le circuit économique et financier.

Ecole supérieure de sciences commerciales et économiques

Licence

I. — *Sciences économiques*

- De Vos, Georges : Le problème du financement et de la construction des habitations à bon marché.
Dricot, André : Quelques aspects de l'industrie pharmaceutique en Belgique.
Hanuse, Alexandre : La vente à tempérament en Belgique.
Lacroix, François : La Belgique et l'Union européenne des paiements.
Pirmez, Marcel : L'économie internationale de l'aluminium.
Starck, Clément : Les entreprises belges à l'étranger.
Bailly, Jean : Benelux et ses réalisations.
Claessens, Georges : La batellerie en Belgique.

Defosse, Bertrand : Quelques aspects de la production du marché du nickel dans le monde.

Dispas, Alphonse : Calcaires et dolomies de Belgique et leurs utilisations. Faymonville, Suzanne : Les marchés à terme de laines.

Gillaux, Odile : La politique des prix des grands magasins en Belgique.

Laduron, Emile : La structure financière des holdings luxembourgeois.

Picquot, Emile : L'industrie de la construction et de la réparation des navires et bateaux en Belgique.

Pirotte, Jean : Les modes de gestion des ports.

Roosen, Antoine : Les coopératives de consommation.

Roquet, Robert : La Régie des télégraphes et téléphones.

Stiernet, Michel : Le mode de gestion des compagnies de navigation maritime.

Thiry, Ginette : Le transport à prix réduit de la main d'œuvre.

Wauquaere, Jean : L'économie du café au Congo belge.

II. — *Sciences commerciales et financières*

Louon, Pierre : La structure financière de l'industrie chimique belge.

Maertens, Robert : Organisation et fonctionnement des bourses de marchandises en Belgique.

Motte, Géo : Etude générale de la distribution des marchandises en Belgique.

Pesche, Georges : Etude sur les chambres de compensation en Belgique.

Wolfs, Marcel : La Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

Baufays, Roger : Contrôle des entreprises.

Richelle, Jacques : Les sociétés de classification de navires.

De Vos, Georges : La révision de l'index des prix de détail.

Hanuse, Alexandre : La gestion financière des sociétés de financement de ventes à tempérament.

III. — *Sciences commerciales et consulaires*

Nelis, Freddy : Le complexe belgo-luxembourgeois dans le cadre international.

IV. — *Sciences commerciales et coloniales*

Montulet, Yves : Les transports selon l'axe Léopoldville-Elisabethville.

FACULTÉ DES SCIENCES

Licence

I. — *Sciences mathématiques*

Simon, Agnès : Détermination des réseaux homoloïdaux doués de points-base de multiplicités s et $s + 1$ seulement. Etude des transformations crémoniennes correspondantes du plan.

Carton, Maurice : Sur les suites de Laplace périodiques sur des couples de surface projectivement applicables. Essai d'une mécanisation de la géométrie.

Thyssen, Marie : Etude de la propagation des fronts d'onde.

II. — *Sciences physiques*

Dejace, Jules : L'acide monochloracétique.

III. — *Sciences chimiques*

Delbouille, Luc : Utilisation du rayonnement infra-rouge polarisé pour des recherches structurales.

Delhez, Robert : Contribution à la chimie préparative de l'acide ribose-nucléique.

D'Hainaut, Louis : Contribution au dosage de lithium dans les minerais par spectrophotométrie de flamme.

Garsou, Julien : Synthèse de nouveaux acides barbituriques et étude comparative de leurs préparations.

Ginetti, Yves : Etude physico-chimique du chlorure de polyvinyle.

Koch, Georges : Synthèse nouvelle de la D-L serine.

Machiroux, René : Etude aux rayons X des précipités obtenus au cours du dosage du zinc par le ferrocyanure potassique.

Neuray, Marcel : Oxydation des hydrocarbures acétyléniques vrais par le tétraacétate de plomb.

Franck, Odette : Synthèse d'un dérivé cétonique de la tropolone.

IV. — *Sciences botaniques*

Petit, Jacques : Expériences sur la détermination du sexe chez le chanvre (*cannalis sativa* L.).

Outers, Jean : Contribution à l'étude des potamogétonacées de Belgique et de la côte méditerranéenne française (St Aeguf-Trayas).

V. — *Sciences géographiques*

Etienne, Marie-Louise : Structure agraire et remembrement du Condroz central.

Thirifay, Jean : Structure agraire et remembrement dans le Hainaut. Etude particulière des communes de Harvengt et de Lahamaide.

Delwick, Paul : Remembrement et structure agraire dans quatre communes du Pays de Herve.

Tulliez, Odette : L'Ardenne occidentale comprise entre l'Ourthe, l'Amblève et la Salm.

Christians, Charles : La structure agraire et la réorganisation parcellaire en Ardenne, spécialement dans la dépression des deux Ourthes. La commune de Flamierge.

- Devillers, Alfred : Structure agraire et remembrement en Famenne.
Bastin, Georges : Le plateau des Tailles oriental et les dépressions de Lieerneux, Vielsalm et Grand Halleux.
Pissart, Albert : Recherches de traces de périglaciaire en Ardenne, par l'étude d'accumulations pierreuses.

Doctorat

I. — *Sciences physiques*

- Hans, André : Recherches sur le dosage spectroscopique du phosphore dans les aciers.
Neven, Lucien : Structure et composition chimique d'atmosphères d'étoile B.
Vassamillet, Lawrence : Sur une nouvelle technique radiocristallographique permettant l'étude des imperfections cristallines.

II. — *Sciences chimiques*

- Roussel, Joseph : La transformation des anthraquinones et des dicétones apparentées en hydrocarbures.
Doyen, Noel : Action de l'acide formique sur les alcools acétyléniques secondaires.
Close, Jean : Etude des enzymes de la papayotine.

III. — *Sciences botaniques*

- Darimont, Freddy : Recherches mycosociologiques dans les forêts de Haute Belgique. Essai sur les fondements de la sociologie des champignons supérieurs.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Institut supérieur d'Education physique

Licence

- Badot, Camille : Le réflexe conditionnel et l'habitude motrice.
Hella, Léon : La natation (Enseignement et analyse des mouvements).
Irgel, René : Considérations sur l'exercice sportif et le sport.
Mathieu, Denise : Herbert, Ling et leurs méthodes.
Tailleur, Maria : Actions des hormones sur le tractus génital de la femme.
Verhoustraete, Marguerite : Education et rééducation de l'appareil respiratoire.

Doctorat

- Benos, Jean : Etude des trajectoires du centre de gravité d'un athlète au cours d'épreuves sportives.

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

Doctorat

Orzechowski, Adam : Contribution à l'étude du phénomène de promotion
en catalyse hétérogène.

CENTRES INTERFACULTAIRES

Centre interfacultaire du Travail

Walrant, Jules : Le régime juridique des travailleurs étrangers en Belgique.

La Vie universitaire en Belgique

Le « désordre » à l'Université ?

En suite à l'article de M. A. Soreil paru sous ce titre, dans le précédent numéro de ce bulletin, M. R. Bodart, conseiller littéraire à l'Administration des Beaux-Arts et des Lettres, membre de l'Académie de langue et de littérature françaises de Belgique, nous prie de publier la note suivante :

Mon excellent ami Arsène Soreil a bien voulu se pencher sur une communication que j'ai faite à l'Académie et qui avait pour titre *La Littérature et les Pouvoirs publics*. Il a consacré à ces pages un article qu'il m'envoie en me demandant de « prendre en considération les alarmes de l'Esthétique, particulièrement menacée, en l'occurrence ».

Je ne croyais pas être un homme dangereux au point de faire trembler les colonnes du temple de l'Esthétique. Cette ignorance fait partie, sans doute, de mon ingénuité. Je me suis, à mon tour, penché sur l'article de mon ami Soreil, et j'ai cru comprendre qu'il ne m'avait pas compris. Je connaissais trop sa perspicacité pour ne pas m'accuser, comme il le fait, d'obscurité. Je vais donc tenter d'être clair.

Ce que l'on me reproche d'abord et avant tout, c'est de vouloir introduire le désordre à l'Université. Le mot est de moi. Je l'avais prononcé ironiquement ; mais il n'y a pas de *point d'ironie* comme il y a des points d'exclamation ou d'interrogation. Mon ami Soreil que je croyais devenu Liégeois, donc frondeur, n'a deviné ni mes inflexions ni mes intentions.

Ces intentions, qu'étaient-elles ? Elles tendaient à faire constater qu'il y a, en art, deux genres d'esprit : le créateur et le commentateur ; ou, si l'on préfère, celui qui en fait et celui qui en parle. Celui qui en fait est ivre de son vin, comme dit Sainte-Beuve ; c'est un cerveau fumant. Celui qui en parle est un buveur d'eau ; c'est un homme objectif. Le premier passionne le lecteur ; le deuxième l'instruit. Le premier fait sentir ce qu'est l'art ; le deuxième veut l'expliquer. Ou pour parler de façon plus imagée, le premier est au second ce que le monde est à une mappemonde, ce que la réalité est au schéma.

Cette constatation étant faite, je souhaitais voir entre ces deux extrêmes, un homme se lever pour les unir. Et pour parler de façon claire, qu'à l'université, un professeur de littérature, — d'histoire de la littérature, si l'on veut, — cesse de *disséquer* un texte, un auteur ou un temps pour *devenir* ce texte, cet auteur, ou ce temps. C'est ce que fait un honnête lecteur : il meurt avec Tristan, découvre l'Amérique avec Colomb (« dans trois jours, je vous donne un monde »), se fâche avec le misanthrope.

On ne comprend bien que ce que l'on vit, ou, du moins, ce que l'on a vécu, ne fût-ce qu'en imagination. Si un professeur de littérature, — d'histoire de la littérature, — parle du Moyen Âge en se refusant d'être médiéval il est littéralement hors de son sujet. S'il parle de poésie sans frémir ne fût-ce que secrètement, il n'est pas un vrai magister. On ne peut parler que romantiquement des romantiques, a-t-on dit. Certains professeurs croient ne devoir parler du romantisme qu'avec un sourire; c'est, je crois, une erreur.

C'est là que la science se sépare de la conscience ou de la vraie connaissance. C'est là que l'esthétique devient une branche morte sur l'arbre de l'Art. Et c'est alors qu'il importe d'introduire dans l'université ce que j'ai nommé *cum grano salis* le désordre, ou l'aventure de l'esprit.

Je n'ai nullement affirmé, comme veut le faire croire mon ami Soreil, qu'un certain manque de science soit une garantie de conscience. Mais je crois que se pencher froidement sur certains textes éloigne de la compréhension de la littérature. Et je crois surtout qu'un certain « ordre » scientifique dans l'analyse d'une œuvre d'art éloigne de celle-ci alors que le « désordre » de l'imagination, c'est-à-dire ce sens mystérieux de l'orientation qui pousse les grands « inventeurs », — hommes de science, métaphysiciens, historiens, critiques, — vers quelque vérité lointaine et insoupçonnée, fait entrer au cœur même de la création, artistique ou autre. C'est pourquoi je souhaite que parfois un « aventurier de l'esprit » soit invité à faire passer dans nos universités quelque courant d'air.

Mon invitation n'a rien de fort révolutionnaire, en réalité. Je pense, par exemple, à des hommes comme Gaston Colle, en philosophie, Philonenko, en droit, Robert Vivier, en littérature, qu'une certaine sauvagerie de l'intelligence a arrachés aux ornières de la timide raison scientifique dans laquelle croupissent trop d'enfants sages.

Arsène Soreil est « curieux de savoir sur quoi les étudiants du professeur créateur et conscient seraient interrogés en fin d'année ». Curiosité de professeur, mon cher Soreil; mais je vais la satisfaire : ils ne seront questionnés sur rien. Car ces écrivains ne seraient pas professeurs. Ils seraient chargés de conférences (1). Ils enseigneraient, mais oui, *l'amour des lettres*. Les étudiants viendraient les écouter pour cette seule raison qu'ils ne s'ennuieraient pas à les écouter. Ainsi allait-on écouter au Collège de France, Bergson, à l'Université de Bruxelles, Dwelshauwers.

Une dernière remarque. Arsène Soreil croit que j'exagère quand je dis que l'opposition science et conscience exprime le plus grand problème de notre temps. Peut-être m'étais-je exprimé trop brièvement. Je ne pensais pas seulement à l'opposition esthétique-littérature. Je pensais à toute la science de notre temps qui a donné la bombe atomique et tant d'autres armes terribles, et à cette conscience, à ce « supplément d'âme », *si nécessaire pour que l'homme ne détruise pas l'homme*. N'est-ce pas vraiment là le grand problème d'aujourd'hui ?

(1) Ce système fonctionne dans les Athénées avec succès.

Qu'on ne me dise pas qu'ici je sors de notre sujet. Tout est un. « L'indispensable ironie » de l'esthéticien défait le monde; il faut le supplément d'âme, la conscience du créateur, pour le refaire. Mais ici, sans doute ai-je tort de simplifier les choses : l'homme complet est pareil à ce grand professeur qu'était Socrate qui savait douter et sourire mais dont aussi, à cause de son démon, le cœur battait souvent comme aux corybantes.

Roger BODART.

C'est sur la réplique de M. A. Soreil, chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres, que nous clôturons ce débat sur « Le désordre à l'Université ? »

Est-il bien nécessaire que je réplique à une réponse visiblement hâtive, où plus d'une inconséquence tire l'œil ? Dans le cinquième alinéa, parlant, précise-t-il, « de façon claire », M. Bodart nous dit que ce qu'il préconise, c'est, « à l'université, un professeur de littérature », notamment, qui cesse de « disséquer un texte ». Dans le dixième alinéa, l'enseignant souhaité n'est plus professeur du tout, mais quelque chose comme un conférencier volant, à l'instar de ceux qu'on envoie dans les athénées ! A noter que rien ne permettait de deviner cette modalité d'application dans la lecture académique qui est à l'origine du présent débat. Quoi qu'il en soit, M. Bodart, revenant sur son imbuvable opposition de « science » et « conscience », en vient à dire, maintenant, que la conscience comme il l'entend est « la vraie connaissance ». Comprenez qui pourra !

Nous aurons du moins compris que la vraie connaissance n'a pas encore eu place dans l'enseignement universitaire de notre pays, puisqu'il est question de l'y « introduire ». M. Bodart imagine, à cette fin, je ne sais quels *missi dominici*, qui ne seraient pas, dans le nouvel état de sa pensée, les créateurs littéraires comme tels, puisqu'il nous parle d'une espèce d'hybride, qualifié pour faire l'union entre les « cerveaux fumants » et les « buveurs d'eau ».

Est-ce que, vraiment, M. Bodart voit cela : des messagers de vie — ou comment dire ? de « sauvagerie » intellectuelle ? — venant faire, en somme, la leçon aux professeurs en titre ? Cette mission, notre directeur des Lettres a cru bon de la définir, métaphoriquement, mais significativement, et combien galamment ! « faire passer dans nos universités quelque courant d'air »...

J'honore assez M. Bodart pour supposer qu'en précisant ainsi sa proposition, il n'y croit pas trop lui-même. L'accent d'ironie qu'il me reproche, aimablement, de n'avoir pas vu sur un des mots de sa « lecture », je suis tout prêt à penser qu'il coiffe la totalité de sa réponse à mon article. M. Bodart aura voulu, notamment, sous le couvert d'une proposition dont le moins qu'il faille dire est qu'elle n'est pas au point, marquer à un certain type de professeur son ressentiment personnel, ou, si on veut, l'expression d'une réprobation commune à tels anciens étudiants, dont lui-même. Dommage que le jeune académicien ait cru devoir, à ce propos,

déranger — en plus d'un sens du mot —, de grandes idées qui avaient bien le droit de se défendre. Je n'ai pas été seul à voir, dans le texte publié par le *Bulletin de l'Académie*, une entreprise de la « littérature » contre la sévérité scientifique, et, par la même occasion — involontairement, c'est entendu — contre l'idée claire en général.

Un des traits distinctifs de cette « littérature » aujourd'hui triomphante, c'est un certain mépris « artiste » et, si on veut, poétique, de la commune acception des mots. On ne s'exprime pour ainsi dire plus qu'obliquement; on écrit « chat » pour « rat »; on procède par métaphores et brillants à-peu-près, vite irritants pour l'espèce de lecteurs dont je suis. Si ce lecteur s'avise de protester, on lui imputera, d'aventure, sa rigueur à lourdeur, ou pire : « Je n'ai nullement affirmé, *comme veut le faire croire* mon ami Soreil... ». Or, je n'ai rien voulu faire croire du tout. J'ai cité, j'ai « donné à voir ». Par exemple ! je ne garantis pas que le goût de l'image n'ait pas fait dire à M. Bodart plus, ou autre chose, que ce qu'il avait dans la tête. C'est affaire entre la langue et lui.

J'ai bien quelque reproche à me faire, mais nullement de mauvaise foi. Je m'en veux d'avoir pris trop au sérieux une proposition donnée pour « quelque peu révolutionnaire », par un personnage officiel, dans une occasion nullement frivole. D'autres que moi s'y sont laissé prendre, qui, devant les éclaircissements de M. Bodart, souriront comme moi, à cette heure, de notre commune réaction si peu « liégeoise »...

Arsène SOREIL.

Université de Gand

Nominations. — M. Maurice DE SMET, agrégé à la Faculté des Sciences, a été chargé de faire le cours d'Eléments de la technologie chimique (*partim*) jusqu'à la fin de son mandat d'agrégé.

M. Fr. HAUS, ingénieur civil, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences, a été nommé chargé de cours à la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège.

M. J. MATON, chargé de cours à la Faculté des Sciences, a été nommé professeur ordinaire à cette Faculté.

Changements d'attributions. — M. G. HERPOL, chargé de cours, répétiteur à la Faculté des Sciences, a été chargé de faire, indépendamment de ses autres attributions, le cours de Constructions industrielles.

M. F. BOSCH, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences, a été chargé de faire, indépendamment de ses autres attributions, les cours d'Eléments de la technologie chimique (*partim*) et de Compléments de la technologie chimique.

M. J. BILO, chargé de cours à la Faculté des Sciences, a été chargé de faire indépendamment de ses autres attributions, le cours de Méthodologie spéciale des sciences mathématiques.

Éméritat. — M. N. GUNZBURG, professeur ordinaire à la Faculté de Droit, a été admis à l'éméritat à la date du 2 septembre 1952. Il a été autorisé à continuer provisoirement à faire ses cours.

Université de Bruxelles

Docteurs honoris causas. — M. R. SAVATIER, professeur à l'Université de Poitiers, a été nommé docteur *honoris causa* de la Faculté de Droit. M. J. NEEDHAM, professeur à l'Université de Cambridge, a été nommé docteur *honoris causa* de la Faculté des Sciences.

Promotions. — MM. les professeurs A. JULIARD, J. TIMMERMANS, A. HUSTIN, E. DE CRAENE, F. SOHR et L. DELSINNE, ont été élevés à l'honorariat.

Nominations. — *A la Faculté de Droit*, MM. N. BILTRIS, C. VULLERS et R. PIRSON, ont été élevés à l'ordinariat. M. P. DE HARVEN, président de la Faculté de Droit, a été chargé, en remplacement de M. DE BERSACQUES, absent pour maladie, du cours d'Encyclopédie du Droit. M. J. VAN TICHELEN, professeur ordinaire, a été nommé titulaire des Exercices pratiques de Droit public en langue néerlandaise. M. M. ROOST, professeur ordinaire, a été nommé titulaire du cours d'Assurances maritimes et avaries communes, en licence en droit maritime. M. G. WETS, professeur extraordinaire, a été nommé titulaire du cours à option des Assurances. M. P. VERMEYLEN a été nommé chargé de cours à titre définitif. M. J. DUPREEL a été nommé titulaire du cours de Pénalogie, en licence en sciences criminologiques. M. J. HEENEN a été nommé titulaire des enseignements de Droit commercial comparé, cours à option en 3^e doctorat et de Crédit maritime (navire et marchandises). Vente maritime, en licence en droit maritime. M. G. VAN LOOY a été nommé chargé de cours à l'École des Sciences criminologiques Léon Cornil et aux Facultés de Droit et de Médecine et de Pharmacie. Il a été nommé titulaire des cours de Prophylaxie criminelle, en licence en sciences criminologiques et de Prophylaxie des maux sociaux : le paupérisme, la prostitution et le vagabondage (grade de médecin-hygiéniste).

A la Faculté des Sciences, M. F. VAN DEN DUNGEN, professeur ordinaire, a été nommé titulaire du cours de Mécanique des milieux continus. M. LAHAYE, professeur ordinaire, a été nommé titulaire du cours de Physique du Globe. M. VAN MIEGHEM, professeur ordinaire, a été nommé titulaire du cours de Thermodynamique de l'atmosphère et de l'Hydrosphère.

A la Faculté de Médecine et de Pharmacie, M. P. RIJLANT a été nommé président de la Faculté et M. R. CORDIER, vice-président.

Ont été nommés titulaires des cours inscrits au programme de l'enseignement complémentaire de cardiologie, MM. PAUL GOVAERTS, pour la clinique médicale; Paul GOVAERTS et Pol GERARD, pour les démonstrations

anato-mo-cliniques; Pierre RIJLANT, pour la physiologie du cœur et de la circulation; Pol GERARD, pour l'anato-mo-pathologie du cœur; Jean LA BARRE, pour la pharmacodynamie (cœur et circulation); Jean GOVAERTS, pour les indications opératoires.

Ont été nommés chargés de cours, dans le cadre des enseignements complémentaires de cardiologie, pour les années académiques 1952-53 et 1953-54, M. J. LEQUIME, pour la clinique cardiologique (y compris la sémilogie et la pathologie cardio-vasculaire) et pour le cours de Dynamique circulatoire normale et pathologique (y compris les démonstrations); M. M. SEGERS, pour l'Electrocardiographie clinique (y compris les démonstrations) et pour l'Exploration radiologique de la fonction cardiaque et circulatoire normale et pathologique.

M. J. GOOSSENS, a été nommé chargé de cours pour 1952-53 et 1953-54, et titulaire du cours de Physiopathologie du travail, biométrie et orientation professionnelle.

A la Faculté des Sciences appliquées, à l'Institut d'Aéronautique, l'enseignement de M. BOUNY, professeur associé, démissionnaire, a été réparti comme suit : a) Grade complémentaire d'ingénieur en constructions aéronautiques, M. VAN DEN DUNGEN : Aérodynamique subsonique, et M. VAN EEMPOEL : Appareil de contrôle et de régulation. b) Grade complémentaire d'ingénieur radio-électricien d'aviation, M. VAN EEMPOEL : Appareils de contrôle et de régulation. c) Section de navigation, M. VAN DEN DUNGEN : Aérodynamique et aérodynamique appliquée; M. J. F. COX et M. M. GALLEMAERTS : Eléments de navigation aérienne, ainsi que cinq conférences sur les Notions de navigation aérienne.

M. Cl. DECROLY, ayant demandé un congé de maladie, a vu ses enseignements assurés par Mlle DE BROUCKÈRE, MM. DEFAY et DE KEYSER.

A l'Institut d'Urbanisme, MM. les chargés de cours A. LEDENT et V. BURE, ont été nommés professeurs.

A la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques, M. J. LESPEs a été déchargé, à sa demande, du cours d'Institutions administratives comparées. M. W. LORIDAN a vu se renouveler son congé pour l'année académique 1952-53. M. A. GILLIART a été nommé professeur extraordinaire pour les années académiques 1952-53 à 1954-55, et titulaire du cours de Notions de géographie de l'Afrique centrale. M. J.P. HARROY a été nommé professeur extraordinaire pour les années académiques 1952-53 à 1954-55 et titulaire du cours de Principes de colonisation et de politique coloniale. M. R. KIRKPATRICK chargé de cours, a été nommé titulaire du cours d'Institutions civiles comparées. M. TERLINCK sera suppléé par MM. R. HENRION et E. DE BARSY.

A l'Ecole de Commerce Solvay, M. M. BARZIN, Recteur, actuellement suppléé par M. Perelman, a été nommé titulaire du cours de Notions de Philosophie (Logique et morale). M. Ch. PERELMAN a été nommé titulaire du cours de Logique.

A l'Institut de Sociologie Solvay, M. G. SMETS a vu proroger son mandat de Directeur de l'Institut jusqu'au 31 décembre 1952. MM. F. LEBLANC et R. OLBRECHTS ont vu renouveler leurs mandats de membres du Bureau de l'Institut, pour l'année académique 1952-53.

A l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales et slaves, M. Ch. DELVOYE a été nommé Directeur du séminaire d'Archéologie byzantine.

A l'Ecole des Sciences de l'Education, MM. W. TORDEUR, L. DELYS, F. DOMS et R. LINZ ont vu renouveler leurs mandats de chargés de cours, pour les années académiques 1952-53 à 1954-55.

Distinctions scientifiques. — M. Jean LA BARRE, a été nommé docteur *honoris causa* de l'Université de Lille; M. Robert DANIS, professeur honoraire de la Faculté de Médecine et de Pharmacie, a été nommé docteur *honoris causa* de l'Université de Strasbourg; M. P. BRIEN, professeur à la Faculté des Sciences, a été nommé docteur *honoris causa* de l'Université d'Aix; M. Albert DALCQ, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, a été récemment nommé docteur *honoris causa* de l'Université de Bordeaux.

Enseignements nouveaux. — L'U. L. B. a décidé d'organiser, à partir de cette année académique, l'enseignement des matières conduisant à l'obtention du grade de candidat ingénieur agronome.

Universitas Belgica

Section belge de l'I. A. U. P. L.

Universitas Belgica a tenu son assemblée générale statutaire le 4 octobre dernier, à l'Observatoire royal de Belgique, sous la présidence de M. P. Bourgeois, directeur de cet établissement. Les statuts révisés et le règlement d'ordre intérieur ont été adoptés. Cette étape permettra la prochaine constitution en une A. S. B. L.

M. O. De Raeymaecker a présenté un rapport sur la récente réunion du *Central Council* et a annoncé à cette occasion la prochaine conférence générale; celle-ci se tiendra à Amsterdam au cours de la semaine suivant Pâques.

Le secrétaire général et le trésorier ont récapitulé la situation morale et matérielle du groupement; le rapport du secrétaire s'est en outre efforcé de dresser le tableau des progrès et innovations diverses apparus dans le domaine du Haut Enseignement et de la Recherche,

L'Assemblée a été unanime à décider la reconduction des mandats des membres du Conseil national actuellement rééligibles; à valider les mandats de MM. J. Fautrez (Faculté de Médecine à Gand), J. Dhondt (Faculté de Philosophie et Lettres, à Gand) et Th. Heyse (Institut royal colonial), entrés en fonction comme suppléants durant l'année académique; à nommer membres du Conseil national MM. F. Liégeois (Ecole de Médecine Vétérinaire de l'Etat) et E. Vandekerkhove (Observatoire royal de Belgique); à élire comme président M. J. P. Haesaert et à renouveler les

mandats de MM. O. De Raeymaeker, A. Dalcq et G. Vandebroek, respectivement comme délégué au *Central Council*, secrétaire général et secrétaire général adjoint.

La majorité des membres présents, auxquels s'étaient jointes de nombreuses dames, ont ensuite pris part à un déjeuner empreint de la plus cordiale animation. Après celui-ci, le groupe, encore renforcé par des parents et amis, a procédé à la visite de l'Observatoire. M. le Directeur Bourgeois et ses distingués collaborateurs, MM. Charlier, Coutrez, Melchior, Rigaux, Verbandert, se sont, durant toute l'après-midi, dépensés sans compter pour démontrer à leurs hôtes les principaux appareils et leur faire comprendre le but et le fonctionnement des divers services.

I. R. S. A. C.

Lors des manifestations qui marquèrent le XXV^e anniversaire du Comité national du Kivu, à Bukavu, la première pierre de la bibliothèque de l'I. R. S. A. C. a été posée.

Nous extrayons de la *Revue coloniale belge* les lignes suivantes : « Les invités du C. N. Ki remontèrent en auto pour se rendre à Lwiro à l'emplacement des bâtiments principaux de l'I. R. S. A. C. qui sont actuellement en construction et formeront bientôt un ensemble considérable. On compte qu'ils seront terminés à la fin de cette année. M. De Bruyne, ancien ministre des Colonies, président de l'I. R. S. A. C., souhaita la bienvenue aux visiteurs et leur présenta M. le professeur Louis Van den Bergh, directeur général de l'I. R. S. A. C.

M. le Gouverneur général Petillon procéda à la pose de la première pierre de la bibliothèque qui sera abondamment pourvue d'une documentation *up to date*. Elle sera dotée notamment d'un service de microfilmage et recevra trois cents périodiques scientifiques traitant des domaines les plus variés de la connaissance. Elle sera la plus importante d'Afrique équatoriale.

L'I. R. S. A. C. a dû construire un réseau routier d'une vingtaine de kilomètres reliant les deux centres de Lwiro et de Tshibati à l'axe Bukavu-Goma. De belles habitations européennes et des maisons confortables pour les noirs ont été bâties. Lwiro possèdera des laboratoires de physique de la haute atmosphère et du soleil, de la nutrition, de biochimie, de parasitologie, chacun de ces laboratoires couvrant 600 m² et coûtant 6 millions pour sa construction. Les plans ont été confiés à l'architecte Uyttenhove.

La station de Tshibati est à six kilomètres de Lwiro, à 2100 mètres d'altitude. Les invités y visitèrent la ferme expérimentale, située dans un magnifique cadre forestier rappelant nos Ardennes belges. Cette ferme comprend un laboratoire, des enclos pour les animaux étudiés, faune grande et petite. Les rongeurs sont tout particulièrement observés.

Sur l'une des deux collines dominant la vallée de la Tshibati sera construit un observatoire astronomique dont l'équipement comportera notamment un télescope Schmidt d'un mètre de diamètre commandé en Angleterre. Sur la seconde colline s'élèvera une puissante station de radio, qui permettra l'étalonnage journalier des instruments de l'I. R. S. A. C. »

La Vie universitaire dans le Monde

Organisation générale des universités d'Etat américaines

Répondant à une invitation de M. Ledoux, agrégé de Faculté à l'Institut d'Astrophysique de Coïnte, j'ai eu l'occasion d'exposer récemment l'organisation générale des universités d'Etat américaines, lors d'une réunion de l'Association du personnel scientifique de l'Université de Liège.

Plusieurs auditeurs ayant demandé la publication de cette conférence, il nous est particulièrement agréable d'avoir la possibilité de leur donner satisfaction, grâce au *Bulletin des Amis de l'Université de Liège*.

J'ai particulièrement concentré mon attention sur l'Université de Tennessee où j'enseigne depuis 1935. Toutefois, la plupart des Universités d'Etat sont organisées de la même manière, à part quelques différences locales peu importantes.

Le tableau I donne une vue d'ensemble de l'organisation d'une université d'Etat américaine.

Organisation générale. — Il existe, à la tête de l'Université américaine, une administration qui s'appelle le « *Board of Trustees* », dont les membres sont désignés par le Gouverneur de l'Etat. Ces hommes doivent être choisis dans les diverses parties de l'Etat selon la densité de la population dans chaque région. La balance entre les membres républicains et démocrates est généralement maintenue. La politique a ainsi une occasion d'influencer le système scolaire, mais la plupart des gouverneurs évitent les politiciens. Le « *Board of Trustees* » doit formuler le programme politico-social de l'Université et contrôler le budget. Il constitue le chaînon entre la population de l'Etat et l'Université.

Le *Président* de l'Université en est le directeur officiel. Il est directement responsable vis-à-vis du « *Board of Trustees* ». Le Président est élu par le « *Board of Trustees* » en accord avec le Gouverneur de l'Etat. Dans quelques Universités, le corps enseignant est également consulté, mais malheureusement ce n'est pas toujours le cas. Les devoirs du Président sont nombreux et divers. Avec l'aide de ses *Doyens (Deans)*, il doit préparer le budget pour toute l'Université. Ce budget doit être approuvé par le Parlement de l'Etat. Les membres de ce Parlement sont élus par la population. Ce ne sont pas nécessairement des hommes instruits, ni des hommes qui s'intéressent au système scolaire. Il en résulte fréquemment de grandes difficultés, même concernant le budget. Le Président joue un rôle social dans les relations de l'Université avec le public. Il doit persuader le public que l'Université de l'Etat mérite son appui. Il doit aussi élaborer le pro-

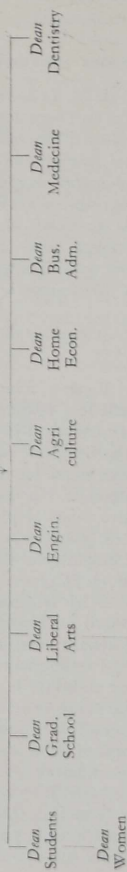
TABLEAU I

ORGANISATION GÉNÉRALE D'UNE UNIVERSITÉ D'ÉTAT AMÉRICAINNE

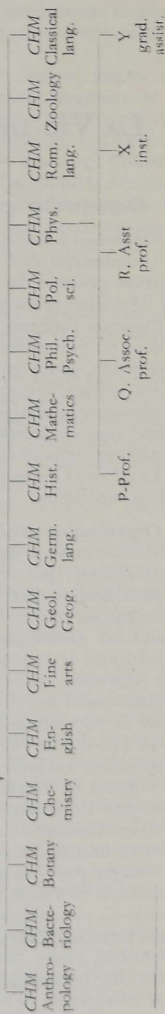
BOARD OF TRUSTEES
PRESIDENT

VICE PRES.
ASST. to PRES.
DIR. Buildings + Grounds
DIR. Budget
SENATE
Members elected from various Colleges. Pres. is CHM of Senate

Colleges in the University



Departments in the College of Liberal Arts



(*) CHM (chairman) = chef de département.

gramme général de l'Université. Le Président joue un rôle très important parce qu'il forme l'esprit, le moral et le niveau intellectuel de l'Université.

Généralement un « *Vice-Président* » est chargé du personnel. Tous les problèmes entre les facultés et l'administration sont réglés par son intermédiaire, de même que les nouvelles nominations et les promotions. Le Président est aussi aidé par un *assistant*, qui le remplace éventuellement. Citons encore, les *directeurs* du budget et des bâtiments qui dépendent directement du Président.

Les Universités américaines sont partagées en « *Colleges* ». Chaque « college » est dirigé par un Doyen qui dépend directement du Président. Les doyens forment le Cabinet du Président. L'Université se compose généralement des « *Colleges* » suivants : Liberal Arts, Engineering, Agriculture, Home Economics, Business Administration, Medicine, Dentistry, Nursing, Pharmacy, et la Graduate School. Dans la suite de l'exposé, je donnerai quelques détails sur la « Graduate School » de même que sur les fonctions du Doyen des étudiants et de la Doyenne des étudiantes.

Chaque « *College* » a ses départements d'instruction. Le chef de ces départements s'appelle « *Chairman* » (abréviation CHM dans le tableau). Il est directement responsable envers son Doyen. Chaque département a un *corps enseignant* qui comprend plusieurs « professors », « associate professors », « assistant professors », « instructors » et « graduate assistants ». Ordinairement les cours avancés sont donnés par les « professors » et les « associate-professors », mais chacun de ceux-ci a aussi un cours élémentaire pour que les étudiants de la première année puissent bénéficier des qualités pédagogiques du corps enseignant supérieur. Les « assistant professors » et les « instructors » enseignent non seulement les cours élémentaires mais aussi les cours intermédiaires aux étudiants de la troisième et de la quatrième année. Les « Graduate assistants » sont des étudiants qui ont le grade A.B. (arts baccalaureate). Ils sont employés, dans chaque département, pour donner les travaux pratiques en laboratoire, et pour corriger les épreuves que les étudiants ont rédigées. Quelquefois les « graduate assistants » sont aussi engagés pour enseigner dans les petits auditoires, si le nombre d'étudiants inscrits est élevé et si le budget est réduit.

Le « *Chairman* » a une grande autorité dans le département. D'après les circonstances, il peut demander au corps enseignant de donner de nouveaux cours, ou de changer l'organisation des cours existants. C'est lui qui prépare la distribution des crédits pour les recherches et qui engage éventuellement du personnel. Habituellement les décisions finales sont prises après avoir consulté le corps enseignant supérieur.

Un « *Instructor* » est généralement considéré comme un membre temporaire de la faculté. S'il se distingue dans la recherche ou dans l'enseignement pendant une période d'essai de trois années ou si c'est une personnalité sur laquelle on fonde de grandes espérances, il est promu « *assistant professor* ». La situation de « *assistant professor* » est considérée comme permanente. Si l'« *instructor* » n'est pas promu, il doit chercher une situation ailleurs.

Pour des raisons personnelles ou dans des cas spéciaux, un « professor » peut être démis de ses fonctions. Ces situations sont étudiées par l' « American Association of University Professors ». Cette association nationale a le devoir de protéger les intérêts du corps enseignant et d'examiner les programmes d'enseignement des Universités.

L'organisation générale de l'Université comprend aussi un « Senate ». Les membres du « Senate » sont choisis par les facultés des divers « Colleges ». La représentation dépend du nombre d'inscriptions au « college ».

Le « Senate » s'occupe uniquement des affaires académiques de l'Université. Le « Senate » a été créé par suite du nombre généralement élevé des membres du corps enseignant (par exemple, 1000 membres à l'Université de Tennessee). Le « Senate » étant un plus petit groupe, peut discuter les affaires beaucoup plus facilement. Le Président de l'Université doit aussi présider les séances du « Senate ». Les autres membres du Comité (vice-président, secrétaire) sont élus par les membres du « Senate ». Les comptes-rendus des assemblées sont envoyés à chaque membre des facultés.

Liberal Arts College. — Dans ce qui suit, nous nous occuperons spécialement du « Liberal Arts College ». Sur le graphique, j'ai indiqué que le « College of Liberal Arts » comprend quinze départements. C'est le cas de l'Université de Tennessee. Les chefs des départements forment le cabinet du Doyen du « Liberal Arts ». Il y a de fréquentes réunions de ce cabinet pour discuter les programmes académiques et les problèmes du budget. Le chef du département fournit au Doyen des informations concernant les salaires de son corps enseignant et le budget nécessaire pour que le département fonctionne. A l'aide de ces renseignements, le doyen prépare le budget du « college » qu'il doit transmettre au « Président ». Plusieurs fois, chaque trimestre, le doyen convoque les membres de sa « faculté » pour discuter de cours nouveaux et d'autres questions relatives au « College ». Les « Professors », « associate professors », « assistant professors » et « instructors » doivent assister à ces séances et, tous, sauf les « instructors » peuvent voter.

Si une place vacante de « professor » se présente dans un département, le choix du remplaçant est laissé au chef du département et à son corps enseignant supérieur. Après consultations, des lettres sont écrites à plusieurs personnes particulièrement compétentes demandant si elles sont intéressées par cette vacance. Dans l'affirmative, ces personnes sont invitées, aux frais de l'Université, à faire une visite et à donner une conférence. Le visiteur rencontre le Président de l'Université, le Doyen du « College » et les autres membres de la faculté qui se font une idée de la compétence et de la personnalité de l'aspirant. Après la visite de tous les candidats, le chef du département (Chairman) consulte le « President », le Doyen et son corps enseignant supérieur, et il fait son choix. Le traitement est fixé après discussion entre le chef du département, le Doyen et le candidat. Le fait d'accorder à un aspirant des émoluments plus élevés qu'à un autre dépend de son ancienne situation et de sa réputation scientifique.

L'avancement et l'augmentation du salaire de *chaque* membre de la faculté sont en rapport avec son mérite. L'avancement est proposé au Vice-Président par le chef du département après délibération avec le Doyen et le corps des professeurs supérieurs. Si le Parlement d'Etat n'est pas généreux ou si le nombre des étudiants inscrits n'est pas important, les fonds pour l'augmentation des salaires ne seront pas accordés et toute expansion du service devient impossible. Si cette situation se réalise en période d'inflation monétaire, les facultés se ressentent d'une gêne économique.

Dans la plupart des Universités américaines existe un « Faculty club ». La plupart des professeurs en font partie. Ce club dispose d'un grand bâtiment comprenant une salle de restaurant, une salle de lecture, une salle de jeux, de nombreuses salles de réunion confortablement meublées ainsi que des chambres pour les professeurs célibataires. Comme beaucoup de membres des facultés habitent loin de l'Université, le « Faculty Club » leur donne la possibilité de prendre leurs repas en commun. Cette heureuse circonstance leur permet de faire de nombreuses connaissances et de resserrer les liens d'amitiés entre les membres du club. Ce but est aussi atteint par l'organisation de nombreuses réunions soit instructives, soit récréatives.

Graduate School. — La « Graduate School » n'est pas un « College ». C'est plutôt une institution, présidée par un Doyen, qui groupe le corps enseignant supérieur. Elle contrôle toutes les activités académiques du corps enseignant supérieur et des étudiants qui ont reçu un A.B. (Arts Baccalaureate) ou un Sc.B. (Science Baccalaureate). Un tel étudiant peut continuer ses études dans un des départements de l'Université, par exemple « Liberal Arts ». « Engineering », « Agriculture », etc... Son travail est alors surveillé par le Doyen de la « Graduate School » au lieu du Doyen du « Liberal Arts ». Le devoir de ce Doyen est de contrôler les cours avancés du « College ». Par exemple, un professeur de Physique dans le « College of Liberal Arts » qui enseigne des cours avancés, est responsable vis-à-vis du « Graduate Doyen ». A Tennessee, la « Graduate School » donne les diplômes de M.A. (Master of Arts) et M.Sc. (Master of Science) dans la plupart des départements, mais il ne donne les diplômes de Ph.D. (Doctor of Philosophy) que dans les départements suivants « Bacteriology » « Botany », « Chemistry », « Chemical Engineering », « English », « Mathematics », « Physics », « Zoology » et « History ». Peu d'étudiants y fréquentent la « Graduate School »; souvent, des cours avancés ne sont suivis que par quatre ou cinq étudiants.

Quand un étudiant veut obtenir le diplôme de Ph. D. il doit prouver, en réussissant différents examens, qu'il a des connaissances suffisantes pour travailler dans le domaine qu'il a choisi. De plus, il doit passer un examen sur deux langues étrangères. S'il réussit ces examens, il devient « Candidat pour le Ph.D. ». Il doit alors choisir un professeur de recherches. Un comité de cinq membres est désigné pour surveiller son travail. Il fait des recherches pendant un ou deux ans. Il doit alors présenter une thèse devant ce comité et la défendre.

Organisations estudiantines. — Toutes les questions estudiantines sont présidées par le Doyen des étudiants. Dans une Université mixte, il y a aussi une Doyenne des étudiantes.

Lors de la reprise des cours, chaque université organise une « semaine d'orientation ». Celle-ci permet de renseigner les nouveaux étudiants (freshmen) sur les organisations universitaires et sur les possibilités qui leur sont offertes. Durant cette semaine, un « professor » est assigné à chaque étudiant pour le conseiller au point de vue académique et personnel. Si ces problèmes personnels sont compliqués, l'étudiant peut bénéficier de l'aide de psychologues ou de psychiatres. Chaque étudiant doit de plus subir nécessairement un examen médical au début de chaque année académique.

Une Université américaine comprend non seulement différents instituts, mais aussi des dortoirs, des restaurants, des maisons d'étudiants, un hôpital, un service de police, un service d'entretien, un service de presse, des organisations sportives, etc... Ces organismes contribuent très efficacement à la vie universitaire.

La plupart des Universités d'Etat ont construit des dortoirs, soit pour les étudiants, soit pour les étudiantes. Ceux-ci sont généralement situés près des bâtiments universitaires, et sont occupés par la plupart des élèves. S'il n'y a pas assez de chambres, celles-ci sont alors réservées aux étudiants et étudiantes des premières années. Il y a habituellement deux étudiants par chambre. Le surveillant de chaque dortoir doit y faire régner une stricte discipline et s'assurer de la rentrée des pensionnaires pour une certaine heure.

De nombreux restaurants dépendent de l'Université. La nourriture est excellente et à un prix très modéré. Un étudiant peut bien manger dans ces restaurants pour 1,50 dollar (75 francs belges) par jour. A l'Université de Tennessee, environ 5000 repas sont distribués journellement.

Beaucoup d'Universités ont construit des bâtiments qui s'appellent « Student Unions ». Ces bâtiments sont construits grâce à des fonds d'Etat et aussi à des fonds provenant de souscriptions venant directement des étudiants. Les « Student Unions » contiennent une bibliothèque avec de nombreux journaux et revues, plusieurs salles de concerts, un restaurant, une salle de théâtre, un bassin de natation, des salles de jeux, une salle de bal et des chambres à coucher pour les diplômés qui visitent l'Université pendant l'année. Ces bâtiments deviennent vraiment le centre des activités estudiantines. Dans les Universités ayant 15.000 à 30.000 étudiants, ces « Student Unions » sont de très grands bâtiments.

Le programme des sports dans l'Université est presque entièrement soutenu par les revenus que rapporte le « Football », celui-ci étant très différent du football européen. La plupart des Universités ont un grand stade qui peut contenir entre 50.000 et 100.000 spectateurs. En général, les fonds nécessaires à la construction de ces stades sont fournis par les recettes des jeux de football. A présent, le programme sportif est très commercialisé. Beaucoup de professeurs déplorent ce fait. On peut aussi regretter que le « football » joue un rôle si important dans la vie univer-

sitaire américaine. Cependant, malgré les inconvénients du programme sportif, il a aussi ses bons côtés car c'est souvent, par son intermédiaire, que beaucoup de diplômés continuent à s'intéresser à l'Université. Le développement d'une Université d'Etat dépend beaucoup de l'intérêt que lui portent les diplômés. Notons que chaque année, le Parlement d'Etat est composé de plus en plus de diplômés de l'Université, ce qui a une heureuse influence sur le développement de l'enseignement supérieur aux Etats-Unis.

Il existe des sociétés appelées « Fraternités » pour les étudiants et les étudiantes. Elles sont désignées par un ensemble de lettres grecques, par exemple, ΑΓΔ. Ces sociétés sont nationales et elles ont beaucoup de sections dans le pays. La qualité de membre s'obtient généralement par invitation, les « fraternités » étant toujours très « fermées ». Les fraternités possèdent de grandes maisons dans lesquelles les membres peuvent vivre, manger, étudier, organiser des fêtes, etc... Les membres sont liés par des « liens de fraternités ». L'activité de ces « fraternités » est contrôlée par le Doyen des étudiants. Elles doivent obéir à certaines règles de conduite données par l'Université. Elles organisent des concours de chant, d'art dramatique, de sport, etc... pendant l'année académique. Chaque « fraternité » donne un grand bal où la tenue de soirée est obligatoire.

La plupart des étudiants ne sont pas membres des « Fraternités » et ils s'appellent « indépendants ». Ils ont aussi leurs fêtes, bals, sports, etc... et tous les étudiants peuvent prendre part à ces activités. Il y a beaucoup de « clubs » ou cercles, par exemple des cercles de français, de biologie, de dramatique, etc... organisés par les « indépendants ». Chaque cercle a un conseiller qui est membre de la faculté, et chaque cercle est contrôlé par le Doyen des Etudiants. Il y a un grand cercle dramatique qui donne de 3 à 8 spectacles pendant l'année académique. Les étudiants ont aussi organisé une Société chorale, un orchestre, une fanfare, qui se produisent à certaines cérémonies universitaires, etc... Les étudiants publient un journal qui paraît deux fois par semaine pendant toute l'année. Tous les fonds réunis par les diverses organisations sont transmis au « Student-Faculty Organizations Board » qui les vérifie. Ce Board est aussi contrôlé par le Doyen des étudiants.

Les cas d'infraction aux règlements universitaires sont soumis à un Comité qui s'appelle « Administrative Council ». Celui-ci groupe les Doyens des différents « Colleges » et quatre « professors ». Il est présidé par le Président de l'Université ou le Vice-Président. Dans une Université comme celle de Tennessee avec six mille cinq cents étudiants, les infractions aux règlements sont naturellement nombreuses; que dire de certaines Universités américaines dans lesquelles le nombre d'étudiants dépasse trente mille !

Rapport entre les Etudiants et les Membres des Facultés. — Les rapports entre les étudiants et les membres de la Faculté sont très libres et généralement très intimes. Même dans les classes de cinquante à cent étudiants, le « professor » est souvent prêt à répondre à toute question posée sur le sujet traité. S'il préfère ne pas être interrompu, il demande à

l'étudiant de se présenter après la classe pour discuter. L'étudiant n'hésite pas à signaler une erreur ou à dire au « professor » que son exposé n'est pas clair. Les « professors » sont généralement heureux de ces remarques parce qu'il est plus facile de faire la correction au moment même où l'erreur se présente.

Dans les premières années, un professeur principal est généralement responsable d'un nombre assez élevé d'étudiants auxquels il donne cours une heure ou deux par semaine. Toutefois les classes fort peuplées sont divisées en groupes d'environ vingt étudiants, qui sont dirigés par des « instructors ». Notons qu'un professeur principal pour un cours peut jouer le rôle d'« instructor » pour un autre cours. Même le chef de département joue le rôle d'« instructor » pour certains cours. L'« instructor » doit voir les détails du cours, faire des répétitions, des interrogations, des examens, etc...

Dans les classes peu peuplées, on trouve fréquemment le « professor » en profonde discussion avec ses étudiants. Il obtient ainsi une connaissance très intime des capacités, des intérêts et de la diligence de ses élèves. Le « Professor » désigne des heures où les étudiants peuvent venir le trouver dans son bureau. Ceux-ci peuvent demander une aide supplémentaire concernant les questions qu'ils ne comprennent pas. De nombreux étudiants particulièrement sérieux profitent de ces facilités.

Les membres des facultés sont fréquemment invités à des manifestations d'étudiants et de nombreux professeurs invitent les étudiants chez eux pour passer la soirée et pour se divertir.

Les examens sont généralement écrits vu le nombre élevé des étudiants. Les examens pour chaque cours durent de deux à trois heures. Ceux-ci sont donnés à la fin de chaque trimestre. Généralement, le « professor » a fait subir aussi plusieurs examens partiels pendant le trimestre. Tous ces examens ajoutés à la connaissance personnelle de ses élèves, permettent au professeur de coter un étudiant d'une manière aussi exacte que possible.

A la fin de chaque année académique, c'est-à-dire vers le mois de juin, l'Université organise une cérémonie de remise des diplômes. Celle-ci s'appelle « commencement ». Elle a lieu soit dans un grand auditoire, soit dans le stade des sports. Les membres des facultés y assistent en toge. A cette occasion, les étudiants portent aussi des toges. Les familles des étudiants sont invitées à la cérémonie en question. Celle-ci débute par une audition musicale. Une allocution est ensuite prononcée par une personnalité renommée. Puis, le Président remet personnellement un diplôme à chaque étudiant. Les « bachelors » sont appelés les premiers, viennent ensuite les « Master of Arts » et « Master of Science » puis les « Doctors of Philosophy ». Comme ceux-ci sont peu nombreux, une manifestation spéciale est organisée en leur honneur. Le Président rappelle brièvement la carrière de chaque diplômé. Ceux-ci reçoivent ensuite leur diplôme des mains du Président, tandis que le Doyen de la « graduate school » place sur leurs épaules une épitoge en velours bleu, portant en

revers, les couleurs de l'Université. L'année académique se termine ainsi par la grande cérémonie du « commencement », cette dénomination ayant été choisie à dessein pour inviter les diplômés à tourner leur regard vers l'avenir (1).

Alvin H. NIELSEN.

Professor of Physics, the University of Tennessee,
Knoxville, Tennessee, U. S. A.
Fulbright Research Scholar, Institut d'Astrophysique,
Université de Liège, 1951-1952

(1) Cet article a été rédigé grâce à l'aide précieuse de mon ami Marcel Migotte, chargé de cours à l'Université de Liège. Je le remercie vivement pour ses judicieux conseils.

L'Université dans la presse et dans les livres

M. G. SCHÜRCH, *L'organisation du Fonds national suisse de la Recherche scientifique*, *Revue universitaire suisse*, 1952, n° 5, pp. 257-259. — On sait qu'au cours de cette année, a été créé, en Suisse, un Fonds national de la Recherche scientifique. M. G. Schürch, qui en est le secrétaire, expose, dans la *Revue universitaire suisse*, les grandes lignes de l'organisation de cette institution nouvelle et en décrit les organes essentiels. L'esprit dans lequel a été créé le Fonds national, ainsi que ses objectifs sont commentés dans les discours qui ont été prononcés, le 1^{er} août 1952, au cours des cérémonies d'inauguration et qui sont publiés dans le numéro 4 de la *Revue universitaire suisse*.

D^r HENRY, *Un Congrès international à Paris sur la santé de l'étudiant*, *Margelle*, octobre 1952. — Le D^r Henry, médecin-directeur du Sanatorium universitaire belge à Eupen, relate les principaux thèmes des « Journées internationales d'information sur la protection de la santé de l'étudiant », qui se sont tenues à Paris en septembre dernier. La première journée comportait, d'abord, l'examen du problème de la tuberculose (pulmonaire et extra-pulmonaire) dans le milieu étudiant et en particulier la question du dépistage, de la cure de repos, de la réadaptation et de la prémunition; au cours de la seconde journée, on aborda le problème de la santé mentale des étudiants et notamment, celui des psychonévroses particulières aux étudiants et de l'organisation de dispensaires d'hygiène mentale où collaboreraient médecins, psychologues, assistantes sociales, infirmières, professeurs d'université; la troisième journée était réservée à la médecine préventive chez les étudiants, à l'étude des systèmes de sécurité sociale ainsi qu'à l'hygiène et à l'activité corporelles.

R. NAUDIN, *Quand la jeunesse s'interroge sur son avenir*, *Avenirs*, 1952, n° 49, pp. 14-15. — Une analyse statistique des demandes de renseignements parvenues dans les Centres régionaux du B. U. S. (Bureau universitaire de statistiques et de documentation scolaires et professionnelles) montre combien sont appréciés, en France, les services destinés à aider les jeunes gens dans le choix des études et des professions. Au cours de l'année 1951, les divers Centres du pays ont reçu 75.000 visiteurs et environ 55.000 lettres de demande de renseignements. (On se rappellera

que le B. U. S. est compétent pour s'occuper de tous les degrés d'enseignement). Le même numéro d' « *Avenirs* » contient, d'autre part, une note intitulée « Le B. U. S., Agence d'information qu'il faut connaître » et rappelant l'organisation et les objectifs du B. U. S. Celui-ci comporte, d'abord, des services centraux qui élaborent et tiennent à jour une documentation complète sur les établissements d'enseignement, sur les professions et sur leurs débouchés, sur les effectifs scolaires et professionnels. Ils comportent également des services d' « orientation » destinés à rechercher et à déterminer les moyens de fournir des conseils psychologiques. Pour diffuser la documentation ainsi recueillie dans ces laboratoires de recherches, le B. U. S. dispose d'abord de Centres régionaux établis au siège de chacune des « Universités » et comportant un service de renseignement, « pièce essentielle de l'organisme », un service d'orientation scolaire et universitaire, « appliquant les méthodes mises au point par les services de recherches du B. U. S. de Paris » et intervenant en ordre principal dans les cas « pathologiques », et enfin un service de placement. Il utilise en outre les conférences publiques, la radio, la presse et l'affiche. Il dispose, enfin, au sein même des établissements d'enseignement, de la collaboration de professeurs qui acceptent d'être les délégués du B. U. S. et d'être les informateurs immédiats des élèves.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
ÉDITORIAL	1
Le voyage à Bristol, par M. F. CAMPUS, Recteur de l'Université de Liège.....	3
Les Sociétés scientifiques liégeoises. La Société de salubrité publique et d'hygiène de la Province de Liège, par M. F. SCHOofs, professeur émérite	29
Les Carrières universitaires	
Le recrutement des universitaires dans les services administratifs de l'Etat en 1951	33
La Vie de notre Association	
Les professeurs de l'enseignement moyen visitent l'Université de Liège....	39
Une réception des fils de coloniaux de l'Université par les Amis de l'Université de Liège	40
Membres protecteurs	41
Appui des pouvoirs publics	43
A l'Association des Anciens Etudiants de l'Université de Liège d'Elisabethville	44
La Vie universitaire à Liège	
L'UNIVERSITÉ	47
In memoriam : Herman Chauvin	47
In memoriam : Servais Etienne	49
L'examen obligatoire des étudiants.....	50
Service social universitaire. Rapport sur les activités de l'exercice 1951-1952	50
Section liégeoise du Cercle des Alumni.....	54
Le Fonds Malvoz	54
La vie de l'Association générale des étudiants.....	54
L'Association des étudiants coloniaux.....	55
LES FACULTÉS	56
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.....	56
Conférences	56
Personalia	56
A l'Association des Classiques de l'Université de Liège.....	57
Institut supérieur de sciences pédagogiques.....	57
FACULTÉ DE DROIT.....	57
Séance d'accueil des étudiants.....	57
Conférences	57
Personalia	57
Ecole supérieure de sciences commerciales et économiques.....	58

FACULTÉ DES SCIENCES	58
Conférences	58
Personalia	58
FACULTÉ DE MÉDECINE	59
Association internationale de gérontologie. La première conférence de la Section européenne du Comité de recherches de Biologie et Médecine	59
Conférences	60
Hôtes étrangers	60
Personalia	60
Agrégration de l'enseignement supérieur.....	60
FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES.....	61
Conférences	61
Création d'un cours facultatif.....	61
Personalia	61
CENTRES INTERFACULTAIRES	62
Centres interfacultaires du Travail	62
Centre interfacultaire d'études coloniales	62
MÉMOIRES DE LICENCE ET DISSERTATIONS DOCTORALES, présentés par les Etudiants de l'Université de Liège en 1951-1952.....	62
La Vie universitaire en Belgique	
Le « désordre » à l'Université?.....	71
Réponse de M. R. BODART, conseiller littéraire à l'Administration des Beaux- Arts et des Lettres.....	71
Réplique de M. A. SOREIL, chargé de cours à l'Université de Liège	73
UNIVERSITÉ DE GAND	74
UNIVERSITÉ DE BRUXELLES	75
UNIVERSITAS BELGICA, Section belge de l'I. A. U. P. L.....	77
I. R. S. A. C.	78
La Vie universitaire dans le Monde	
Organisation générale des universités d'Etat américaines, par M. A. H. NIELSEN, Professor of Physics, The University of Tennessee, Fulbright Research Scholar, Institut d'Astrophysique, Université de Liège, 1951-1952...	79
L'Université dans la presse et dans les livres	
M. G. SCHURCH, L'organisation du Fonds national suisse de la Recherche scientifique	88
D ^r HENRY, Un Congrès international à Paris sur la santé de l'étudiant.....	88
R. NAUDIN, Quand la jeunesse s'interroge sur son avenir.....	88

LE Bureau d'Etudes Industrielles F. COURTOY S A.

Rue des Colonies, 43, Bruxelles - Tel. 12.30.85 (5 l.)

INGENIEUR - CONSEIL INDEPENDANT

Vous offre ses services pour tous

ETUDES ET PROJETS

dans les divers domaines de la technique

ELECTRICITE
MECANIQUE
THERMIQUE
GENIE CIVIL



ORGANISATION
EXPERTISES
CONTROLES
RECEPTIONS

ACIERS



HAMAL-NANDRIN S. A.

Maison fondée en 1867

TOUS LES

ACIERS SPÉCIAUX
et de **CONSTRUCTION**

OUTILLAGE

5, Rue Douffet, LIÈGE

Adresse télégr. : **ACIERS-LIÈGE**

Tél. 43.90.90 (3 lignes) — Reg. Com. n° 3785

ÉDITION

IMPRESSION

Maison d'Éditions

AD. WESMAEL - CHARLIER

(S.A.)

NAMUR (BELGIQUE)

Téléphone 201.48

Catalogue gratuit sur demande.



ARMES ET MUNITIONS de CHASSE, de DÉFENSE
et de SPORT

MOTOCYCLETTES - CAMIONS - TRACTEURS - TROLLEYBUS

MACHINES A TRAIRE - CRUCHES A LAIT

FORGE - FONDERIE : Alliages légers et ultra-légers

CARBURES MÉTALLIQUES : Mitia-F. N.

TAILLE DE PIGNONS ET ENGRENAGES

TRAITEMENTS THERMIQUES - CHROMAGE DUR

Fabrique Nationale d'Armes de Guerre, s. a.

Herstal-lez-Liège

**BON
CHOCOLAT**



Graviers de Meuse concassés

**GRAVIERS DE MEUSE
ET DU RHIN**

Exploitation de Dragages et Transports
Tous les sables et ciments
Briques de Boom

**Henri BROCK
et ses Fils**

44, rue R. Geenen, BRESSOUX
Tél. 43.93.68 (3 lignes)

Dépôts à :

LIÈGE Pont-Neuf, quai Winston Churchill.
Tél. 43.93.68

Monsin, Dépôt Darse Nord
Renory, Dépôt Collard. Tél. 43 11.37

NAMUR, Dépôt Close-Bister, av. Albert I^{er}.
Tél. 216.85 Namur

BRUXELLES, quai des Steamers, 1,
Brux.-Marit. Tél. 26.45.37 Bruxelles

205 ANNÉES D'EXISTENCE

NAGELMACKERS Fils & C^o

Société en Commandite Simple
Maison de Banque fondée en 1747

Toutes Opérations de Banque
Bourse et Change

Siège Social :
LIÈGE, 32, Rue des Dominicains
(Téléphone 653.89)

Siège de **BRUXELLES** :
12, Place de Louvain
(Téléphone 17.22.90)

Nombreuses Agences et Bureaux

Le Clou Doré

LIÈGE

Relais gastronomique

LES PLUS GRANDES
SPÉCIALITÉS CULINAIRES VOUS SERONT
SERVIES AU PLUS JUSTE PRIX,
59, RUE MONT SAINT-MARTIN A LIÈGE

Téléphone : 32.37.52

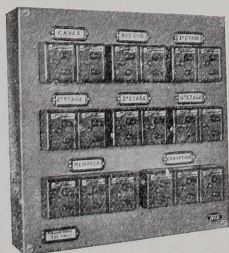
*Un des plus beaux restaurants de Belgique
Grande terrasse
et Panorama unique sur la ville*

ARMOIRES MÉTALLIQUES ÉQUIPÉES DE DISJONCTEURS DIVISIONNAIRES TYPE D. K.

Pose rapide et
Simplicité de
Montage

◆
Encombrement
réduit par le
Logement dans
les murs

◆
Maximum
de Sécurité



Accessibilité
aux bornes
et Facilité
de Contrôle

◆
Agréé par les
Bâtiments
Militaires

SOCIÉTÉ ANONYME

BOIS-DE-BREUX-lez-LIÈGE (Belgique)



TOUS LES IMPRIMÉS
COMMERCIAUX ET
INDUSTRIELS

—
ÉTUDES ET
PROJETS PUBLICITAIRES

—
Catalogues Illustrés

—
Imprimerie

DESSOUROUX Fils

18, rue Armand Stouls

LIEGE

Téléphone : 43.40.95

JOHN COCKERILL

SOCIÉTÉ ANONYME

SERAING

MÉTALLURGIE

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES ET MÉTALLIQUES

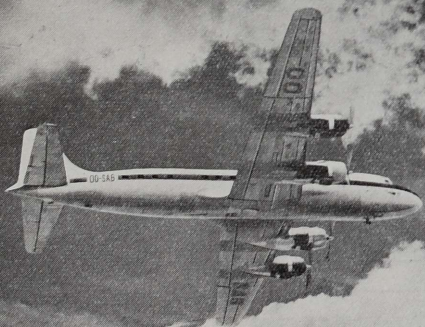
CONSTRUCTIONS NAVALES

—
Ligne de Navigation Ostende-Anvers-Tilbury (Londres)
—

La vente de nos demi-produits, barres, fil machine et tôles laminées à chaud
en qualités courantes est confiée à la

S. A. UCOMÉTAL (Union Commerciale Belge de Métallurgie)

24, rue Royale, à BRUXELLES.



POUR TES VOYAGES

LIBRAIRIE
PAUL GOTHIER

FONDÉE EN 1828

3 et 5, rue Bonne-Fortune
LIÈGE

LIVRES UNIVERSITAIRES
neufs et d'occasion

CATALOGUES PÉRIODIQUES
de Livres Anciens et d'occasion

Organisation de Ventes Publiques

Correspondants dans les principales
Villes Etrangères

POUR L'ORGANISATION RATIONNELLE
DE VOS BUREAUX :

Machines comptables :

UNDERWOOD - ELLIOTT-FISHER
UNDERWOOD - SUNDSTRAND

Machines à adresser et d'organisation :

ADDRESSOGRAPH

Machines à calculer :

UNDERWOOD - SUNDSTRAND

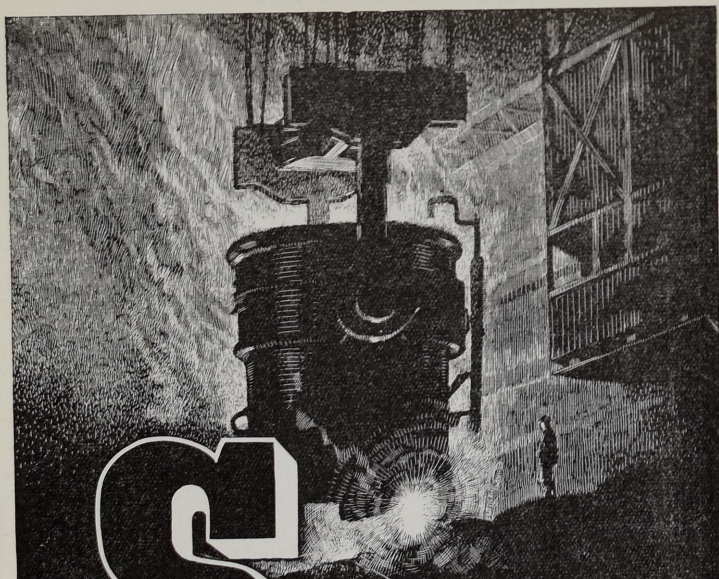
Cartes perforées :

PARAMOUNT

et les conseils, l'assistance et les services de la

ELLIOTT-FISHER ORGANIZATION COMPANY, S.A.

1, Boulevard Emile Jacqmain - BRUXELLES - Tél. 17.01.10
ou ANVERS - CHARLEROI - GAND - LIÈGE - LUXEMBOURG



SC SIDERUR

Toute la gamme des produits
sidérurgiques en acier
THOMAS - MARTIN - ÉLECTRIQUE

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE SIDÉRURGIE
S. A.

10, RUE DU BASTION (ELITE HOUSE) BRUXELLES
TELEPHONES, 12.2170 (4 LIGNES) 12.00.53 (3 LIGNES) C. C. P. - 33.79
TELEGR. SIDERUR-BRUXELLES - REG. DU COMM. - BRUXELLES 207.794

ORGANISME DE VENTE DE

SOCIÉTÉ ANONYME D'OUGRÉE-MARIHAYE, à Ougrée
S. A. MINIERE ET METALLURGIQUE DE RODANGE, à Rodange (G.D. Luxembourg)
S. A. ACIERIES ET MINIERES DE LA SAMBRE, à Monceau-sur-Sambre
SOCIÉTÉ ANONYME LAMINOIRS D'ANVERS, à Schooten-lez-Anvers

Office technique de Publicité



Travaux de fondations

PIEUX FRANKI

Un spécialiste pour vos fondations

196, RUE GRÉTRY
LIÈGE (BELGIQUE)

Pour vos Couleurs, Vernis, Produits d'entretien et Articles de drogueries, adressez-vous à la

Maison GOUJON

LAOUREUX Frères et Sœurs
SUCESSEURS

Rue Cathédrale, 10, LIÈGE

Téléphone 23.47.72

Maison de confiance fondée en 1873

PRODUITS DE QUALITÉ :

Couleurs, Vernis, Emaux de première marque. Grand assortiment de pinceaux.

Outils pour peintres et artistes. Brosses, Torchons, Lavettes, Paillassons, Savons. Cire et Produits de droguerie.

On porte à domicile
Remise aux Artistes et Peintres

métallurgique

DE PRAYON

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1829

SIÈGE SOCIAL A PRAYON-TROOZ

TÉLÉPHONE LIÈGE : 71.60.25 (5 lignes)

USINES A PRAYON ET A ENGIS

Zinc en lingots pour galvanisation, alliages, laminage, en feuilles et en feuilles ouvrées. — Poussière de zinc haute teneur, pour l'industrie chimique. — Superphosphates simple et concentré. — Acide sulfurique. — Anhydride sulfureux. — Hydrosulfite de soude et autres dérivés du soufre. — Acide phosphorique et autres dérivés du phosphore. — Cadmium électrolytique haute pureté et dérivés du cadmium. — Plomb ouvré. — Soudure à l'étain.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES ATELIERS
DE CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES

S. BARBIER
FLÉMALLE-HAUTE

Maison fondée en 1902

Fabrication brevetée de machines-outils
électriques portatives :
foreuses, foreuses-aléseuses, meuleuses,
foreuses à adhérence magnétique
foreuses et meuleuses portatives électri-
ques à très basse tension pour travail
en endroits humides.

Fabrication spécialisée de :
sections d'induits - Inducteurs et
collecteurs.

Bobines diverses :
d'aiguillages, de freins, de soufflage, etc.

Rebobinage de tous moteurs de traction
et autres.

Pièces de rechange pour tous controllers.

Meubles métalliques

METALCUB

118, rue de Tilleur, 118
ST-NICOLAS — LIÈGE

~~~~~ Téléphone : 43.20.22 ~~~~~

# La BANQUE DE BRUXELLES



*vous offre partout  
en Belgique comme à l'Etranger  
des services de « qualité »*

---

400 Sièges et Agences en Belgique

**SIÈGE DE LIÈGE :**

**5, Rue Georges Clemenceau, 5**

Anciennement

**BANQUE LIÉGEOISE et CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS RÉUNIS**

---

Toutes opérations de

**BANQUE - BOURSE - CHANGE**

**IMPORT - EXPORT**

**FINANCEMENT**

# SOCIÉTÉ BELGE DE L'AZOTE

et des

## PRODUITS CHIMIQUES DU MARLY

---

Société Anonyme — Capital 600.000.000 F.

4, Boulevard Piercot, Liège

Usines à Renory-Ougrée et au Marly (Bruxelles)

---

ENGRAIS AZOTÉS  
ENGRAIS « ROSE » COMPLET

PRODUITS AZOTÉS TECHNIQUES

ALCOOL MÉTHYLIQUE,  
FORMOL  
et leurs dérivés

MATIÈRES PLASTIQUES :  
Phénoplastes, Aminoplastes, Vinyliques,  
Polystyrène

VERNIS ISOLANTS  
GAINES ISOLANTES — FILS ISOLÉS

COLLES SYNTHÉTIQUES

INSECTICIDES — FONGICIDES — HERBICIDES  
HORMONES VÉGÉTALES  
vendus sous la marque « AGRIPHAR »

ALCOOLS GRAS  
PRODUITS TENSIO-ACTIFS  
DÉTERGENTS MÉNAGERS ET INDUSTRIELS

*vendus par la*

SOCIÉTÉ DES PRODUITS TENSIO-ACTIFS ET DÉRIVÉS « TENSIA »  
1 B, rue Rouveroy — Liège

---

SOCIÉTÉ DES LABORATOIRES  
**LABAZ**

*Département pharmaceutique de la*  
Société Belge de l'Azote et des Produits Chimiques du Marly  
168, avenue Louise, Bruxelles

SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES



LIBRAIRIE  
**Fernand GOTHIER**

MAISON FONDÉE EN 1823

11, Place du XX Août, 11  
LIÈGE

Télé 23.27.76



Recherches bibliographiques  
Correspondants à l'étranger  
Fourniture rapide et soignée  
de toute commande



Organisation de Ventes Publiques

CATALOGUES MENSUELS  
● A PRIX MARQUÉS ●

**Brasserie-Hôtel « Aux Blés d'Or »**

PLACE DU MARÉCHAL FOCH, 11, LIÈGE

TÉLÉPHONE : 23.28.42

Chèques Postaux : 2978.41

Reg. de Com. : Liège 13998

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX  
DÉGUSTATION DE VINS D'ORIGINE  
BIÈRES ARTOIS — BIÈRE AMSTEL  
APÉRITIFS DE MARQUE  
CONFORT MODERNE

RESTAURANT

## Au Vieux Liège

dit « MAISON HAVART »

datant du XVI<sup>e</sup> siècle  
conservée dans son  
style le plus pur



S A L L E S  
pour banquets et réceptions

Spécialiste des dîners à domicile  
Ville et Province

En annexe : Salle pour 200 personnes

LES ÉTABLISSEMENTS

## HENKART, VAN VELSEN & LAOUREUX

Société Anonyme au Capital de 5.000.000 de Francs

*Siège Social* : BRUXELLES, 155, Rue de Laeken

*Succursales* : LIÈGE, 11, Rue des Carmes

*Ancienne Firma LAOUREUX et Cie*

Anvers, 70, Champ Vlemminck

Gand, 30, Rue Basse des Champs

*Installations complètes de laboratoires Scientifiques ou Industriels*

APPAREILS, RÉACTIFS ET PRODUITS PURS

*Bactériologie, Physiologie, Histologie, etc.*

*Appareils de mesures électriques — Pyrométrie, Thermométrie*

APPAREILS DE TOPOGRAPHIE ET DE GÉODÉSIE

Compte-tours, Tachymètres et Tachygraphes

*Analyseurs de Co et Co2 chimiques et électriques simples et enregistreurs*

*Manomètres indicateurs de vide et de pression simples et enregistreurs*

Fours et Brûleurs « Mékers » pour usages industriels et de laboratoires

*Machines pour essais physiques des métaux et matériaux*

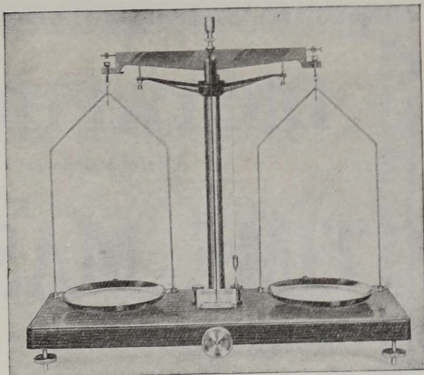
Ateliers de Réparation et d'Étalonnage

Etude, devis et mise en marche par techniciens spécialistes

Tout ce qui concerne l'Enseignement à tous les degrés

BALANCE  
DE  
PRÉCISION

Force 250 grs.  
Sensibilité 5 mg.  
Montée sur agate  
Socle bakelite, 650 fr.



**Établissements Edouard DEFRANCE**

55, rue Stevens Delannoy, BRUXELLES II

SOCIÉTÉ ANONYME

**RAFFINERIE TIRLEMontoise**

Siège social : TIRLEMONT

**Division Distillerie - Usine de Ruysbroeck**

RUYSBROECK (Brabant-Belgique)

ALCOOL EXTRA FIN — ALCOOL INDUSTRIEL  
ALCOOL A BRULER — ALCOOL ABSOLU  
Production journalière : 28.000 litres d'alcool éthylique

Adresse télégr. : Distillerie Ruysbroeck  
COMPTE CHEQUES POSTAUX : 419.72  
Reg. Comm. : Siège Social : Louvain n° 1  
Div. de Ruysbroeck : Bruxelles n° 164.404

Tél. Bruxelles 44.42.47 - 44.99.59    Marchandises : GARE RUYSBROECK (raccordement)

*La correspondance concernant cette div. doit être adressée à Ruysbroeck*



MACHINES A DICTER ET A TRANSCRIRE

# DICTAPHONE

(Marque déposée)

## “TIME-MASTER”

Plus faciles

Plus sûres

Les meilleures !

DICTAPHONE-BELGIQUE  
Rob. CLAESEN, Agent Général

29, Rue des Pierres (Bourse)  
BRUXELLES — Tél. 11.06.82

## PHENIX-WORKS

LAMINOIRS A TOLES FINES — TOLES NOIRES

TOLES GALVANISÉES, PLANES ET ONDULÉES

TOLES PLOMBÉES

CHENEAUX, NOCHÈRES, TUYAUX, FAITIÈRES

MATÉRIEL DE FIXATION GALVANISÉ

FEUILLARDS GALVANISÉS — HOURDIS « MINERVA »

FER-BLANC ET TOLES A FER-BLANC

TOLES MAGNÉTIQUES

ARTICLES DE MÉNAGE GALVANISÉS ET ÉMAILLÉS

Qualité. Choix. Prix sans concurrence

Choix. Qualité. Choix. Prix sans concurrence.

*Dans tous les domaines  
nous nous imposons par*

L'AMPLEUR DE NOS ASSORTIMENTS  
LA QUALITÉ DE NOS ARTICLES  
et la pratique constante des  
PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

*L'accroissement continu  
de notre volume d'affaires  
est le résultat éclatant  
de notre probité commerciale*

Prix sans concurrence. Qualité. Choix

**GRAND  
BAZAR**

de la Place  
S<sup>t</sup> Lambert  
S.A.

**LIÈGE  
VERVIERS**

Qualité

SOCIÉTÉ DES LABORATOIRES



Filiale Pharmaceutique de la  
SOCIÉTÉ BELGE DE L'AZOTE  
ET DES  
PRODUITS CHIMIQUES DU MARLY

•  
SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES

*Labaz et Squibb*

•  
Société Anonyme                      Téléphones  
BRUXELLES                            48 27 58/59  
168, Av. Louise                        48 94 35/40

# BANQUE COMMERCIALE DE LIÈGE

Successeur de René DENIS & Cie



Toutes les opérations de Banque



Tél. 32.19.37 - 23.76.69  
(2 lignes)

14, Place du Roi Albert



**FRIDEN** *Calculating Machine Agency*

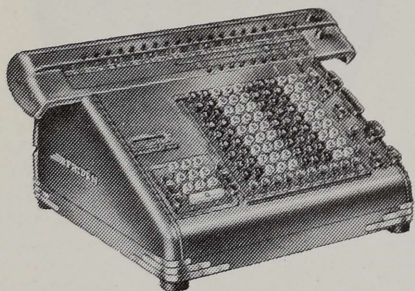
AUTOMATIQUE INTÉGRALE A 100 %

LA PLUS COMPLÈTE

» » SURE

» » FACILE

*Comparez-la aux meilleures vous serez FIXÉS*



SERVICE D'ASSURANCE-ENTRETIEN  
LE PLUS ÉCONOMIQUE

**FRIDEN**

*présente une*

**Machine à extraire AUTOMATIQUEMENT**

les RACINES CARRÉES (exclusivité absolue de la FRIDEN)

Avis à Messieurs les Ingénieurs, Topographes, Statisticiens, Techniciens, Laboratoires, etc.

*Demandez renseignements et démonstration à  
L'AGENCE GÉNÉRALE EXCLUSIVE :*

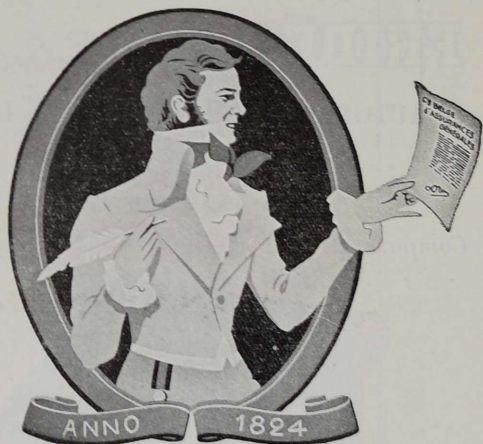
**GENERAL IMPORT Cy, S. A.**

Directeur Général : F. F. WAITTE

14, Rue d'Arenberg, BRUXELLES

TÉLÉPHONE : 11.96.03 - 12.60.06

AGENTS DANS TOUT LE PAYS



A.G.

*Tirez le maximum d'avantages  
des nouvelles dispositions fiscales  
de la loi du 8-3-1951 !*

---

NOTRE NOUVELLE COMBINAISON D'ASSURANCE

**"PENSION INDIVIDUELLE,"**

A ÉTÉ SPÉCIALEMENT ÉTUDIÉE A CET EFFET

---

*Faites-vous documenter, sans aucun engagement de  
votre part, en vous adressant à nos Agents, ou à  
notre Siège Social :*

COMPAGNIE BELGE

**d'ASSURANCES GÉNÉRALES**  
**SUR LA VIE**

14, r. de la Fiancée et 53, bd Em. Jacqmain, BRUXELLES - Tél. 17.17.28 (201.)

ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Bulletin Trimestriel

24<sup>e</sup> ANNÉE — 1952

Table des Matières <sup>(1)</sup>

I. — Nos articles

|                                                                                                                                                                                | Pages                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| Editorial .....                                                                                                                                                                | 1, 1; 2, 1; 3, 1; 4, 1 |
| L'information des étudiants sur leur avenir professionnel.                                                                                                                     |                        |
| Relation de la séance d'étude organisée, le 17 janvier 1952, par l'Association des Amis de l'Université de Liège .....                                                         | 1, 3                   |
| La conception et les méthodes du Centre de documentation et de renseignement sur les carrières universitaires, par M. J. DELCHEVALERIE .....                                   | 1, 6                   |
| L'étude de la structure et des variations de l'emploi des universitaires, par M. L. CAMU, chargé de cours à la Faculté de Droit, vice-président de la Banque de Bruxelles..... | 1, 21                  |
| Discussions .....                                                                                                                                                              | 1, 31                  |
| Les Sociétés scientifiques liégeoises .....                                                                                                                                    | 2, 3                   |
| Le projet de loi sur la réorganisation des Universités de l'Etat, par M. A. BUTGENBACH, professeur à la Faculté de Droit .....                                                 | 3, 3                   |
| Le voyage à Bristol, par M. F. CAMPUS, recteur de l'Université .....                                                                                                           | 4, 3                   |
| Les Sociétés scientifiques liégeoises .....                                                                                                                                    | 4, 29                  |

II. — Nos chroniques

|                                                      |                            |
|------------------------------------------------------|----------------------------|
| Les Carrières universitaires .....                   | 1, 40; 2, 55; 3, 28; 4, 33 |
| La Vie de notre Association .....                    | 1, 50; 2, 64; 3, 44; 4, 39 |
| La Vie universitaire à Liège .....                   | 1, 52; 2, 66; 3, 46; 4, 47 |
| La Vie universitaire en Belgique .....               | 1, 72; 2, 81; 3, 74; 4, 71 |
| La Vie universitaire dans le monde .....             | 1, 77; 4, 79               |
| L'Université dans la presse et dans les livres ..... | 1, 78; 2, 85; 3, 81; 4, 88 |

(1) Les chiffres en caractères gras se rapportent au numéro du fascicule.





(3)

# SOCIÉTÉ BELGE DE L'AZOTE

ET DES

## PRODUITS CHIMIQUES DU MARLY

---

---

Société Anonyme au Capital de 600.000.000 de francs

**Usines à Renory-Ougrée et au Marly (Bruxelles II)**

Siège Social transféré : 4, BOULEVARD PIERCOT, LIÈGE

---

### DIVISION MINÉRALE :

#### **Engrais azotés**

SULFATE D'AMMONIAQUE  
CALCIAMMON  
CHLORHYDRATE D'AMMONIAQUE  
NITRATE D'AMMONIAQUE  
NITRATE DE SOUDE  
NITRATE DE CHAUX  
NITRATE DE POTASSE  
CYANAMIDE  
ENGRAIS COMPOSÉS

#### **Produits azotés techniques**

AMMONIAQUE ANHYDRE  
SOLUTIONS AMMONIACALES  
ACIDE NITRIQUE  
NITRATE D'AMMONIAQUE  
NITRATE DE SOUDE  
NITRITE DE SOUDE  
NITRATE DE POTASSE  
CHLORURE D'AMMONIAQUE

ANHYDRIDE SULFUREUX-DÉCAPANTS

### DIVISION ORGANIQUE :

MÉTHANOL

FORMOL

HEXAMÉTHYLÈNETÉTRAMINE PHARMACEUTIQUE ET TECHNIQUE

ALCOOLS LOURDS

MÉTHYLÈNE

PARAFORMALDÉHYDE

ANTIGEL

### DIVISION MATIÈRES PLASTIQUES :

RÉSINES SYNTHÉTIQUES : PHÉNOLIQUES, CRÉSILIQUES, URIQUES, VINYL-  
LIQUES

POUDRES A MOULER : Marques : « AZOLONE », « URAZONE », « VINYLAZ »

POLYSTYRÈNE - ACÉTATE DE CELLULOSE

VERNIS ISOLANTS

COLLES

: COLLES A BOIS, INDUSTRIELLES et de BUREAU

### SPÉCIALITÉS PHYTOPHARMACEUTIQUES :

INSECTICIDES, FONGICIDES ET HERBICIDES : Marque « AGRIPHAR »

HORMONES VÉGÉTALES

: Marque « AMERICAN CHEMICAL  
PAINT Cy »

PRODUITS ET MATÉRIEL DE POUDRAGE : Marque « NIAGARA »

### CRACKEURS ET BRULEURS D'AMMONIAQUE



Qualité. Choix. Prix sans concurrence

*Dans tous les domaines,  
nous nous imposons par*

L'AMPLEUR DE NOS ASSORTIMENTS  
LA QUALITÉ DE NOS ARTICLES  
et la pratique constante des  
PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

*L'accroissement continuél  
de notre volume d'affaires  
est le résultat éclatant  
de notre probité commerciale*

**GRAND  
BAZAR**

de la Place  
S<sup>t</sup> Lambert  
S. A.

LIÈGE  
VERVIERS

Choix. Qualité. Choix. Prix sans concurrence.

Prix sans concurrence. Qualité. Choix